

Numéro 15 / Année 2021

# Synergies pays riverains de la Baltique

Revue du GERFLINT

## **Agentivité et discours rapporté**

Coordonné par Léa Huotari  
et Kristiina Taivalkoski-Shilov



# **Synergies pays riverains de la Baltique**

Numéro 15 / Année 2021

Agentivité et discours rapporté

**Coordonné par Léa Huotari  
et Kristiina Taivalkoski-Shilov**



REVUE DU GERFLINT  
2021

## POLITIQUE EDITORIALE

**Synergies pays riverains de la Baltique** est une revue française et francophone de recherche en sciences humaines particulièrement ouverte aux travaux relevant de l'ensemble des sciences de la communication et du langage, de la diffusion comme de la transmission des langues et des cultures. La revue est également ouverte à l'interdisciplinarité et notamment aux chercheurs issus des sciences sociales.

Sa vocation est de mettre en œuvre, dans les pays riverains de la Baltique (Allemagne, Danemark, Estonie, Finlande, Lettonie, Lituanie, Pologne, Russie, Suède) le *Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau* du GERFLINT, Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants : défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

**Libre Accès et Copyright** : © **Synergies pays riverains de la Baltique** est une revue éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La Rédaction de *Synergies pays riverains de la Baltique*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Conformément aux règles déontologiques et éthiques du domaine de la Recherche, toute fraude scientifique (plagiat, auto-plagiat, retrait inopiné de proposition d'article sans en informer dûment la Rédaction) sera communiquée à l'entourage universitaire et professionnel du signataire de la proposition d'article. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

**Périodicité : annuelle**

**ISSN 1768-2649 / ISSN en ligne 2261-2769**

### Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur honoraire, Université de Rouen Normandie, France

### Coordination éditoriale générale et révision du numéro

Sophie Aubin, Universitat de València, Espagne

### Rédactrice en chef

Ana-Maria Cozma, Université de Turku, Finlande

### Rédactrice en chef adjointe

Aleksandra Ljalikova, Université de Tallinn, Estonie

### Secrétaire de rédaction

Kateryn Mänd, Université de Tallinn, Estonie

### Titulaire et Éditeur : GERFLINT

#### Siège en France

GERFLINT

17, rue de la Ronde mare

Le Buisson Chevalier

27240 Sylvains-les-Moulins - France

[www.gerflint.fr](http://www.gerflint.fr)

[gerflint.edition@gmail.com](mailto:gerflint.edition@gmail.com)

#### Siège de la Rédaction

Université de Tallinn

Institut de langues et cultures germaniques et romanes

Narva mnt. 29, 10120, Estonie.

**Contact** : [synergies.baltique@gmail.com](mailto:synergies.baltique@gmail.com)

### Comité scientifique

Guillaume Carbou (Université de Bordeaux, France), Alicja Kacprzak (Université de Lodz, Pologne), Kaia Sisask (Université de Tallinn, Estonie), Anu Treikelder (Université de Tartu, Estonie), Jelena Vladimirska (Université de Riga, Lettonie).

### Comité de lecture pour ce numéro

Sophie Anquetil (Université de Limoges, France), Marc Arabyan (Université de Limoges, France), Elżbieta Biardzka (Université de Wrocław, Pologne), Kaiju Harinen (Université de Turku, Finlande), Meri Larjavaara (Université Åbo Akademi, Finlande), Alain Rabatel (CNRS, Université Lumière-Lyon 2, ENS-Lyon, France).

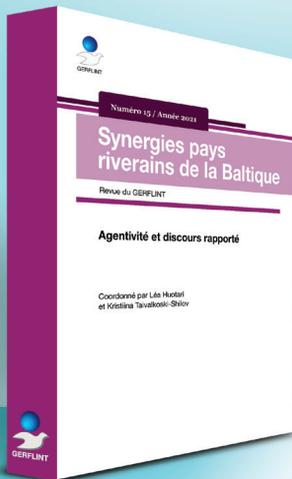
### Patronages et partenariats

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (FMSH Pôle Recherche & prospective), Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (EDS), ProQuest, Ambassade de France en Estonie (Institut Français de Tallinn), Université de Tallinn, Zenodo (CERN, OpenAIRE).

Numéro financé par le GERFLINT.

# PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies pays riverains de la Baltique n° 15 / 2021  
<https://gerflint.fr/synergies-pays-riverains-de-la-baltique>



## Indexations et références

ABES (SUDOC)  
Data.bnf.fr  
EbscoHost (Communication Source)  
Ent revues  
ERIH PLUS  
HAL Science ouverte  
Index Copernicus  
ISSN Portal / ROAD  
JournalSeek  
JUFO (Publication Forum, Finlande)  
Linguistics & Language Behavior Abstracts (LLBA)  
Lin|gu|is|tik portal  
LISEO (France éducation international)  
MIAR  
MLA  
Mir@bel  
ProQuest Central  
SHERPA-RoMEO  
Ulrichsweb  
ZDB  
Zenodo

## Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité





Synergies pays riverains de la Baltique n° 15 / 2021  
ISSN 1768-2649 / ISSN en ligne 2261-2769

## Agentivité et discours rapporté

Coordonné par Léa Huotari et Kristiina Taivalkoski-Shilov

### 🐦 Sommaire 🐦

<b>Léa Huotari, Kristiina Taivalkoski-Shilov</b> .....	7
Introduction	
<b>Simo Määttä, Mélanie Buchart</b> .....	15
Effacement énonciatif et degrés de subjectivité dans les témoignages en ligne de harcèlement de rue	
<b>Michael Arrigo</b> .....	35
L'incertitude à double sens : le conditionnel journalistique et la construction de l'objectivité et de la subjectivité dans les textes journalistiques	
<b>Marge Käsper</b> .....	49
Le mot-outil <i>selon</i> et la formule « selon nos informations » dans <i>Le Monde</i> et dans <i>Le Figaro</i> au début du covid-19	
<b>Eva Havu, Mairi McLaughlin</b> .....	50
Le discours rapporté et l'agentivité du journaliste dans les dépêches d'agences de presse	
<b>Leena Salmi, Milla Luodonpää-Manni</b> .....	83
Le journaliste traduisant et l'agentivité : analyse des solutions de traduction du discours rapporté	
<b>Léa Huotari</b> .....	103
Discours rapporté et agentivité en traduction dans un corpus littéraire bidirectionnel français-finnois	
<b>Linda Nurmi</b> .....	129
Les discours indirects mimétiques et hybrides et leur lien avec l'effacement énonciatif dans <i>Les Yeux bleus cheveux noirs</i> de Marguerite Duras	
<b>Compte rendu</b>	
<b>Aurelija Leonavičienė</b> .....	147
<i>Kalbotyra, mokslo darbai</i> (Academic Journal <i>Linguistics</i> ), n° 74/2021	

## Annexes

Profils des contributeurs .....	153
Projet pour le numéro 16 / 2022 .....	157
Consignes aux auteurs.....	164
Publications du GERFLINT.....	165



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

## Introduction

**Léa Huotari**

Université de Turku, Finlande

lea.huotari@utu.fi

**Kristiina Taivalkoski-Shilov**

Université de Turku, Finlande

kristiina.taivalkoski-shilov@utu.fi

<https://orcid.org/0000-0002-3299-0817>

Le numéro 15 de *Synergies pays riverains de la Baltique* est centré sur la relation entre discours rapporté et agentivité. Il s'intéresse, en exploitant la notion d'agentivité, à la représentation de la parole ou de la pensée d'un locuteur-énonciateur (le producteur effectif de l'énoncé) fait par un autre locuteur-énonciateur, en somme, à la recontextualisation du discours cité. En d'autres termes, il s'agit ici de rendre compte de la manière dont un locuteur-énonciateur met en scène la parole ou la pensée d'un autre et du degré de subjectivité et d'implication qu'il y met pour la rapporter.

L'agentivité peut être définie à partir de deux dimensions distinctes, mais mutuellement constitutives : la performance et l'encodage (Duranti, 2004). La première correspond à la réalisation ou la mise en œuvre de l'agentivité, et la seconde à la manière dont l'action humaine est décrite dans les langues par des moyens linguistiques, que ce soit au niveau grammatical ou discursif.

Dans les sciences du langage, l'agentivité se rapporte à la relation de l'agent avec l'action (Dowty, 1991). Dans cette perspective, elle est associée au sujet syntaxique ou au complément d'agent référant à un animé humain qui correspond à l'agent sémantique, à savoir au point de départ de l'action. En outre, le sujet syntaxique peut correspondre à un agent involontaire ou à un participant qui subit une action sans pour autant en être le point de départ (cf. Neveu, 2011, s.v. Agent). Or, en plus de l'attribution du rôle sémantique d'agent, l'agentivité est liée aussi à la subjectivité dans le langage, et on a alors recours aux définitions fournies par d'autres disciplines (cf. Marignier, 2015). Si les définitions psychologiques ou anthropologiques de l'agentivité (*agency* ; cf. Balconi, 2010 ; Bandura, 1989 ; Duranti, 2004) mettent l'accent sur la capacité de l'individu à percevoir son environnement et à agir sur lui, ainsi que sur l'intention consciente et intentionnelle d'agir pour atteindre un objectif spécifique, c'est la capacité et la volonté d'agir du sujet en

tant qu'acteur social qui est soulignée dans les définitions couramment utilisées dans les sciences sociales (Bourdieu, 1973, 1990, 1997 ; Giddens, 1979, 1984). Il en va de même dans les études du genre ou féministes (Butler, 2004 ; Mann, 1994 ; Felski, 1989 ; Havercroft, 2015), où l'agentivité est envisagée dans sa dimension sociale, idéologique et politique et correspond surtout à ce que Neuman (1993 : 10, traduit par Havercroft, 2015 : 81) définit comme « la capacité d'agir de façon autonome, d'influer sur la construction de sa propre subjectivité et sur sa place et sa représentation dans l'ordre social ».

Dans ce numéro thématique, nous proposons d'aborder la notion d'agentivité non seulement sous l'angle de la capacité d'action, mais aussi de la subjectivité de l'énonciateur au sein du discours rapporté et de la manière dont elle se manifeste dans les différents corpus étudiés. Dans le contexte du discours rapporté, la première question qui se pose est la possibilité et/ou la volonté de l'être responsable de faire entendre sa propre voix ainsi que celle des autres énonciateurs qu'il mobilise : Qui parle ou pense ? Le locuteur-énonciateur citant ou le locuteur-énonciateur cité ? Pourquoi le choix de cette source d'énonciation ?

Le discours rapporté implique une certaine antériorité d'un discours « original et 'objectif' pré-existant » (Marnette, 2005 : 39, notre trad.) qui peut néanmoins être construit de toutes pièces par le locuteur-énonciateur citant (Maingueneau, 2010 : 192). Se pose alors la question du choix de la modalité de représentation de ce discours et du positionnement du locuteur-énonciateur *a posteriori* par rapport au discours cité. Les articles rassemblés ici considèrent le discours rapporté dans toute sa variété et englobent aussi bien les formes de discours rapporté considérées comme canoniques - à savoir le *discours direct*, le *discours indirect*, le *discours direct libre* et le *discours indirect libre* (Rosier, 2008 : 55) - que les *discours indirects mimétiques* et *hybrides* et le *monologue intérieur*.

Se pose aussi la question de savoir pourquoi on a recours au discours rapporté : dans quels cotextes et contextes cite-t-on et dans quel genre de visées argumentatives et discursives (par exemple pour faire avancer le discours, construire l'agentivité, l'ethos et l'identité ; pour véhiculer et construire engagement et désengagement, prendre en charge le discours et la responsabilité énonciative, ou pour se positionner et exprimer des attitudes, idéologies, topoï et stéréotypes), esthétiques et narratives (par exemple pour construire le point de vue et les phénomènes tels que l'ironie) ou quelles autres visées ? Le positionnement du locuteur-énonciateur est au centre de trois contributions de ce numéro qui examinent le degré de subjectivité ou d'objectivité du discours rapporté en s'appuyant sur la notion d'effacement énonciatif (Rabatel, 2004) qui veut donner l'illusion d'une objectivisation du discours par le retrait de l'énonciation du locuteur-énonciateur (Vion, 2001 : 334).

Ce numéro thématique interroge ces questions à partir d'exemples concrets dans quatre types de corpus : numérique, journalistique, littéraire et multimodal. Pour ce qui est de la structure, le numéro s'ouvre sur un article traitant d'un corpus numérique, continue par quatre articles qui portent sur des corpus journalistiques, puis par deux articles analysant des corpus littéraires, et se clôt sur un article qui traite d'un corpus multimodal.

Le premier article de ce numéro, écrit par **Simo Määttä** et **Mélanie Buchart**, examine les témoignages de harcèlement sexistes sur un microblog participatif recueillant les témoignages de femmes victimes de harcèlement de rue. La notion d'agentivité y est envisagée comme puissance d'agir, dans sa dimension à la fois personnelle et collective. En exploitant la notion d'effacement énonciatif (Rabatel, 2004), cette contribution montre la complexité narrative des témoignages numériques étudiés et met l'accent sur la relation entre discours cité (citation des propos du harceleur anonyme au discours direct) et discours citant (contextualisation de l'auteur du post). La présence du locuteur-narrateur primaire, L1, auteur du post qui donne la parole à un « locuteur-énonciateur cité », est analysée en termes d'objectivité ou de subjectivité. Les auteurs montrent entre autres que ce locuteur-narrateur primaire est toujours présent dans le discours cité à travers la recontextualisation qu'il en fait ; et que les témoignages ont une visée argumentative détournée qui « reflète potentiellement la disposition naturelle de l'être humain à narrer les événements et à les relier à son vécu personnel ainsi qu'au centre déictique de l'être discursif qu'est L1 [l'auteur du post] ».

Le numéro se poursuit par quatre articles qui analysent le lien entre agentivité et discours rapporté dans les textes de presse. D'abord, l'article de **Michael Arrigo**, intitulé *L'incertitude à double sens : le conditionnel journalistique et la construction de l'objectivité et de la subjectivité dans les textes journalistiques*. L'article s'intéresse au rôle et à la fonction du conditionnel journalistique en tant qu'outil de sur- et de sousénonciation (Rabatel, 2004) dans les textes journalistiques. Plus particulièrement, il montre la manière dont cette forme verbale peut servir à mettre en valeur la présence subjective du journaliste dans les sources citées, tout en servant une objectivité généralement exigée des journalistes. Il met également au jour un phénomène moins discuté dans les études sur le conditionnel journalistique, à savoir la présence subjective des sources citées, c'est-à-dire de l'autre locuteur-énonciateur.

L'article suivant, *Le mot-outil selon et la formule « selon nos informations » dans Le Monde et dans Le Figaro au début du Covid-19*, de **Marge Käsper** examine également la presse écrite française. Il se penche sur la fonction de la préposition *selon* dont la fonction principale est d'introduire le discours rapporté dans le

discours journalistique. L'analyse porte sur les usages faits de cette préposition dans un corpus particulier relevé des quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro* au début de la crise de la Covid19, en mars 2020. En s'appuyant sur des outils d'exploration de corpus, l'étude détaille la fréquence, le voisinage syntaxique et les cooccurrents lexicaux du mot *selon* et discute la visée argumentative des références introduites par ce mot. Cette analyse permet de renseigner sur les agents jugés nécessaires d'être cités dans la construction de l'actualité, ici la Covid19, dans les deux grands quotidiens français étudiés.

La contribution d'Eva Havu et de Mairi McLaughlin, *Le discours rapporté et l'agentivité du journaliste dans les dépêches d'agences de presse*, aborde l'expression de l'agentivité dans le discours rapporté au sein des dépêches traduites diffusées par les agences de presse. Plus particulièrement, elle examine un type de constructions courantes dans ce genre de dépêches, mais pas étudiées dans les recherches antérieures, à savoir la forme non finie en *-ant* (participe présent ou gérondif) joignant deux séquences de discours rapporté. Les auteures apportent un éclairage nouveau sur l'emploi et la fonction de la forme non finie en *-ant* et sur le type textuel spécifique des dépêches d'agences de presse. En montrant la polyfonctionnalité des formes verbales en *-ant*, elles mettent au jour l'impact du facteur d'agentivité sur le choix du type de discours rapporté par le journaliste. Elles montrent ainsi la pertinence de la notion d'agentivité pour comprendre pourquoi cette construction apparaît justement dans les dépêches d'agences de presse.

Dans leur article *Le journaliste traduisant et l'agentivité : analyse des solutions de traduction du discours rapporté*, Leena Salmi et Milla Luodonpää-Manni s'intéressent à la spécificité de la couverture d'événements survenus dans un pays étranger qui s'appuient toujours sur des sources en langue étrangère. Elles étudient les solutions de traduction du discours rapporté journalistique dans le traitement des élections présidentielles françaises de 2017 dans le quotidien finnophone *Helsingin Sanomat*. En comparant des passages de discours rapporté avec leurs sources étrangères mentionnées dans les articles étudiés, elles montrent que l'agentivité est une notion adaptée pour décrire les décisions prises par le journaliste-traducteur quant à la traduction du discours rapporté des sources en langue étrangère.

Deux articles portent sur le discours rapporté dans des textes littéraires. Le premier, intitulé *Discours rapporté et agentivité en traduction dans un corpus littéraire bidirectionnel français-finnois*, s'intéresse lui aussi à la traduction et examine le lien entre discours rapporté et agentivité dans un corpus comparant des textes originaux avec leur traduction. Léa Huotari examine l'expression de l'agentivité et plus précisément son encodage dans le discours rapporté à travers le changement de sujet grammatical. Elle montre que le changement de sujet en

traduction dans le discours rapporté s'accompagne généralement d'une amplification du degré d'agentivité du locuteur-énonciateur (cas le plus fréquent) ou du personnage dont on parle dans le discours cité.

Le deuxième, *Les discours indirects mimétiques et hybrides et leur lien avec l'effacement énonciatif* dans *Les Yeux bleus cheveux noirs* de Marguerite Duras, écrit par Linda Nurmi, propose d'étudier trois types de discours rapporté dans un roman de Marguerite Duras datant de 1986 : le discours indirect mimétique, le discours indirect semi-libre et le discours indirect mimétique. Comme dans l'article de Määttä et Buchart ou celui d'Arrigo, les notions de sur- et de sous-énonciation (Rabatel, 2003 et 2004) sont exploitées pour montrer que l'effet de citation, produit par les propos représentés du locuteur cité affaiblit l'agentivité et l'autorité discursive du locuteur citant (ici la narratrice) au profit du locuteur cité.

Toutes ces contributions mettent en avant la pertinence de l'agentivité pour comprendre et expliquer la représentation par un locuteur-énonciateur de la parole ou de la pensée d'un autre locuteur-énonciateur ainsi que la relation complexe entre discours citant et discours cité dans le discours rapporté. Elles montrent avant tout la variété de formes et de fonctions du lien entre discours rapporté et agentivité et tout particulièrement du rapport entre locuteur-énonciateur citant et cité. Ainsi, dans certains cas, c'est l'agentivité du locuteur-énonciateur citant qui est accrue, et dans d'autres au contraire, celle du locuteur-énonciateur cité. La recontextualisation du discours cité peut aller de pair avec une plus grande agentivité ou subjectivité du locuteur-énonciateur citant, et le même procédé peut parallèlement contribuer à accroître, au contraire, l'agentivité du locuteur-énonciateur cité. C'est le cas du conditionnel journalistique par exemple dans le corpus étudié par Michael Arrigo. Le locuteur-énonciateur citant peut également refléter des points de vue qui se superposent, un point de vue personnel et universel à la fois, comme le mettent au jour Simo Määttä et Mélanie Buchart. Quant à la variété des fonctions du discours cité, Marge Käsper démontre qu'il peut être un moyen permettant de renseigner sur les agents jugés dignes d'autorité dans la construction de l'actualité. Eva Havu et Mairi McLaughlin révèlent que les différentes formes de discours rapporté peuvent correspondre à des degrés différents d'agentivité. De même, Linda Nurmi montre par exemple que le discours rapporté sous ses formes indirectes mimétique et hybride peut avoir la particularité d'accroître l'agentivité du locuteur-énonciateur cité au détriment du locuteur-énonciateur citant. Enfin, l'agentivité du locuteur-énonciateur citant ou du locuteur cité peut également différer lorsque l'on passe d'une langue à l'autre ou d'une modalité à l'autre. C'est ce que mettent au jour Leena Salmi et Milla Luodonpää-Manni, Léa Huotari dans des corpus différents.

## Bibliographie

- Balconi, M. (ed.) 2010. *Neuropsychology of the Sense of Agency: From Consciousness to Action*. Milan: Springer.
- Bandura, A. 1989. « Human agency in social cognitive theory ». *American Psychologist*, n° 44, p. 1175-1184.
- Bourdieu, P. 1973[2000]. *Esquisse d'une théorie de la pratique ; précédé de Trois essais d'ethnologie kabyle*. Paris : Éditions du Seuil.
- Bourdieu, P. 1990. *Le sens pratique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris : Éditions du Seuil.
- Butler, J. 2004. *Le pouvoir des mots : politique du performatif*, trad. Ch. Nordmann et J. Vidal. Paris : Éditions Amsterdam.
- Dowty, D. 1991. « Thematic proto-roles and argument selection », *Language*, n°67, p. 547-519.
- Duranti, A. 2004. Agency in language. In : *A Companion to Linguistic Anthropology*. Malden-Oxford: Blackwell, p. 451-473.
- Felski, R. 1989. *Beyond Feminist Aesthetics: Feminist Literature and Social Change*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- Folkart, B. 1991. *Le conflit des énonciations : Traduction et discours rapporté*. Montréal: Les Éditions Balzac.
- Giddens, A. 1979. *Central Problems in Social Theory: Action, Structure and Contradiction in Social Analysis*. Berkeley : University of California Press.
- Giddens, A. 1984. *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*. Berkeley : University of California Press.
- Havercroft, B. 2015. Lorsque le sujet devient agent : écriture et engagement chez Annie Ernaux. In : P. Fort et V. Houdart-Merot (éds.), *Annie Ernaux : Un engagement d'écriture*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, p. 81-88.
- Mangueneau, D. 2010. *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*. Paris : Armand Colin.
- Mann, P. 1994. *Micro-Politics: Agency in a Postfeminist Era*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Marignier, N. 2015. « L'agentivité en question : étude des pratiques discursives des femmes enceintes sur les forums de discussion ». *Langage et société*, n° 152, p. 41-56.
- Marnette, S. 2005. *Speech and Thought Presentation in French*. Amsterdam: Benjamins.
- Mossop, B. 1998. « What Is a Translating Translator Doing? ». *Target*, n° 10(2), p. 231-266.
- Neuman, S. 1993. Reimagining Women: An Introduction. In: Sh. Neuman et G. Stephenson (eds.), *Reimagining Women: Representations of Women in Culture*. Toronto: University of Toronto Press.
- Neveu, F. 2011. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris: Armand Colin.
- Rabatel, A. 2003. « L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation ». *Estudios de Lengua y Literatura Francesas*, n° 14, p. 33-61.
- Rabatel, A. 2004. « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». *Langages*, n° 156, p. 3-17.
- Rosier, L. 2008. *Le discours rapporté en français*. Paris : Éditions Ophrys.
- Vion, R. 2004. « Modalités, modalisations et discours représentés ». *Langages*, n° 156, p. 96-110.







GERFLINT

ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

## Effacement énonciatif et degrés de subjectivité dans les témoignages en ligne de harcèlement de rue

**Simo Määttä**

Université de Helsinki, Finlande

[simo.maatta@helsinki.fi](mailto:simo.maatta@helsinki.fi)

<https://orcid.org/0000-0001-7869-1196>

**Mélanie Buchart**

Université de Helsinki, Finlande

[melanie.buchart@helsinki.fi](mailto:melanie.buchart@helsinki.fi)

<https://orcid.org/0000-0002-1574-6396>

Reçu le 28-04-2021 / Évalué le 29-06-2021 / Accepté le 15-11-2021

### Résumé

Cet article vise à mettre au jour la complexité narrative des témoignages numériques dénonçant les outrages sexistes subis par des femmes victimes de harcèlement de rue. Pour ce faire, nous avons analysé 74 posts issus du site PAYE TA SHNEK, afin d'observer les relations entre discours cité et discours citant ainsi que le degré d'objectivité/subjectivité de ces micro-récits. Nous avons pu catégoriser trois types de narration émergeant dans ce corpus : les narrations minimale, élémentaire et complexe. Si tous les posts relèvent d'une recontextualisation émancipatrice et subversive des propos dégradants, le mouvement entre les différents types de narration correspond aussi à une évolution du témoignage sous forme de post comme genre de discours. Ainsi, d'une simple citation caractérisée par l'effacement énonciatif, les posts évoluent vers l'expression de plus en plus marquée de la subjectivité de l'énonciateur-locuteur, un « je » de l'expérience venant doubler le « je » de narration.

**Mots-clés** : violence verbale, discours de haine, harcèlement de rue, discours direct, effacement énonciatif

### Erasure of discursive responsibility in online testimonies of street harassment

### Abstract

This article analyzes the narrative complexity of women's online testimonies of verbal street harassment. We examined the relations between reported and reporting speech and the degree of subjectivity in 74 posts extracted from the PAYE TA SHNEK website. Each post was considered to form a mini-narrative falling into one of the following categories: minimal, elementary, and complex narrative. While offensive speech is recontextualized and subverted in all these categories,

they also reflect an evolution of these online testimonies as a genre whose goal is to emancipate the women who post and read the testimonies. Thus, posts consisting of a simple quotation and erasing the enunciator disappear gradually in favor of posts emphasizing the subjectivity of the narrator-enunciator and the co-presence of the narrating “I” and the experiencing “I.”

**Keywords:** verbal aggression, hate speech, street harassment, direct speech, erasure of discursive responsibility

## Introduction<sup>1</sup>

Ces dernières années, suite à une libération massive de la parole des victimes sur les réseaux sociaux (p. ex. 2017 : *#MeToo*, *#BalanceTonPorc* ; 2021 : *#SciencesPorcs*, *#Metooinceste*), le politique s’est emparé du sujet des violences faites aux femmes, en particulier du harcèlement de rue. En France, la promulgation de la loi du 3 août 2018 vise par exemple à renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, en sanctionnant l’« outrage sexiste », devenu une infraction pénale. L’outrage sexiste consiste à « imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante<sup>2</sup> ».

Dans cet article, nous nous intéressons à l’une des bases de données numériques qui a contribué à augmenter la visibilité des témoignages de harcèlement sexiste dans l’espace public : PAYE TA SHNEK<sup>3</sup> (désormais PTS). Ce microblog participatif (ou Tumblr) compile des posts rédigés par des femmes ayant fait l’objet de ce type de traitement dégradant de la part des hommes, surtout verbalement mais parfois aussi physiquement. Après avoir visionné la vidéo de Sophie Peteers (qui dénonçait les insultes, menaces et agressions subies par les femmes dans les rues de Bruxelles), puis avoir été elle-même victime de harcèlement, Anaïs Bourdet a créé PTS en 2012 afin que d’autres femmes puissent faire part de leur témoignage. Notons toutefois que, même si le but de la plateforme est de recueillir et de rendre visibles ces témoignages, rien ne garantit que les auteurs des posts soient toutes les victimes de ces outrages. En effet, certains posts pourraient avoir été inventés afin de choquer, interpellé, créer du désordre, influencer l’opinion publique, ou même se divertir.

Le formulaire de contribution au blog a été fermé en juin 2019. Le site comprend 275 pages, soit plus de 4 100 occurrences au total ; notre corpus de 5 pages sélectionnées à intervalles réguliers (toutes les 60 pages) en contient 74. Tous les posts apparaissent sur une couleur de fond rose et contiennent la citation des propos tenus par l’agresseur entre guillemets, suivie de quelques éléments de contextualisation, qui ne sont pas très précis dans la plupart des cas :

« Hé la rousse ! Grosse pute ! »  
Besançon – rue de Dole

**Figure 1 :** Exemple de post sur le site PAYE TA SHNEK (contextualisation minimale)<sup>4</sup>

Comme nous pouvons le constater dans la figure 1, il s'agit d'une juxtaposition énonciative bien particulière (Rosier, 2000 : 4), car la question se pose de savoir s'il suffit de mentionner la ville et la rue pour constituer un discours citant qui narre et rend possible l'existence du discours cité. Ce qui est significatif, c'est que le site, à l'aide de la mention « Témoignages de harcèlement sexiste dans l'espace public », souligne la fonction testimoniale du post. Les lectrices et lecteurs du site savent donc que ces posts constituent a priori des exemples de harcèlement subi par des femmes, et peuvent contribuer à ce recueil de la parole. Un autre trait frappant consiste en l'ellipse totale de la source de la citation, qui correspond tout simplement à un harceleur anonyme. Quant à la source du discours rapportant, elle n'est pas identifiée non plus et on ne sait pas si celle-ci correspond à une victime ou à un témoin auriculaire. Ces traits mettent en valeur la fonction du post comme exemple de harcèlement de rue, dans un cadre énonciatif où le locuteur rapporte une prédication qu'il ne prend pas en charge. C'est comme s'il s'agissait d'un énonciateur universel caractérisé par un ethos dénonciateur, s'adressant à un destinataire qui partage probablement les mêmes valeurs, tandis que le harceleur est réduit à son acte d'injure ou de menace et aux propos dont cet acte est constitué.

Par ailleurs, l'ethos de l'énonciateur universel et le cadre énonciatif de base sont accentués par les éléments de formatage du post que l'auteur ne peut pas contrôler. Ainsi, d'un point de vue typographique, le discours direct (désormais DD) de l'agresseur est rédigé en très grands caractères (trois fois plus grands que la taille de police de la partie descriptive) et placé entre guillemets. Toutefois, d'autres marques typographiques et syntaxiques de l'articulation l'intégrant au discours citant, telles que les virgules ou propositions incises, sont presque toujours manquantes. Par conséquent, les extraits du discours cité prédominent, d'autant plus que ces citations présentées à l'aide de guillemets comme relevant du DD des harceleurs - presque toujours inconnus - sont d'une vulgarité et d'une agressivité choquantes. En effet, elles constituent souvent des menaces ou des insultes, ce qui accentue par ailleurs la distance entre discours citant et discours cité et exclut toute possibilité d'une prise en charge du discours cité par l'instance le citant.

Pourtant, comme nous le verrons par la suite, la citation, qui forme le noyau du post, est parfois précédée ou suivie d'une courte narration spécifiant des informations liées aux circonstances, au déroulement de l'action, à l'identité et/ou au

comportement du *locuteur-énonciateur primaire* (désormais L1), qui est aussi un *locuteur-narrateur* (v. Rabatel, 2001 : 88 pour ce terme), parce qu'il fait parler un *locuteur-énonciateur cité* (désormais l2)<sup>5</sup> en citant ses propos en *discours direct*. La figure 2 ci-dessous illustre bien ce deuxième type de post.

« Au fait ton short, ne t'étonne pas qu'un mec te  
suive et veuille te violer après. »

Genève – Bel air, un « ami » lorsque je lui ai dit qu'on m'a suivie dans la rue jusqu'à chez moi

**Figure 2 :** Exemple de post sur le site PAYE TA SHNEK (contextualisation accrue)<sup>6</sup>

Cette analyse préliminaire suggérerait donc qu'il s'agit d'un dispositif énonciatif particulier, que l'on ne saurait pas toujours placer dans l'une des catégories existantes. Certes, le retrait complet de L1 dans des posts comme celui présenté dans la figure 1 indique un effacement énonciatif : le locuteur semble se retirer de l'énonciation (Rabatel, 2004a : 4). Or, précisément dans ce cas, L1 pousse à un point extrême l'une des caractéristiques essentielles de cet effacement, à savoir « l'objectivisation » de son discours, si bien qu'il est difficile d'identifier dans celui-ci une quelconque source énonciative en l'absence d'embrayeurs, de commentaires ou de jugements (Vion, 2001 : 334). En même temps, l2 est réduit à sa fonction de harceleur, ce qui donne l'impression qu'on a affaire à un double effacement énonciatif dans le sens où il s'agit (le plus souvent) d'un individu ni identifié ni caractérisé, réduit à son discours. Et si certains posts constituent de véritables micro-récits (Figure 2), le discours de L1 y est presque toujours très fragmentaire, au point que l'on se demande s'il est légitime de le considérer comme relevant d'un récit, même dans l'acceptation minimale du terme, à savoir une « suite de propositions liées progressant vers une fin » (Adam, 1992 : 45). On est tenté de définir ces fragments de récit plutôt comme des scripts (ou fragments de scripts), consistant en une « série d'actions conventionnelles, socialement stabilisées, dont l'ordre (chrono)logique est fixé » (Adam, Revaz, 1996). C'est l'information essentielle du script, à savoir les propos harcelants, qui est mise en exergue, tandis que la plupart des éléments constitutifs du récit sont omis<sup>7</sup>.

Dans ces circonstances, quelles sont les relations entre discours cité et discours citant, L1 et l2 ? Comment les phénomènes de performativité, souvent associés au discours de haine (v. Butler, 2004), se manifestent-ils dans ce corpus ? Pour répondre à ces questions, nous présenterons, dans un premier temps, le corpus et les éléments langagiers saillants du discours de l2, afin de donner une image d'ensemble du contenu et du ton des citations. Dans un deuxième temps,

seront examinées la répartition et l'évolution des différents types de narration que l'on retrouve dans le corpus, c'est-à-dire les narrations minimale, élémentaire et complexe. Cette partie se concentrera donc sur les informations fournies par L1, notamment sur sa propre identité et celle de L2, ainsi que sur la présence de L1 dans sa narration. Pour conclure, nous nous pencherons sur la manière dont tous ces phénomènes participent de la construction de l'ethos de L1 et du caractère performatif de ces posts.

### 1. Constitution du corpus et caractéristiques du discours cité

Afin de réunir un échantillon représentatif de cet ensemble de posts s'étendant sur 7 ans (2012-2019), nous avons relevé 15 occurrences par page, à intervalles de 60 pages (pages 1, 60, 120, 180 et 240 du Tumblr PTS, qui en comprend 275), soit un total de 75 posts, classés du plus récent au plus ancien. Dans ce qui suit, nous nommerons la page n° 1, la plus récente, « sous-corpus n° 1 », la page 60 « sous-corpus n° 2 », et ainsi de suite. Chaque sous-corpus contient donc 15 posts, à l'exception du sous-corpus n° 1 dont nous avons exclu un post ne correspondant pas à l'objectif du site et qui ne contient pas de DD<sup>8</sup>. Par conséquent, notre analyse portera sur 74 posts.

Page	N° de sous-corpus	Nombre de messages
1	1	14
60	2	15
120	3	15
180	4	15
240	5	15
Total	1-5	74

**Tableau 1** : Répartition des occurrences dans les sous-corpus

Sans surprise compte tenu de la nature du corpus, les champs lexicaux prédominants dans les propos des agresseurs sont constitués des éléments récurrents suivants : noms et adjectifs décrivant le corps de la femme et les parties de son corps (bouche, fesses, seins, sexe, yeux, langue, visage en général) mais aussi le sexe de l'homme ; verbes référant aux actes sexuels (attouchements, fellation, pénétration et masturbation) ; interpellations, appellatifs insultants et/ou adjectifs affectifs caractérisant la femme d'une manière péjorative (p. ex. *pute*, *connasse*, *bandante*) ; verbes liés au viol (notamment le verbe *violer*) et adjectifs et verbes souvent modalisés exprimant les émotions de l'homme. Cette répartition lexicosémantique indique donc clairement qu'il s'agit d'une représentation essentialiste,

réductrice et humiliante de la femme - une représentation qui relève de la discrimination sexiste (Rosier, 2006 : 17). Dans 35 occurrences sur 74 (47,3 %), le registre de ces mots est par ailleurs extrêmement vulgaire. L'exemple suivant illustre toutes ces caractéristiques<sup>9</sup> :

(1) « Vous êtes toutes des grosses salopes, et toi tu aimes ma bite ! »

Deauville, 2h00

Alors que je travaillais en tant qu'hôtesse d'accueil dans un casino, un homme m'a crié ça, sous l'approbation de ses amis et amies. J'ai appelé les agents de sécurité qui s'en sont heureusement occupés.

Dans les occurrences restantes (39), on notera par ailleurs la prédominance des mots axiologiques exprimant l'attitude et l'opinion de l'agresseur. Le plus souvent, on retrouve l'adjectif *beau*, utilisé pour décrire la femme ou une partie de son corps :

(2) « Tes yeux sont tellement beaux qu'on dirait un jardin. »

Paris – Barbes

Même dans le cas de propos neutres d'un point de vue purement linguistique, comme dans l'exemple (2), il peut s'agir d'une situation menaçante ou dégradante selon les circonstances (qu'elles soient spatio-temporelles, paraverbales ou non verbales : proxémie, intonation, gestuelle, regard, etc), qui ne sont pas précisées par le narrateur dans ces cas. Par exemple, dans le cas où l'énoncé de l'exemple (2) serait proféré par un homme poursuivant une femme toute seule dans la rue très tard dans la soirée, les propos seraient bien menaçants. La présence du comparatif avec locution adverbiale d'intensité « tellement... que », l'emploi du conditionnel de conjecture « on dirait<sup>10</sup> », l'utilisation d'un adjectif évaluatif axiologique laudatif « beau » laissent d'ailleurs apparaître de prime abord le DD comme un compliment à l'égard de L1. Or, la réitération de propos en apparence neutres voire flatteurs peut transformer le discours en harcèlement pour la destinataire supposée. C'est en tout cas de cette façon que L1 le perçoit puisqu'elle en témoigne sur une plateforme dédiée.

En fait, si les lexèmes peuvent être catégorisés en fonction de leur degré de vulgarité, il faut aussi considérer le *sens* actualisé dans l'énoncé plutôt que la *signification* de la phrase et des mots individuels (Ducrot, 1984 : 35), car l'insulte est un fait de discours plutôt qu'un fait de langue (Rosier, 2006 : 87). Par exemple, les posts suivants ne sont pas vulgaires si l'on considère seulement la signification principale des lexèmes *isolés* :

(3) « Toi je te viole. »

Nîmes – dans la rue

(4) « Viande à viol. »

Lyon – à la sortie du métro

Pourtant, il s'agit de menaces explicites de violences sexuelles. Une insulte peut être formée de termes non considérés comme vulgaires sur le plan lexical mais qui, combinés entre eux et dans ce contexte, deviennent de fait outranciers, insultants, menaçants et/ou déshumanisants. L'exemple (4) illustre bien cette dichotomie : « viande » et « viol » en tant que lexèmes n'appartiennent pas au registre vulgaire, bien que le caractère vulgaire de l'énoncé soit indéniable en raison de leur combinaison. Cette vulgarité « énonciative » découle de l'objectivation de L1, à l'aide d'une synecdoque particularisante réduisant la femme à son aspect physique et d'une métaphore qui en fait un objet de consommation (ici, d'un acte sexuel contraint). On retrouve cette construction syntaxique (substantif + préposition « à » + substantif sans article ou verbe à l'infinitif) dans nombre d'expressions désignant le caractère utilitaire d'un objet ou d'un animal : vache à lait, rouleau à pâtisserie, fauteuil à bascule, fer à repasser, machine à coudre, etc.

Afin d'avoir une image de l'ampleur de ce phénomène (sens actualisé de l'énoncé plutôt que signification littérale), nous avons codé chaque post en fonction du caractère transgressif ou non de son contenu. Nous entendons par transgressif tout énoncé produit par l2 qui contrevient aux codes sociaux convenus, en recourant à l'un ou plusieurs des procédés suivants : menace de violences physiques et/ou sexuelles, insulte, déshumanisation par réification/chosification, humiliation, atteinte à l'intégrité de la personne et/ou à son espace personnel, sa corporalité. Selon cette classification forcément subjective, 54 posts sur 74 (73 %) sont selon nous transgressifs. Comme la plupart des posts ne donnent pas suffisamment d'informations sur le contexte, la classification est fondée sur le contenu linguistique des citations et les inférences faites en fonction de la description de la situation et sa verbalisation. La seule forme linguistique, sans davantage de contexte ni accès à d'autres paramètres pour affiner l'analyse (p. ex. l'intonation, la gestuelle), ne permet pas toujours de déterminer le degré de transgression de l2 à l'égard de la victime d'outrances.

En fait, plutôt que les diverses caractéristiques d'ordre linguistique ou pragmatique dans le DD, les phénomènes les plus intéressants dans ce corpus concernent la manière dont L1 dévoile ou non sa présence dans le discours citant et dont il précise - à des degrés différents - non seulement sa propre identité et celle de l2 mais aussi, éventuellement, le déroulement de l'action, les circonstances et les conséquences de l'agression décrite dans le post.

## 2. Interaction entre discours cité et discours citant : types de narration

Dans cette section, les posts seront analysés en fonction de la complexité de la narration : si la narration d'un événement ou d'une série d'événements passés constitue la condition sine qua non de l'existence du discours rapporté, les posts faisant partie de notre corpus ne constituent presque jamais des narrations complètes.

### 2.1. Principes de classification

Chaque post raconte un événement ou une série d'événements singuliers ayant pour noyau la citation des propos perçus comme blessant l'intégrité de la personne qui en est la cible. Cependant, étant donné que la structure macro de la narration est déjà donnée dans la raison d'être du microblog, où tous les posts suivent le même modèle d'une façon implicite et mimétique (il s'agit de fournir un exemple d'agression verbale subie par les femmes de la part des hommes, certains exemples s'écartant parfois de ce modèle), il n'est pas nécessaire d'expliquer cette structure dans chaque post. Ainsi, si quelques posts consistant en une micro-narration décrivent en détail les circonstances, le déroulement de l'action, l'aspect physique et le comportement de l'homme ainsi que les émotions de la femme, une grande partie des posts cite tout simplement les propos du harceleur sans vraiment expliquer le contexte.

Comme cette variation semble avoir un effet considérable sur le plan de l'énonciation et que la dispersion des éléments de la narration n'est pas la même dans les différents sous-corpus, une classification des posts sur la base de leur composition narrative nous paraît pertinente. Au lieu de recourir à des taxonomies existantes telles que celle élaborée par Labov (1993 : 289-335) et les nombreuses versions modifiées qu'elle a inspirées (v. p. ex. Fleischman, 1997), nous sommes partis du principe qu'une analyse minutieuse des particularités du corpus (notamment le fait que, dans la plupart des cas, les narrations incluses dans les posts ne comprennent que des fragments d'une narration complète) et des phénomènes récurrents (p. ex. présence du narrateur dans son récit, description des personnages et de l'action, évaluation de la portée de l'incident) permettraient d'identifier des catégories pertinentes. Les trois types de narration ainsi identifiés sont les suivants : minimale, élémentaire et complexe.

### 2.2. Narration minimale

Près de la moitié des occurrences (n=33, soit 44,6 % des occurrences) dans ce corpus représentent une narration embryonnaire que nous proposons d'appeler

narration minimale, dans laquelle la seule information fournie par L1 consiste en la citation et la mention de circonstances spatio-temporelles comme l'année/le jour/l'heure, la ville et souvent aussi la rue, le quartier, le nom de la station de métro ou tout autre toponyme qui peut aussi être un nom commun. En conséquence, comme les verbes, les noms et pronoms décrivant les personnes impliquées sont absents, la place traditionnellement occupée par L1 reste pratiquement vide et la construction linguistique du post ne permet pas de conclure qu'il y a une correspondance entre L1 et le personnage subissant un traitement verbal dégradant de la part de I2, dont les propos sont cités :

(5) « Je te pète ta petite chatte. »

Lille – rue Esquermoise

Même si presque la moitié des posts relèvent de cette catégorie, il y a très peu de variations dans la forme des posts ; nous reviendrons sur la question de l'effacement énonciatif et sur celle des points de vue dans la partie « Discussion » infra.

Si des centaines de posts successifs sont formées de la même manière, on assiste par la suite à une évolution du genre de discours en question - évolution qui concerne aussi les relations entre L1 et I2. Ainsi, dans les posts publiés ultérieurement, on passe d'une narration minimale à une narration élémentaire.

### 2.3. Narration élémentaire

Dans cette catégorie (n=33, soit 44,6 % des occurrences), la citation et une description minimale des circonstances sont accompagnées de différents indices marquant la présence plus ou moins explicite de la subjectivité de L1, qui se désigne par des pronoms et d'autres indices de la première personne, ce qui impose « mécaniquement et sans aucune échappatoire la relation homodiégétique, c'est-à-dire la certitude que ce personnage est le narrateur » (Genette, 1983 : 71) mais aussi positionne explicitement L1 comme témoin des propos de I2 (Barthes, 1970 : 30). D'où un jeu subtil entre deux subjectivités : le « je » de la narration (*narrating I*), rapportant le DD de I2 et quelques détails sur le contexte, et le « je » de l'expérience (*experiencing I* ; Fleischman, 1990 : 219), s'identifiant explicitement comme étant non seulement le rapporteur des propos de I2 mais aussi la cible de ceux-ci. A contrario, dans la narration minimale analysée dans la partie 3.2, seul le « je » de la narration est présent, quoique d'une manière presque toujours implicite : il n'y a aucune trace linguistique ou énonciative de celui-ci dans le post et pourtant on sait que le post est produit par un « je » témoin, qui est éventuellement aussi la victime.

Trois sous-catégories de narration élémentaire se distinguent quant au rôle du dialogue, autrement dit la présence ou l'absence des propos de L1. Dans ce qui

suit, nous analyserons ces sous-catégories selon leur degré d'importance dans les différents sous-corpus. Ainsi, nous présenterons d'abord la narration élémentaire sans dialogue, présente dans les sous-corpus 1 à 4. Ensuite, nous passerons à la catégorie de narration élémentaire avec dialogue embryonnaire et commentaire, que l'on retrouve dans les sous-corpus 3 et 5. Finalement, nous analyserons des exemples de narration élémentaire avec dialogue embryonnaire pour seul indice de narrativité ; cette catégorie se manifeste dans les sous-corpus 3, 4 et 5. Par le terme « dialogue embryonnaire », nous voulons mettre l'accent sur le fait qu'il s'agit d'un micro-dialogue, constitué d'un ou deux tours de parole par participant.

### 2.3.1. Narration élémentaire sans dialogue

Dans la sous-catégorie la plus commune (n=16), consistant en une *narration élémentaire sans dialogue*, même si seuls les propos de l2 sont cités, la narration va au-delà de la narration minimale, car un ou plusieurs des traits suivants sont présents en plus de la mention de la localité et de l'heure : description de l'action accompagnant ou précédant l'interpellation de L1, des gestes du harceleur, des caractéristiques physiques du harceleur et/ou du « je » de l'expérience et parfois des personnes l'accompagnant. Plusieurs cas de figure sont présents : dans certains cas, c'est seulement l'indication du centre déictique de L1 dans la description de l'endroit où le harcèlement a eu lieu (exemple 6 : « chez moi ») ou l'expression de son point de vue (exemple 7 : « pleine ») qui marque le passage de la narration minimale à la narration élémentaire :

(6) « Ouais bébé, moi j'te lèche la chatte ! »

Lyon – en bas de chez moi, 14h

(7) « Toi je te prends sans capote ! »

Nîmes – en pleine rue

Dans l'exemple suivant (8), L1 propose une référence minimale à l2 en le désignant par le pronom personnel *il*, puis caractérise le contenu de la citation et rapporte d'autres propos de l2 dans un sommaire plus ou moins diégétique (McHale, 1978, v. aussi Genette, 1983 : 38). De plus, L1 identifie le « je » de l'expérience et son amie comme les cibles de ces propos (*nous*) ; en d'autres mots, L1 n'est pas seulement un témoin mais aussi clairement la destinataire et la victime du harcèlement de rue. Notons aussi la dynamique proche du dialogue : la réaction *Non ?* du harceleur est suscitée par une réponse négative, la gestuelle ou l'indifférence des interlocutrices, même si ces propos ou réactions ne sont pas précisés :

(8) « Hey les filles vous me faites un bisou ! Non ? Connasses va !!! »

Nantes – Il a insisté 2 fois et nous a demandé de l'accompagner chez lui... À une amie et moi.

Souvent, seule la description de l'action de L1 (exemple 9) et/ou de L2 (exemple 10) permet de constater qu'il y a une narration élémentaire en devenir dans le post :

(9) « Les filles comme toi qui mettent des shorts, elles cherchent à se faire violer. Sale pute. »

Strasbourg – en promenant mon chien

(10) « Salut vous, c'est laquelle qui me suce ? »

Paris – dans un couloir du métro République, adressé à ma sœur et moi, tout en baissant son pantalon

Certes, la différence entre les catégories « narration minimale » et « narration élémentaire » est très subtile dans ces cas de figure ; ce sont essentiellement la description de l'action et l'entrée en scène du « je » de l'expérience et de sa subjectivité exprimée par les références à la première personne (Benveniste, 1966 : 259) qui indiquent que l'on passe d'une narration minimale à une narration élémentaire. Du point de vue des actes de langage, on glisse donc d'un témoignage vers une confession, ce qui correspond à la transition du témoin vers la victime sur le plan de l'énonciation.

Deux exemples de narration élémentaire présentent l'action de L1 dans une courte phrase entre parenthèses, intercalée au milieu des propos de L2 :

(11) « Eh, tu t'es déjà faite violer cette nuit ? (Je pars.) Non, ne pars pas ! C'est juste que tu es tellement belle que je ne sais pas quoi te dire ! »

Lille – gare Lille Flandres

(12) « Bonsoir, bonsoir, bonsoir, bonsoir ! (Je ne me retourne pas.) Miaou ! Miaou ! Miaou ! Viens petite chatte ! »

Toulouse – place Wilson

Par le « je » dépeignant son action, inséré entre parenthèses au milieu du DD, L1 s'auto-définit comme destinataire des propos de L2 mais sans entamer le dialogue avec lui. En ce sens, nous considérons qu'il ne s'agit plus ici d'une narration minimale mais d'une narration élémentaire sans dialogue avec l'agresseur.

### 2.3.2. Narration élémentaire avec dialogue embryonnaire et commentaires

La technique de représentation de l'action, illustrée par les exemples 11 et 12, est très proche de la technique de représentation des propos de L1 dans la sous-catégorie suivante de narration élémentaire, à savoir la *narration élémentaire avec*

*dialogue embryonnaire et commentaires* (n=7). Ce type de narration est présent seulement dans les sous-corpus 3 et 4, ce qui suggère qu'il s'agit d'une classe hybride marquant la transition de la narration élémentaire sans dialogue à une narration élémentaire où seule la présence d'un dialogue embryonnaire dénote la narrativité. Dans cette sous-catégorie, les éléments de contextualisation que l'on retrouvait dans la première sous-catégorie de narration élémentaire (la narration élémentaire sans dialogue) sont complétés par les propos de L1, comme dans l'exemple suivant où ces propos sont accompagnés d'une description de son état d'âme et de sa manière de marcher et/ou de parler :

(13) Un homme bien mûr sur un banc : « Tu m'suces ? (Moi, pressée et de bonne humeur : J'prends pas les trucs avariés !) Salope ! Connasse ! »

Lyon – Gerland

Dans d'autres cas, l'action et les gestes de I2 peuvent également être décrits :

(14) « Eh mad'moiselle ! T'es étudiante ? (Oui, en Médecine) J'ai toujours rêvé d'avoir une femme médecin pour s'occuper de moi ! » (en se carressant le torse)

Lyon – dans la rue

Ainsi, les incisives dans le DD placent L1 comme le centre déictique qui interagit avec I2, en donnant à voir le contenu de leur bref échange et en narrant leurs actions ou sa propre attitude au moment de l'interpellation.

### 2.3.3. Narration élémentaire avec dialogue embryonnaire

Dans la troisième sous-catégorie de narration élémentaire, la *narration élémentaire avec dialogue embryonnaire* (n=10), seule la représentation d'un échange entre L1 et I2 implique la narrativité (par la présence explicite de L1 dans l'histoire). Cette sous-catégorie est présente dans les sous-corpus 3, 4 et 5 ; dans le sous-corpus 5 (n=5), c'est la seule catégorie de narration élémentaire. Les propos de L1 sont toujours placés entre parenthèses et précédés du pronom *moi* et de deux points, introduisant ainsi explicitement l'unification du « je » de la narration et du « je » de l'expérience. Si l'exemple 15 illustre un type assez répandu dans le sous-corpus 5, à savoir des propos qui ne sont pas directement agressifs, l'exemple 16 est l'un des rares cas où L1 n'est pas la cible principale de la dégradation :

(15) « Excusez-moi mademoiselle, je suis perdu. (Moi : Je suis pas d'ici mais je peux peut-être vous aider.) Cool, je recherche le chemin de l'amour, vous pouvez m'aider ? »

Marseille

(16) « Hé mademoiselle je veux montrer ma technique de bogoss de la séduction. T'as un keum ? (Moi : Oui.) Bah ton copain je l'encule ! »  
Albi – supermarché

Intercaler la description de l'action et les paroles de L1 au milieu du DD, entre parenthèses, est donc un phénomène que l'on retrouve dans ces deux dernières sous-catégories de narration élémentaire, et qui semblerait indiquer une représentation hybride de la parole et de l'action. Néanmoins, il convient de résister à cette tentative d'explication, car l'usage des parenthèses est en réalité imposé par les contraintes de la plateforme - comme la citation de l2 est automatiquement placée entre guillemets, les usagers n'ont à leur disposition que les parenthèses pour intercaler les propos de L1 ou une description de son action au milieu de la citation.

#### 2.4. Narration complexe

Dans les sous-corpus 1 et 2, c'est-à-dire les sous-corpus les plus récents, on retrouve aussi des posts représentant la troisième catégorie narrative dans notre analyse : la narration complexe (n=8, soit 10,8 % de toutes les occurrences). Par contraste avec les narrations minimale et élémentaire, ces posts contiennent une description des conséquences du harcèlement et/ou des éléments axiologiques explicites dans la description des circonstances ou des personnages. Dans l'exemple suivant (17), les circonstances et les participants ainsi que l'action et les gestes de l2 sont décrits en détail. En outre, l'adverbe *sagement* accentue le fait que les deux femmes n'étaient pas impliquées dans une action provocante ; la mention de *petite-amie* suggère par ailleurs qu'il pourrait s'agir d'une agression non seulement sexiste, mais aussi lesbophobe :

(17) « J'te pète les seins. »

Nice – Parc du Paillon, en pleine journée.

Alors que j'étais dans un parc avec ma petite-amie, sagement allongée sur ma serviette, il passe au dessus de moi et me dit ça tout en mimant le geste avec ses mains.

D'une certaine manière, L1 tient à se justifier aux yeux des lecteurs de la plateforme, en insistant sur le fait que son comportement non provoquant ne peut en aucun cas légitimer l'agression verbale énoncée par l2. Par ailleurs, la narration complexe se termine souvent par une évaluation de la situation ou des propos de l'agresseur :

(18) « Eh tu veux pas me sucer ? »

Paris 20eme – 2004, 7h45

J’allais au collège, 13-14 ans, Eastpak sur le dos, un mec d’une bonne trentaine d’années passe en scooter et ralentit pour me demander ça, alors qu’il n’y avait personne dans la rue. Premier flip d’une longue lignée.

Cet exemple contient plusieurs détails intensifiant le caractère choquant du harcèlement : l’agression verbale a lieu très tôt le matin, la fille est jeune d’âge et d’apparence (sac à dos pour se rendre au collège) et se trouve toute seule dans la rue. La narration se termine par une évaluation faisant référence à une série d’incidents ultérieurs, marquant ainsi le caractère itératif du harcèlement. Dans les deux exemples (17) et (18), le DD est accompagné d’un discours narrativisé (McHale, 1978) qui reprend le DD tout en permettant de souligner la présence du « je » de l’expérience dans la diégèse (*me dit ça*) et de préciser l’acte de langage du DD (*pour me demander ça*).

### 3. Discussion

Le tableau récapitulatif ci-dessous décrit la répartition des catégories de narration dans les différents sous-corpus :

Sous-corpus	Narration minimale	Narration élémentaire				Narration complexe	Total des occurrences
		Total	Sans dialogue	Avec dialogue embryonnaire et commentaires	Avec dialogue embryonnaire		
1	3	4	4	–	–	7	14
2	6	8	8	–	–	1	15
3	6	9	3	4	2	–	15
4	8	7	1	3	3	–	15
5	10	5	–	–	5	–	15
Total	33	33	16	7	10	8	74

**Tableau 2 :** Types de narration dans chaque sous-corpus

Ce tableau permet d’apprécier notamment l’évolution des types de narration et le rôle joué par le dialogue dans ces changements. Ainsi, en remontant du sous-corpus 5, le plus ancien, vers le sous-corpus 1, regroupant les posts les plus récents, on peut constater une certaine progression d’une narration élémentaire vers une narration complexe - cette dernière n’est présente que dans les deux sous-corpus les plus récents. Parallèlement, on observe une évolution du rôle du dialogue dans la narration : dans le sous-corpus 5, c’est la narration minimale

qui prédomine avec 10 occurrences, les 5 cas de narration élémentaire étant tous construits à l'aide du dialogue embryonnaire. Dans les sous-corpus 3 et 4, on retrouve toutes les sous-catégories de narration élémentaire : absence de dialogue, combinaison du dialogue avec d'autres indices d'une narration en devenir et le dialogue embryonnaire comme seul marqueur de narrativité. Par opposition, dans les sous-corpus 1 et 2, à savoir les sous-corpus les plus récents, on note l'absence de tout dialogue mais une narration plus complexe.

Reste à savoir pourquoi il y a cette évolution et quelle en est la portée. Premièrement, les changements observés entre les sous-corpus indiquent qu'il s'agit d'un genre de discours pas tout à fait consacré et qu'une innovation narrative utilisée par un(e) internaute peut déclencher une mode s'étendant sur plusieurs posts ultérieurs. En d'autres mots, il est très probable que les internautes insérant leur témoignage de harcèlement ne lisent pas tous les posts antérieurs ; nous pouvons supposer qu'elles (et ils, dans certains cas) jettent un coup d'œil rapide aux posts les plus récents et suivent le modèle que ceux-ci proposent au moment de rédiger le leur sur le site. Parmi ces posts, surgissent sporadiquement des innovations qui rompent les normes implicites formées par un groupe de posts construits d'une manière similaire, et ces inventions peuvent devenir la norme pendant une durée plus ou moins longue. La seule catégorie qui résiste à ces changements est la narration minimale consistant en la citation en DD et une description sommaire du contexte de l'agression verbale, mais plus les témoignages sont récents, plus la proportion des posts représentant cette catégorie diminue.

Deuxièmement, l'évolution des catégories de narration suit aussi une progression vers une expression de plus en plus marquée de la subjectivité de L1. Ainsi, si 10 occurrences sur 15 relèvent de la narration minimale dans le sous-corpus 5, cette catégorie n'est présente que dans 3 occurrences sur 14 dans le sous-corpus 1. Il s'agit donc, dans un premier temps, d'un cas particulier d'effacement énonciatif qui procède par la mise en exergue d'une citation anonyme accompagnée d'une description minimale du contexte, où le sujet parlant joue un « jeu » et disparaît de son énonciation (Charaudeau, 1992 : 650). Il se caractérise en outre par des nominalisations, des termes non-marqués et des phrases averbales (Rabatel, 2004a : 4) et évoque un témoin auquel le discours s'impose d'une manière apparemment objective (Charaudeau, 1992 : 649). Dans un deuxième temps, on observe plutôt une narration proprement dite à la première personne, qui met l'accent sur la subjectivité et le centre déictique de L1.

Dans les deux cas, L1 est toujours présent dans le discours cité, car même si la citation est apparemment fidèle aux propos tenus, L1 la recontextualise, modifiant par conséquent aussi la portée et l'orientation argumentative de ceux-ci, ce qui

efface le point de vue de l2 (Rabatel, 2004b : 24 ; Vion, 2004 : 99). Or, il n'est pas aisé de déterminer s'il s'agit, dans ce cas particulier d'effacement énonciatif, d'une sur-énonciation - où le jeu énonciatif est dominé par un énonciateur qui impose son point de vue aux autres tout en le présentant comme un point de vue objectif - ou bien d'une sous-énonciation - où l'énonciateur n'est qu'un relais se rangeant à l'avis d'une autorité (Rabatel, 2004a : 8 ; Grossmann, Rinck, 2004 : 34, 39). En fait, les posts apparemment dépourvus de narration, que nous avons placés dans la catégorie « narration minimale », mettent l'accent sur la présence d'un énonciateur universel qui dénonce le harcèlement de rue subi par les femmes ; il s'agirait donc d'une désinscription énonciative équivalant à la sous-énonciation parce que L1 adopte le point de vue de « l'autorité » qui impose non seulement l'ethos émancipateur induit par la dénonciation de la violence contre les femmes mais aussi le format dans lequel la dénonciation doit se faire (Grossmann, Rinck, 2004 : 38 ; Rabatel, 2004a : 11). Toutefois, L1 et son point de vue sont complètement effacés : on a l'impression que le DD, contenant le point de vue de l2, surgit *ex nihilo* plutôt que de la source énonciatrice L1. Cependant, plus on évolue vers une narration complexe, plus le point de vue subjectif de L1 est présent, ce qui équivaldrait à une sur-énonciation, le point de vue de L1 surplombant et « ravalant » (Grossmann, Rinck, 2004 : 49) les propos de l2. Dans ces cas de figure, on pourrait même avancer qu'il s'agit d'une *double sur-énonciation* : le point de vue surplombant l2 est constitué d'un amalgame du point de vue de L1 et de l'énonciateur universel.

Parallèlement, tous les posts illustrent implicitement une *argumentation par l'exemple* (Perelman, 1977 : 119) ou une *argumentation par autorité d'autrui* (Tuomarla, 1999 : 77). Toutefois, il ne s'agit ni d'un exemple à suivre ni d'une autorité souhaitée mais plutôt d'une *visée argumentative détournée*, qui consiste en la modification des relations de pouvoir rendant possible le harcèlement de rue dans son étendue actuelle. On peut observer un mouvement du signalement objectivant des propos dégradants anonymes vers un « aveu » disant la vérité d'un point de vue personnel (Foucault, 1976 : 79). Cela reflète potentiellement la disposition naturelle de l'être humain à narrer les événements et à les relier à son vécu personnel ainsi qu'au centre déictique de l'être discursif qu'est L1. Ainsi, si on peut arguer que l'anonymat complet de la narration minimale accentue la prise de distance (qui est une des caractéristiques essentielles du DD), la citation entourée d'une véritable narration (élémentaire ou complexe) personifie l'exemple fourni par la citation et l'insère dans la vie du « je » de l'expérience (la personne réelle qui en subit aussi les conséquences émotionnelles), ce qui renforce la blessure comme effet perlocutionnaire de l'insulte, c'est-à-dire l'acte accompli ou provoqué par le

dire de l2 (Austin, 1970 : 119). De cette manière, l'exemple de propos que quiconque peut entendre dans la rue devient un exemple de propos dont toute femme peut éprouver l'effet affectif indésirable et dont toute femme peut devenir la cible. D'une part, le DD n'est jamais une reproduction fidèle des propos réellement tenus mais plutôt une illusion (Maingueneau, 1993 : 96-97), fondée essentiellement sur « la reprise de présupposés pragmatiques, idéologiques et culturels attestés dans le hors-texte » (Lane-Mercier, 1990 : 49). D'autre part, le DD est une représentation sélective du contenu linguistique et des caractéristiques suprasegmentales : on ne peut pas transcrire toutes les subtilités de la parole par des lettres et des signes de ponctuation. C'est la raison pour laquelle une citation entourée d'une narration personnelle est souvent plus efficace qu'une citation entourée d'un fragment de narration complètement nominalisé. Ainsi, le type de narration mobilisé a aussi des répercussions sur l'ethos du lectorat, car cet ethos varie, entre autres choses, en fonction du genre de discours (Maingueneau, 1993 : 82).

Dans les deux cas (citation « objectivante » et citation « personnalisée »), l'expropriation du discours haineux de son autorité performative ouvre la voie à une resignification subversive (Butler, 2004 : 229) reposant sur la *force de rupture* (Derrida, 1972 : 387-388) qui émane de la recontextualisation du discours cité. Cette force transforme le statut du performatif insultant au moment même où il est mis en circulation par la citation dans un contexte qui ne saurait être le même que dans l'énonciation originelle. Ainsi, les citations de harcèlement de rue et les narrations qui les entourent forment un discours alternatif (Moïse, Hugonnier, 2019), qui ne serait pas possible sans une agentivité collective formée par toutes ces voix de femmes (Marignier, 2015 : 54)<sup>11</sup>.

## Conclusion

Dans cet article, nous avons catégorisé 74 posts relevés sur le microblog PTS, d'un point de vue linguistique et surtout narratif. Les posts contiennent tous la citation des propos du harceleur (l2) en discours direct, entre guillemets. Ce discours cité s'accompagne d'une narration produite par l'auteur du post (L1), qui s'avère plus ou moins sommaire, ce qui complexifie souvent la recherche de la véritable source énonciative. Sur le plan lexical, les posts se caractérisent par leur vulgarité (près de la moitié des occurrences), notamment lors de l'interpellation de la victime d'outrances, mais pas tous. Lorsque nous dépassons ce cadre lexicosémantique initial pour prendre en compte le sens actualisé de l'énoncé, à savoir la construction discursive de l'insulte (Rosier, 2006), il s'avère que 73% des citations en DD revêtent un caractère transgressif, par une atteinte à la corporalité de la victime de cette violence verbale.

Nous avons ensuite cherché à comprendre comment s'articulaient discours citant et discours cité dans ces micro-récits de témoignage et avons ainsi identifié trois types de narration : minimale, élémentaire et complexe. La narration minimale induit un effacement énonciatif, en mettant en exergue les propos de L2, et en retrace le locuteur-énonciateur primaire qui dénonce et, dans la majorité des cas, subit l'agression verbale (L1). Cette narration minimale est réduite à l'énoncé de circonstances spatio-temporelles, sans subjectivité ni deixis. La deuxième catégorie, la narration élémentaire, qui introduit plus explicitement une relation entre discours citant et cité (citation en DD + marques de la présence de L1), est plus intéressante du point de vue de l'énonciation et de la narration, dans la mesure où le « je » de narration se double cette fois du « je » de l'expérience. La narration élémentaire prend trois formes différentes : la narration élémentaire sans dialogue (indices qui situent L1 comme centre déictique), la narration élémentaire avec dialogue embryonnaire et commentaires (irruption narrative de L1 dans le discours cité, notamment à l'aide d'incises entre parenthèses pour apporter des éléments de contextualisation supplémentaires), et la narration avec un embryon de dialogue, qui implique un échange entre L1 et L2 (citation des propos tenus par les deux locuteurs). Notre troisième catégorie, la narration complexe, intègre davantage d'éléments de description des agresseurs et des circonstances et/ou des dispositions psychologiques de la victime avant, pendant ou après l'agression.

Nos cinq sous-corpus ont été classés selon une approche diachronique (du plus récent au plus ancien), afin de voir si une évolution du type de narration (et, par extension, du genre textuel) était perceptible. Nous constatons que la narration évolue en effet de minimale (prédominante dans le sous-corpus 5, le plus ancien) à complexe (présente seulement dans les deux sous-corpus récents) et davantage marquée par la subjectivité de L1, ce qui relèverait d'une sur-énonciation (le point de vue de L1 « domine » l'énoncé de L2) voire d'une double sur-énonciation (points de vue de L1 et de l'énonciateur universel). À l'inverse, la désinscription énonciative de L1 (effacement énonciatif) dans les narrations minimales accroît la présence de l'énonciateur universel qui dénonce ces outrages et impose le format de leur dénonciation - ce que l'on pourrait caractériser comme un cas spécial de sous-énonciation -, créant ainsi un genre textuel non stabilisé et évolutif.

Outre la dimension cathartique pour les victimes, la dénonciation de pratiques outrancières par le biais du militantisme numérique tend à provoquer une prise de conscience collective de la quantité et surtout de la répétitivité de ces actes de violence verbale. L'effet de nombre crédibilise la parole des victimes de ces agressions verbales gratuites, qui trouvent alors de multiples échos à leur expérience traumatique individuelle, et construisent ainsi une forme de communauté féminine solidaire, tout en attirant l'attention des médias sur leur sort. Cette centralisation

de témoignages anonymes contribue à mettre au jour le harcèlement de rue, en vue de faire réagir les instances politiques et, peut-être, de faire évoluer les mentalités, en proposant un discours alternatif qui apporte, par des expériences de vie, une autre vision du monde (Moïse, Hugonnier, 2019).

## Bibliographie

- Adam, J.-M. 1992. *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Nathan.
- Adam, J.-M. 2002. Récit. In : P. Charaudeau et D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil, p. 484-487.
- Adam, J.-M., Revaz, F. 1996. *L'analyse des récits*. Paris : Seuil.
- Austin, J. L. 1970 [1962]. *Quand dire c'est faire*. Trad. Lane, G. Paris : Seuil.
- Barthes, R. 1970 [1953]. *Le degré zéro de l'écriture, suivi de Nouveaux essais critiques*. Paris : Seuil.
- Benveniste, É. 1966. *Problèmes de linguistique générale, 1*. Paris : Gallimard.
- Butler, J. 2004 [1990]. *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*. Trad. C. Nordmann et J. Vidal. Paris : Amsterdam.
- Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Derrida, J. 1972. *Marges de la philosophie*. Paris : Minuit.
- Ducrot, O. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Fleischman, S. 1990. *Tense and Narrativity. From Medieval Performance to Modern Fiction*. Austin: University of Texas Press.
- Fleischman, S. 1997. « The 'Labovian Model' Revisited with Special Consideration of Literary Narrative ». *Journal of Narrative and Life History*, n° 7 (14), p. 159-168.
- Foucault, M. 1976. *Histoire de la sexualité I, La volonté de savoir*. Paris : Gallimard.
- Genette, G. 1983. *Nouveau discours du récit*. Paris : Seuil.
- Grossmann, F., Rinck, F. 2004. « La surénonciation comme norme du genre : l'exemple de l'article de recherche et du dictionnaire en linguistique ». *Langages*, n° 156, p. 34-50.
- Labov, W. 1993 [1972]. *Le parler ordinaire : la langue dans les ghettos noirs des États-Unis*. Trad. A. Kihm. Paris : Minuit.
- Lane-Mercier, G. 1990. « Pour une analyse du dialogue romanesque ». *Poétique*, n° 81, p. 43-62.
- Maingueneau, D. 1993. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. 3<sup>e</sup> éd. Paris : Dunod.
- Marignier, N. 2015. « L'agentivité en question : étude des pratiques discursives des femmes enceintes sur les forums de discussion ». *Langage & Société*, n° 152, p. 41-56.
- McHale, B. 1978. « Free Indirect Discourse: A Survey of Recent Accounts ». *PTL: A Journal for Descriptive Poetics and Theory of Literature*, n° 3, p. 249-278.
- Moïse, C., Hugonnier, C. 2019. « Discours homophobe. Le témoignage comme discours alternatif ». *Semen - Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 47, p. 121-136.
- Perelman, C. 1977. *L'empire rhétorique*. Paris : Vrin.
- Rabatel, A. 2001. « Les représentations de la parole intérieure [Monologue intérieur, discours direct et indirect libres, point de vue] ». *Langue française*, n° 132, p. 72-95.
- Rabatel, A. 2004a. « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». *Langages*, n° 156, p. 3-7.
- Rabatel, A. 2004b. « Stratégies d'effacement énonciatif et posture de surénonciation dans le *Dictionnaire philosophique* de Comte-Sponville ». *Langages*, n° 156, p. 18-33.
- Rosier, L. 2000. « Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques. Présentation ». *Cahiers Chronos*, n° 5, p. 1-8.
- Rosier, L. 2006. *Petit traité de l'insulte*. Charleroi : Labor.

- Taivalkoski-Shilov, K. 2006. *La tierce main. Le discours rapporté dans les traductions françaises de Fielding au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Arras : Artois Presses Universitaires.
- Tuomarla, U. 1999. *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Helsinki : Academia scientiarum fennica.
- Vion, R. 2001. Effacement énonciatif et stratégies discursives. In : M. de Mattia et A. Joly (éds.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Paris : Ophrys, p. 331-354.
- Vion, R. 2004. « Modalités, modalisations et discours représentés ». *Langages*, n° 156, p. 96-110.

## Notes

1. Ce texte s'inscrit dans les travaux du groupe de recherche international *Draine*, « Haine et rupture sociale : discours et performativité », qui réunit une trentaine de chercheuses et chercheurs dans une perspective interdisciplinaire, autour de l'étude du discours de haine et de ses caractéristiques spécifiques.
2. Les textes de loi sont disponibles sur le site <https://www.legifrance.gouv.fr> : voir la « LOI n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (1) », ainsi que l'article 621-1 du Code pénal, modifié le 23 mars 2019.
3. <https://payetashnek.tumblr.com> [consulté le 20 avril 2021].
4. Figure 1: <https://drive.google.com/file/d/18k7px5pulv1iBxOPZ1LI0krnJpH2UNUy/view?usp=sharing>
5. La distinction entre le locuteur, responsable du centre déictique, et l'énonciateur, être intradiscursif se manifestant seulement dans des attitudes, positions et points de vue qui sont par ailleurs organisés par le locuteur (Ducrot, 1984 : 204-205 ; Vion, 2004 : 98) est quelque peu difficile dans le cas du DD. En fait, L1 fait entrer en scène un autre locuteur, I2, et présente ses propos comme reproduisant fidèlement les propos effectivement tenus. Parmi les différentes nomenclatures disponibles (Rabatel, 2004b : 18), nous avons donc choisi L1 pour désigner la source du discours citant et I2 pour la source du discours cité. L'usage varie ; dans certaines taxonomies, c'est l'énonciateur du discours rapporté qu'on appelle locuteur, tandis que l'énonciateur rendant possible le discours rapporté est dénommé *rapporteur* (Taivalkoski-Shilov, 2006 : 35).
6. Figure 2: <https://drive.google.com/file/d/1bN9AOm1j2bACO8mKBgpzftiRwbrKvSgs/view?usp=sharing>
7. Pour cette raison, dans notre analyse, au lieu d'utiliser le terme de récit, nous optons pour celui de narration, plus apte à caractériser (d'un point de vue énonciatif) les phénomènes narratifs dans le cadre de micro-récits fragmentaires sur des plateformes en ligne (Adam, 2002 : 485).
8. L'auteur du post suivant, bien qu'il dénonce les actes de violence à l'égard des femmes, ne semble pas avoir compris l'objectif du Tumblr ni le format de rédaction (DD du harceleur + éléments de contextualisation) : « Tombée sous les coups de son mari. Aujourd'hui, dans la petite ville où j'ai grandi (Yonnax dans l'Ain), une [sic] homme a assassiné sa femme de 10 coups de couteaux devant leur enfant de 3 ans, parce qu'il ne voulait pas qu'elle le quitte. Il faut que cela cesse. Maintenant. »
9. Les exemples sont reproduits tels que les posts sont rédigés sur le site, sans correction d'ordre grammatical, orthographique ni stylistique, afin d'en préserver l'authenticité. La ponctuation n'a pas non plus été modifiée.
10. Notons d'ailleurs que cette valeur modale introduit ici un troisième discours, cité dans le discours cité de I2.
11. Nous définissons l'agentivité comme puissance d'agir (d'un individu ou d'un groupe), coïncidant, en l'occurrence, avec une prise de distance vis-à-vis du pouvoir du performatif insultant (Butler, 2004 : 15-16).



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

# L'incertitude à double sens : le conditionnel journalistique et la construction de l'objectivité et de la subjectivité dans les textes journalistiques

**Michael Arrigo**

Université de Californie à Berkeley, États-Unis

[mcarrigo@berkeley.edu](mailto:mcarrigo@berkeley.edu)

<https://orcid.org/0000-0002-7618-8324>

Reçu le 30-05-2021 / Évalué le 01-07-2021 / Accepté le 11-11-2021

## Résumé

Cette étude porte sur l'emploi du conditionnel journalistique en tant qu'outil de la *surénonciation* et de la *sousénonciation* (Rabatel, 2004) dans les textes journalistiques. En nous appuyant sur le modèle énonciatif proposé par Sophie Marnette (2005), nous examinons comment le conditionnel journalistique module la présence de la voix du journaliste et de ses sources en tant que présences subjectives, tout en reconnaissant que le conditionnel journalistique sert aussi aux exigences de l'objectivité journalistique. Nous montrons que le conditionnel est apte à mettre en valeur aussi bien la subjectivité du journaliste que celle de sa source.

**Mots-clés** : conditionnel journalistique, sousénonciation, surénonciation, voix, incertitude, stratégie

## Two-way uncertainty: The press conditional and the construction of objectivity and subjectivity in journalistic texts

## Abstract

This study treats the use of the press conditional as a tool of *over-enunciation* and *under-enunciation* (Rabatel, 2004) in journalistic texts. Adopting the enunciative model proposed by Marnette (2005) and contributing to a discussion undertaken by her in an earlier work, I examine how the press conditional modulates the presence of the voice of the journalist and their sources as subjective entities, while recognizing that the press conditional also serves to satisfy the demands of journalistic objectivity. I demonstrate that the conditional is equally apt to highlight the subjectivity of the journalist or that of the journalistic source.

**Keywords**: press conditional, underenunciation, overenunciation, voice, uncertainty, strategy

## Introduction

Cet article porte sur le rôle et les fonctions du conditionnel journalistique en tant que forme particulière du discours rapporté dans l'écriture journalistique. Le conditionnel journalistique est celui que l'on trouve dans des énonciations telles que (1) :

(1) La Drac *aurait antidaté* un document administratif  
(Haillet, 2002 : 15)

Supposant que l'énoncé dans (1) ait été tiré d'un journal, un lecteur entendrait que l'événement décrit n'est pas sûr et reste à être vérifié. Haillet (2002 : 15) note que cet emploi du conditionnel peut être paraphrasé en combinant un passé composé, un présent ou un futur avec la particule *paraît-il* : *La Drac a antidaté un document administratif, paraît-il* représente l'un des deux emplois épistémiques du conditionnel – l'autre se trouvant dans les interrogatives pour marquer une inférence (Tasmowski, 2001) – des emplois qui s'ajoutent aux emplois temporel, hypothétique et atténuatif du conditionnel. Il est généralement admis que le conditionnel journalistique marque la non-prise-en-charge du locuteur vis-à-vis du contenu de l'énoncé, signalant aussi que l'information véhiculée par celui-ci a été empruntée à autrui. Quoique la question fasse toujours débat pour déterminer auquel de ces deux traits il faut accorder la primauté, leur coexistence serait un fait acquis pour une majorité de chercheurs (Dendale, 1993 ; Abouda, 2001 ; Kronning, 2002)<sup>1</sup>.

Pourtant, il nous paraît plus adéquat de commencer par voir pourquoi ce conditionnel serait remarquable au niveau journalistique, au-delà de son intérêt linguistique<sup>2</sup>. Avant tout, ce qui rend le discours journalistique exceptionnel par rapport aux autres discours, c'est son lien à la vérité, lequel lui accorde un rang particulier dans la société (Broersma, 2010 : 58). Charaudeau (2006 : § 16) note que ce rapport se fonde sur « le contrat de communication », qui exige du journaliste une objectivité rigoureuse et une neutralité maximale par rapport à cette matière première du journalisme, le discours cité :

*... il s'agit pour le journaliste de rapporter les faits de la façon la plus précise possible, avec, comme on le dit en narratologie, un point de vue de narrateur externe qui tenterait de décrire fidèlement la succession des faits, et de mettre en évidence (ou à suggérer quand il n'en a pas la preuve) la logique d'enchaînements entre ceux-ci. Il en est de même pour l'activité qui consiste à rapporter des paroles, des déclarations, des discours et les réactions qui s'ensuivent. La mise en scène de ce que l'on appelle le discours rapporté devrait également satisfaire à un principe de distance et de neutralité qui oblige le rapporteur journaliste à s'effacer, et dont la marque essentielle est l'emploi des guillemets encadrant le propos rapporté.*

Dans la mesure où le conditionnel signale la non-vérification d'un fait, son emploi risque de laisser planer le doute sur la crédibilité du journaliste et risque à ce titre d'amoinrir le contrat de communication : le journaliste est chargé

de ne communiquer au lecteur que ce qui est vrai et non le possiblement vrai. Au niveau de son traitement des citations, il est aussi chargé de préciser de façon claire les sources des discours qu'il transmet. Comme Rosier (2002 : 29) tient à le souligner, le conditionnel journalistique représente « *un mélange discursif* » entre le journaliste et les sources qu'il cite, estompant les lignes de démarcation auxquelles Charaudeau (2006 : § 16) fait allusion. Si les textes journalistiques se tissent d'une alternance entre les citations transformées en événements et les événements transformés en citations, comme le décrit Marnette (2004 : 51), il est difficile de cerner dans quelle mesure un énoncé tel que (1) représente le discours du journaliste ou une citation<sup>3</sup>.

Il faut aussi remarquer que le principe de la neutralité journalistique implique certaines conséquences pour la hiérarchisation des locuteurs sur le plan énonciatif. La voix du journaliste, qui devrait à tout moment afficher sa neutralité à force de démontrer sa conformité aux conventions journalistiques, devrait « *[s']effac[er] pour donner la priorité aux sources (sources de discours en tant qu'événements ou sources de discours à propos d'un événement)* » (Marnette, 2004 : 51). Marnette (2004 : 52) observe que, selon ce précepte, on s'attendrait à ce que le locuteur journaliste, sur le plan interactionnel, soit un *sousénonciateur* par rapport au *surénonciateur* (Rabatel, 2004 : 9-10) que représenterait le locuteur source. Toutefois, Marnette (2004 : 53) remarque que le journaliste est apte à se mettre au rang de surénonciateur, pour diverses raisons et à diverses fins<sup>4</sup>.

Pour Marnette (2004 : 53), le conditionnel journalistique serait une forme de *surénonciation*, du moment que celui-ci reflète une évaluation subjective de la part du journaliste. Si on imagine le contexte qui aurait motivé le conditionnel journalistique de (1) – par exemple, un manque de preuve prépondérante ou la possibilité que l'allégation vienne d'une investigation en cours – le journaliste se place au rang du surénonciateur puisque le contrat de communication veut que celui-ci signale de façon catégorique toute information douteuse. Cet exemple de la surénonciation du locuteur journaliste relève donc de son autorité et des responsabilités que, forcément, celle-ci entraîne. En se distanciant du contenu par le biais du conditionnel journalistique, le journaliste montre qu'il n'a pas accepté d'emblée l'allégation avancée, démontrant son adhésion au principe de neutralité, ce qui sert à garantir, à un niveau plus global, son objectivité. Bien que le locuteur-journaliste ait introduit une trace de subjectivité en faisant cette évaluation, depuis la perspective des objectifs communicatifs du domaine journalistique, il s'avère que cette évaluation répond aux exigences de l'objectivité journalistique plutôt qu'aux caprices du journaliste.

C'est sous l'angle de l'objectivité et de la subjectivité que nous essayerons dans cette étude d'examiner la capacité du conditionnel journalistique à contribuer à la participation à la surénonciation mais aussi à la *sousénonciation* de la voix du journaliste ; nous contribuerons donc à la discussion amorcée par Marnette (2004). Nous adapterons le modèle de l'énonciation proposé par Marnette (2005 : 23-28) afin de donner une conception formelle du plan interactionnel actualisé par les énonciations au conditionnel. En nous basant sur un corpus constitué de deux quotidiens nationaux français, *Le Monde* et *Libération*, nous analyserons, dans un premier temps, comment le conditionnel peut représenter des moments de surénonciation du journaliste<sup>5</sup>. Dans un deuxième temps, nous examinerons la façon dont le conditionnel, à certains moments, peut aussi devenir un outil de sousénonciation, qui met en relief la voix de la personne citée.

### 1. Le conditionnel journalistique : deux énonciateurs

S'appuyant sur la théorie de l'énonciation, Marnette (2005 : 25) adapte les notions de *sujet parlant*, de *locuteur* et d'*énonciateur* et les applique au discours rapporté. Dans le cas du discours rapporté, le sujet parlant représente la voix citante et le locuteur la voix citée. L'énonciateur représente le point-de-vue (pdv) exprimé. Les différentes formes de discours rapporté se différencient en fonction de la relation entre le locuteur et l'énonciateur. On peut comparer le modèle du discours direct à celui du discours indirect que propose Marnette (2005 : 23) en nous référant aux exemples (2) et (3), où le discours rapporté est en italiques :

(2) Alors, Paul m'a regardé et il m'a dit : « *Je ne veux pas y aller. Et toi ?* »

*Sujet parlant* : je

*Locuteur* : Paul

*Énonciateur* : Paul

(3) Alors, Paul m'a regardé et il m'a dit qu'il ne voulait pas y aller et m'a demandé ce que je voulais faire.

*Sujet parlant* : je

*Locuteur-énonciateur* : je

*Énonciateur* : Paul

Dans (2), le sujet parlant reprend de façon exacte les paroles de Paul. Paul est donc le locuteur, et il va de soi que c'est son pdv qui ancre la locution. En revanche, dans (3), le sujet parlant résume deux énonciations de Paul, ce qui fait que le sujet parlant est coextensif avec le locuteur-énonciateur tout en exprimant le pdv de Paul, qui reste l'énonciateur.

Par souci de brièveté, il convient de faire remarquer qu'à l'égard de cette analyse, nous pouvons nous épargner une discussion extensive du sujet parlant et du locuteur. Dans le contexte journalistique, c'est le journaliste, en tant que collecteur de citations et rédacteur d'articles, qui joue ce double rôle. Ce qui devrait attirer notre attention, c'est le statut de l'énonciateur. Marnette (2005 : 25) note que le conditionnel journalistique implique la présence d'au moins deux énonciateurs, dont le rapport au locuteur (le journaliste) n'est pas bien défini, ce qui le distingue du discours indirect en (3). Pourtant, je tiens à souligner que dans le contexte journalistique, nous pouvons facilement identifier la nature du rapport entre les deux énonciateurs en nous appuyant sur le cotexte de l'énoncé au conditionnel et son contexte journalistique plus large, dans lequel l'objectivité fonctionne comme principe déterminant.

Nous pouvons commencer par un exemple tiré de *Libération* dans un article révélant une enquête en cours concernant des cas potentiels d'abus sexuel commis par des troupes françaises en Centrafrique (4) :

(4) Un rapport de l'ONU avance que des hommes de « Sangaris » *auraient abusé* d'enfants.

– *Libération*, 30/04/2015

*Énonciateur 1* : rapport de l'ONU ≈ *Énonciateur 2* : journaliste

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, alors que le journaliste affiche une certaine réserve vis-à-vis de l'information transmise, il ne le fait pas afin d'insérer une opinion personnelle mais plutôt pour garantir la fiabilité de ce qu'il rapporte, tel que le contrat de communication et la bonne pratique journalistique l'exigent. On désigne cette relation de réserve par le symbole presque égal parce que le conditionnel nous signale que le fait est « à confirmer », pour reprendre la formulation de Gosselin (2001 : 46-47). Il n'est pas exclu que le journaliste finisse par accréditer ce que le rapport dit ; dans (4), le conditionnel ne représente qu'un report de ce moment, par souci de précision journalistique. Une fois ces accusations confirmées, il se pourrait que le journaliste cesse de s'appuyer sur une source pour faire preuve de ce qu'il relate. Dans ce cas, on pourrait imaginer que le journaliste rapporte ces mêmes faits dans une phrase telle que (5) :

(5) Des hommes du « Sangaris » *ont abusé* d'enfants.

*Énonciateur* : journaliste

Dans (5), l'accusation de (4) atteint le statut de vérité à force d'avoir été intégrée au discours du journaliste, signalant sa prise-en-charge du contenu relaté. Dans la mesure où le journalisme est censé transmettre la « vérité », le pdv du journaliste ne représente pas un pdv subjectif mais plutôt un pdv « objectif », un

statut accordé par les conventions qui conditionnent le discours journalistique : prendre en charge, c'est transformer en vérité. En revanche, les allégations dans (4) ont la possibilité d'être vraies mais il faudrait qu'elles soient d'abord vérifiées.

Quand bien même le journaliste se servirait du discours indirect en utilisant le passé composé à la place du conditionnel journalistique, la neutralité et, par extension, l'objectivité n'en seraient pas moins présente (6) :

(6) Un rapport de l'ONU avance que des hommes de « Sangaris » *ont abusé* d'enfants.

*Locuteur-énonciateur* : journaliste

*Énonciateur 2* : rapport de l'ONU

En lisant (6), le lecteur comprendrait que les accusations proviennent d'une source particulière et que le journaliste les présente de façon neutre. Dans un texte journalistique, l'attribution et la citation, même sous une forme plus compacte comme celle du discours indirect, servent déjà à dissocier le journaliste de la voix source, faisant preuve de sa neutralité (Cotter, 2010 : 146)<sup>6</sup>. Compte tenu de ces fonctions, on pourrait décrire le conditionnel journalistique dans (4) comme le marqueur d'un double geste de distanciation. Toutefois, ce moment de surénonciation ne met pas en avant la voix du journaliste pour souligner sa propre subjectivité mais plutôt pour satisfaire les exigences de l'objectivité.

## 2. La surénonciation et la subjectivité

Malgré les liens qu'on peut déceler entre l'emploi du conditionnel journalistique dans (4) et l'objectivité journalistique, il nous semble que le conditionnel journalistique évoque toujours un élément de subjectivité, celui-ci étant intrinsèquement lié à son sémantisme. Merle (2004 : 248) voit dans le clivage entre deux locuteurs la source de la trace de subjectivité que le conditionnel journalistique implique :

*On peut considérer qu'il s'agit là d'une manifestation de subjectivité, qui s'opère systématiquement sur le mode de la discordance entre la voix énonciative et le contenu de discours rapporté : le conditionnel signale une appropriation du discours rapporté, assortie d'une répudiation immédiate, en vertu de son signifié : virtualité et toncalité<sup>7</sup>.*

Nous ne saurions dire si dans le cas de (4) cette trace de subjectivité existe ; nous avons tenu à l'assimiler plutôt à une intervention nécessaire de la part du journaliste dans l'intérêt de l'objectivité journalistique. Dans la mesure où on peut concevoir les exemples (1) et (4) comme relevant de l'emploi stéréotypé du conditionnel journalistique dans le contexte journalistique, le conditionnel journalistique risque

de nuire à la fiabilité du journaliste, non pas pour le fait de glisser dans le récit journalistique un intrus subjectif, mais pour l'incertitude qu'il implique.

Pourtant, il devient vite évident que la subjectivité n'est guère étrangère aux textes journalistiques, et il est facile de repérer des moments où le trait de subjectivité sert à créer des cas où l'emploi du conditionnel relève du subjectif. Par exemple, on trouve des moments où le journaliste (ou l'éditorialiste) emploie le conditionnel dans le but de démentir le discours d'un autre, faisant ressortir clairement la présence subjective (7) :

(7) Et cette idée que le latin et le grec *seraient* élitistes ! Où sont ceux de gauche qui y croient encore ?

– *Le Monde*, 24-25/04/2015

*Énonciateur 1 ≠ Énonciateur 2*

Quoique sur le plan interactionnel la relation entre les deux énonciateurs soit toujours celle d'un désaccord entre deux pdv, le contexte journalistique nous permet de caractériser cette rupture d'une façon distincte de celle de (4). Dans (7), l'éditorialiste affiche son opposition aux réformes scolaires qui menacent l'apprentissage des langues classiques. Il ne s'agit donc pas d'un fait qui reste à être vérifié, mais d'un « fait » (au moins pour ceux qui tiennent un tel discours) que la journaliste rejette d'emblée. La « confirmation » attendue dans (4) se voit totalement exclue, non pas grâce au conditionnel journalistique lui-même, mais au cotexte qui l'accompagne. Comme cette relation se décèle facilement quand on tient compte du contexte, au lieu d'utiliser le symbole de « presque égal », nous utilisons le symbole « différent de ». L'opinion de l'éditorialiste (c'est-à-dire, le pdv) ne coïncidera jamais avec celle qui estime le latin et le grec élitistes. Dans ce cas-ci, la surénonciation sert à communiquer une opinion subjective, qui s'impose sur le pdv que celle-ci conteste.

De telles manifestations de subjectivité ne sont pas absentes des articles d'information, bien que les exigences les interdisent. Malgré la neutralité dont toute citation et attribution devraient témoigner, un exemple semblable à celui de (7) se trouve dans un article du *Monde*, décrivant la réaction paranoïaque de journalistes européens à l'établissement de *Politico Europe* à Bruxelles (8) :

(8) D'autres fantasment sur l'arrivée d'un média partisan, un faux nez de l'administration Obama ou des néo-conservateurs américains. La preuve, disent-ils, la fête à l'Autoworld est sponsorisée par... Google ! *Politico débarquerait* pour défendre le géant américain du Web contre une administration communautaire tatillonne, pour pousser les avantages américains dans les négociations sur le traité de libre-échange avec les États-Unis... – *Le Monde*, 14/04/2015

Le verbe « fantasmer » laisse entendre que la journaliste n'est guère persuadée par l'anxiété de ses confrères et l'exclamation et les trois points se joignent pour créer un effet de léger sarcasme lorsqu'elle décrit leur réaction à la participation de Google à la fête célébrant le lancement de l'extension européenne. À cet effet d'incrédulité dédaigneuse, le conditionnel journalistique apporte sa propre pierre en signalant une évaluation de la part de la journaliste. Pourtant, dans ce contexte, cette évaluation n'exige pas que le lecteur attende la confirmation d'un fait comme dans (4), elle exige plutôt que le lecteur rejette d'emblée ces « fantasmes » déraisonnables. Autrement dit, la journaliste impose sa propre perspective sur le lecteur en présentant ce discours non d'une façon neutre mais de la façon dont elle l'entend et l'interprète, ce qui semble représenter un cas clair de surénonciation mise au service de l'expression subjective. Dans son ensemble, le discours rapporté dans (8) transmet un discours mais exprime aussi une attitude à son égard, ce qui annule la possibilité que le conditionnel journalistique relève d'une position de neutralité. Que les opinions d'une journaliste sur des événements pertinents à son domaine de travail soient bien fondées ou non, le conditionnel journalistique dans (8), encadré par un cotexte sceptique, contribue à renforcer une certaine interprétation des peurs de ses collègues, au lieu de les laisser à l'appréciation du lecteur.

À la différence de (4), la surénonciation dans (7) sert à renforcer l'éditorialiste comme une vraie présence subjective dans un espace consacré au commentaire alors que dans (4) la subjectivité est la conséquence des besoins journalistiques : un fait peut être suffisamment saillant pour faire partie d'un reportage tandis que sa certitude n'est pas encore établie. Dans (8), la journaliste montre une opinion que l'on pourrait classer comme personnelle, tout en reconnaissant que cette opinion se fonde probablement, en l'occurrence, sur l'appréciation professionnelle d'une actualité se produisant dans le domaine du journalisme. Ces exemples démontrent que, vue à travers le prisme des fins communicatives du texte en question, la voix du journaliste peut s'imposer soit comme une voix subjective soit comme une voix objective. Employé dans le but de marquer, de façon responsable, l'incertitude d'un fait, le conditionnel n'est pas une violation de l'objectivité journalistique en soi. Cependant, comme l'exemple dans (8) le démontre, le conditionnel est apte aussi à communiquer une attitude plus subjective de la part du journaliste.

### **3. Le conditionnel journalistique : une forme de sousénonciation**

Au cours de notre discussion des exemples (4), (7) et (8), nous avons examiné des cas où c'est la voix du journaliste qui se place au rang dominant. Pourtant, il existe aussi des cas où le « mélange discursif » qu'évoque Rosier (2002 : 29) oblige à poser la question de savoir si le conditionnel journalistique a parfois la fonction de faire place aux voix citées. On rencontre un tel exemple dans (9) :

(9) À Washington, les républicains ne vont pas se laisser aisément convaincre, eux qui n'ont jamais cessé de considérer la politique d'ouverture comme une manifestation de faiblesse et l'accord-cadre avec l'Iran comme l'expression suprême de l'esprit de « capitulation » qui *régnerait* à la Maison Blanche.

– *Le Monde*, 14/04/2015

D'un côté, (9) ressemble à l'exemple de (4). Respectant les contraintes de la neutralité, le journaliste se distancie du discours des républicains, qui voient d'un mauvais œil la politique étrangère de l'administration Obama. De l'autre côté, le conditionnel dans (9) ne représente ni un événement ni un fait en soi. C'est, en fait, une continuation du discours cité dans l'îlot citationnel qui le précède. Dans (4), la question de savoir s'il y a eu des cas d'abus est une question dont la réponse est attendue. En outre, contrairement au discours rapporté dans (6), le discours évoqué dans (9) est vide de toute validité. Le conditionnel journalistique dans (9) sert à signaler la nature subjective des critiques de l'opposition républicaine. En comparant (9) à (7), on constate que l'on ne peut pas non plus caractériser *régnerait* de reniement des critiques. Tandis que (4) et (6) dérivent de l'autorité du journaliste la possibilité d'être vraies, (9) reste dans le domaine du « ni vrai ni faux », un simple reflet de la nature subjective d'une posture partisane. Ceci rappelle l'observation de Marnette (2004 : 63), qui note que le journaliste peut se poser en sousénonciateur « lorsqu'il tient des propos qu'il considère comme relevant du sens commun mais qui sont en fait dominés par une idéologie particulière ». Si c'est l'autorité du journaliste qui accorde le statut de « vérité » aux énoncés qu'il (re)produit, ce refus représente un moment de sousénonciation car le journaliste ne rejette ni n'assume ce discours pour la simple raison que celui-ci est du discours pur et non un discours qui pourrait, en l'occurrence, être transformé en événement – quoiqu'on puisse imaginer qu'un journal moins favorable à l'administration Obama pourrait dire qu'« un esprit de capitulation règne à la Maison Blanche<sup>8</sup> ». Certes, le conditionnel journalistique dans (9) garantit la neutralité du journaliste en marquant une distanciation entre le journaliste et la posture républicaine ; néanmoins, le vide que laisse cette distanciation semble mettre l'accent plutôt sur la nature entièrement subjective de ces critiques que sur la neutralité journalistique elle-même.

Finalement, on peut identifier certains moments, quoique rares, où le conditionnel journalistique rapporte un discours dont la certitude n'est pas remise en question. Par exemple, dans un compte rendu des mémoires du chef Massimo Bottura, un journaliste emploie le conditionnel pour relater la façon dont celui-ci décrit l'influence de son épouse dans sa carrière (10) :

(10) D'après Bottura, l'Américaine a joué un rôle fondamental dans l'évolution de sa cuisine - elle lui *aurait appris* à prendre de la distance, à faire preuve de pédagogie -, au même titre que les grands chez [sic] qui il a fait ses classes...

— *Libération*, 16-17/04/2015

Malgré le conditionnel journalistique *aurait appris*, on ne pourrait imaginer de preuve plus sûre que les assertions du chef lui-même pour vérifier quel rôle sa femme a joué au fil de sa carrière. D'ailleurs, la phrase *a joué un rôle fondamental* montre clairement que cette description n'est pas à remettre en question. En passant de l'emploi temporel du passé composé à l'emploi modal du conditionnel, l'élaboration de la nature de l'importance de sa femme dans sa carrière passe de l'objectif au subjectif. Le conditionnel sert à accentuer la nature personnelle et intime de la description que Bottura offre et sa nature singulière, laissant entendre qu'il n'y a personne d'autre que Bottura qui puisse témoigner de l'importance de sa femme. S'il existe une confirmation à attendre, c'est Bottura et Bottura seul qui est capable de la fournir. Avec sa non-prise-en-charge, le conditionnel journalistique efface le journaliste, créant ainsi un moment de sous-énonciation et mettant donc au premier plan le discours de Bottura ainsi que sa nature subjective.

Cet effet de sens permis par le conditionnel atteint son sommet dans un reportage sur la réalité brutale de la crise migratoire de 2015. Un journaliste du *Monde* rencontre un jeune migrant et raconte au conditionnel les épreuves que lui et sa famille ont subies (11) :

(11) Ahmat Sakim, un petit garçon de 8 ans, s'approche alors, très sûr de lui, pour nous demander en anglais de l'eau et des vêtements. Il est à moitié nu. Il nous raconte comment, passé de la Turquie en Bulgarie, lui et sa famille *se seraient fait battre* par la police bulgare qui les *aurait ensuite refoulés* en Grèce sans leurs habits. Avec force et dignité, il nous propose de nous retrouver à la lisière du bois le lendemain afin que nous apportions des médicaments pour sa petite sœur malade.

— *Le Monde*, 16/05/2015

Rien dans le contexte ni dans le cotexte n'indique que le journaliste soit sceptique à l'égard du récit du jeune garçon. Sans raison de douter de la vérité du récit, le conditionnel journalistique doit s'expliquer par d'autres facteurs. Contraint par des limites d'espace, le journaliste choisit de mêler le conditionnel journalistique au discours indirect, dans un moment de discours rapporté qui distancie le journaliste du discours de telle façon que c'est la voix d'Ahmat que l'on trouve au premier plan. Si on substitue le passé composé au conditionnel, cet effet pragmatique disparaît (12) :

(12) Il nous raconte comment, passé de la Turquie en Bulgarie, lui et sa famille *se sont fait battre* par la police bulgare qui les a ensuite *refoulés* en Grèce sans leurs habits.

(11) et (12) ont tous deux pour fonction de résumer le récit d'Ahmat. Néanmoins, dans (12), le journaliste se serait imposé comme locuteur-énonciateur, lui faisant donc partager la scène énonciative. En revanche, le conditionnel de (11) efface le journaliste par le moyen de son refus de prise-en-charge, et le jeune migrant reste, en quelque sorte, la voix centrale dans la transmission de son propre récit. En utilisant le conditionnel pour effacer sa voix, le journaliste souligne la subjectivité d'Ahmat et, par conséquent, la réalité du jeune garçon et celle de son vécu. Si l'incertitude n'est que la reconnaissance que notre connaissance du monde est contrainte par notre expérience subjective de celui-ci, le conditionnel journalistique, en tant que marqueur de l'incertitude, évoque tantôt notre propre subjectivité, tantôt celle d'autrui.

## Conclusion

Dans la mesure où il peut mettre le locuteur citant ou le locuteur cité au premier plan ou en arrière-plan, le conditionnel journalistique est apte à moduler la présence objective ou subjective du journaliste mais aussi la présence subjective des sources citées. Dans ce premier cas, l'évaluation du journaliste contribue à assurer la nature objective de son récit, comme elle le fait dans (4), alors que, malgré des conventions exigeant une objectivité totale, on peut trouver des exemples dont la nature plus subjective relève d'une intrusion d'une subjectivité plus « personnelle », comme c'est le cas dans (8). Dans certains contextes, comme l'éditorial dont nous avons tiré (7), on rencontre une subjectivité maximale, puisque la perspective d'un énonciateur l'emporte sur l'autre, du moment que le contexte rend clair qu'un énonciateur rejette de façon absolue le contenu du discours repris.

Les exemples de (9), (10) et (11) montrent pourtant que le journaliste peut s'effacer afin de signaler la nature subjective du discours cité. Dans (9), cela semble relever de la neutralité du journaliste, qui se voit obligé de fournir un discours partisan afin de bien dépeindre ce qu'il rapporte. (10) et (11) se distinguent par un effet de sens qui ne relève ni de la neutralité journalistique ni de la surénonciation du journaliste en tant qu'énonciateur participant au moment énonciatif. Dans ces deux exemples, le marqueur de l'incertitude s'avère le marqueur de la subjectivité de l'autre énonciateur, soit pour attirer l'attention sur la nature personnelle et intime d'un fait transmis (10), soit pour donner la voix à un jeune migrant (11), faisant ainsi ressortir le côté humain d'une crise géopolitique émergente.

Dans un travail antérieur, Marnette (2004 : 63) fait le constat que le journaliste, dans la majorité des cas du discours rapporté, se pose en surénonciateur et que les exemples où il en est autrement ne représenteraient que « *[des] stratégies argumentatives momentanées soumises à une stratégie plus globale qui établit comme dominant le point de vue du journaliste (ou de la publication pour laquelle il écrit)* », et nous ne saurions la contredire<sup>9</sup>. Quoique des exemples comme (10) et (11) semblent rares dans le contexte journalistique, nous avons tenu à démontrer que le conditionnel journalistique est une stratégie qui va dans les deux sens.

### Bibliographie

- Abouda, L. 2001. Les emplois journalistique, polémique, et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire. In : *Le conditionnel en français*. Metz : Université de Metz, p. 277-294.
- Arrigo, M. 2020. *Rumor Has It: The Press Conditional in French and Spanish*. Thèse de doctorat. Université de Californie à Berkeley.
- Broersma, M. 2010. « The unbearable limitations of journalism on press critique and journalism's claim to truth ». *International Communication Gazette*, n° 72, p. 21-33.
- Charaudeau, P. 2006. « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 22. [En ligne] : URL : <http://journals.openedition.org/semen/2793> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.2793> [consulté le 15 mai 2021].
- Cotter, C. 2010. *News talk: investigating the language of journalism*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Damourette, J., Pichon, E. 1911-1936. *Des mots à la pensée*. Paris : d'Artrey.
- Dendale, P. 1993. Le conditionnel de l'information incertaine : marqueur modal ou marqueur évidentiel ? In : *Actes du XX<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Université de Zurich, Tome I, Section I. La phrase*. Tübingen : Francke Verlag, p.163-176.
- Gosselin, L. 2001. Relations temporelles et modales dans le conditionnel journalistique. In : *Le conditionnel en français*. Paris : Klincksieck, p. 45-66.
- Haillet, P. 2002. *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris : Ophrys.
- Kronning, H. 2002. « Le conditionnel "journalistique" : médiation et modalisation épistémiques ». *Romansk Forum*, n°16, p. 561-575.
- Marnette, S. 2004. « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine ». *Langages*, n°156, p. 51-64.
- Marnette, S. 2005. *Speech and Thought Presentation in French: Concepts and Strategies*. Philadelphia : John Benjamins.
- Merle, J. 2004. « Les énoncés au conditionnel "journalistique" : un cas particulier de style indirect libre ? ». *Bulletin de la Société de stylistique anglaise*, n° spécial, *Stylistique et énonciation : le cas du discours indirect libre*, p. 229-248.
- Rabatel, A. 2004. « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». *Langages*, n° 156, p. 3-17.
- Rosier, L. 2002. « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué ». *L'Information Grammaticale*, n° 94, p. 27-32.
- Rossari, C. 2009. « Le conditionnel dit épistémique signale-t-il un emprunt ? ». *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, n° 51, p. 75-96.
- Tasmowski, L. 2001. Questions au conditionnel. In : *Le conditionnel en français*. Paris : Klincksieck, p. 331-343.

## Notes

1. Cela étant, Rossari (2009) refuse cette hypothèse et préfère y voir une forme rhétorique du conditionnel hypothétique.
2. Nous tenons à dire que dans cette étude nous adaptons une perspective normative du journalisme afin de pouvoir mieux comprendre l'emploi du conditionnel journalistique dans le contexte d'un genre textuel particulier. Il va sans dire que la réalité est encore plus compliquée que ne le voudraient ces normes. Toutefois, une problématisation du discours journalistique dépasse la portée de cette étude.
3. « D'une part, les journalistes rapportent les événements énonciatifs (discours politique, négociations, déclarations, etc.) comme des faits qui font partie de l'ensemble des informations. D'autre part, leur accès aux événements non énonciatifs (guerre, crime, etc.) se fait la plupart du temps non à travers leur propre expérience mais à travers les discours d'autrui (témoins, acteurs, experts, etc.) de sorte que si les discours sont parfois présentés comme des événements, les événements sont également présentés à travers des discours » (Marnette, 2004 : 51).
4. Marnette (2004) utilise les définitions données par Rabatel (2004 : 9-10), qui définit la surénonciation comme « *l'expression interactionnelle d'un point de vue surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs* » et la sousénonciation « *l'expression interactionnelle d'un point de vue dominé, au profit d'un surénonciateur* ».
5. Le corpus est celui d'Arrigo (2020), qui a réalisé une étude comparative du conditionnel journalistique en français et en espagnol. Le corpus français est constitué de six numéros de *Libération* et six numéros du *Monde*, s'appuyant sur la méthodologie de la semaine construite (Arrigo, 2020 : 36-42). 230 conditionnels en ont été tirés, dont 67 de *Libération* et 183 du *Monde* (Arrigo, 2020 : 61). Le corpus français est traité dans le troisième chapitre de cette thèse (Arrigo, 2020 : 60-92).
6. « The discursive purpose of attributing a source from the news community's point of view is to render the reporter's voice neutral, to position the reporter as a conduit, or an objective party that is not taking a stance about the topic being covered but is merely conveying a range of views. Thus attribution and quotes themselves, whether direct or indirect, are important to front the speaker or source and his or her stance and to take the opinion of the reporter out of the equation » (Cotter, 2010 : 146). [*Le but discursif de l'attribution des sources, depuis le point de vue de la communauté journalistique est de rendre neutre la voix du journaliste et de transformer le reporter en conduit ou en parti objectif, qui ne prend pas position à l'égard du sujet traité mais exprime simplement une gamme de perspectives. L'attribution ainsi que les citations, qu'elles soient directes ou indirectes, sont essentielles à la mise-en-avant du locuteur, ou de la source, et de sa position, et à la suppression de l'opinion du reporter.*]
7. Merle (2004) emprunte le concept de toncalité à Damourette et Pichon (1911-1936). Les temps verbaux toncaux marquent une rupture entre l'énoncé et la réalité immédiate dans laquelle l'énoncé a été produit.
8. On rappelle au lecteur l'observation de Marnette (2005 : 300), évoquée dans §1, sur l'alternance entre le discours présenté comme des événements et les événements présentés comme du discours.
9. « En fait, il semble bien que lorsqu'il recourt au discours rapporté, le journaliste-locuteur (ou la persona de la publication dont il est la voix) soit souvent en fin de compte le surénonciateur. Je pense en effet qu'on peut parler de sa mise en position de sousénonciation de façon ponctuelle mais qu'il ne s'agit que de stratégies argumentatives momentanées soumises à une stratégie plus globale qui établit comme dominant le point de vue du journaliste (ou de la publication pour laquelle il écrit). À moins qu'on n'interprète ces moments de sousénonciation comme se faisant à l'insu du journaliste, ce qui me paraît peu probable lorsqu'il s'agit de discours rapporté. Cela dit, de manière plus générale et dans une optique qui dépasse celle du discours rapporté abordée dans le présent article, le journaliste peut très bien être sousénonciateur malgré lui, par exemple lorsqu'il tient des propos qu'il considère comme relevant du sens commun mais qui sont en fait dominés par une idéologie particulière » (Marnette, 2004 : 63).





GERFLINT

ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

## Le mot-outil *selon* et la formule « selon nos informations » dans *Le Monde* et dans *Le Figaro* au début du Covid-19

Marge Käsper

Université de Tartu, Estonie

marge.kasper@ut.ee

<https://orcid.org/0000-0002-0991-4373>

Reçu le 30-08-2021 / Évalué le 15-10-2021 / Accepté le 03-12-2021

### Résumé

En prenant comme point d'entrée la préposition française *selon*, dont la fonction principale dans le discours journalistique est d'introduire le discours rapporté, l'article analyse les usages faits de ce « mot-outil » dans un corpus particulier relevé des quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro* au début de la crise du Covid-19, en mars 2020. En s'appuyant sur des outils d'exploration de corpus, l'étude détaille la fréquence, le voisinage syntaxique et les cooccurrents lexicaux du mot *selon* et discute la visée argumentative des références introduites par ce mot, pour se concentrer ensuite plus particulièrement sur le fonctionnement argumentatif de la formule « selon nos informations » dans ce corpus. L'analyse considère l'agentivité des références introduites par le mot-outil en examinant la prise en charge plus ou moins signalée de ces informations par le discours journalistique.

**Mots-clés :** mot-outil, discours journalistique, corpus, formule, discours rapporté, agentivité

### French function word *selon* and the formula “according to our information” in *Le Monde* and *Le Figaro* in the beginning of Covid-19

### Abstract

This article explores the French preposition *selon* ('according to') which serves to introduce reported speech in journalistic discourse. It analyses the use of this “function word” in a corpus gathered from the French daily newspapers *Le Monde* and *Le Figaro* at the beginning of the Covid19 health crisis, in March 2020. Using corpus exploration tools, the study details the frequency, the syntactic neighborhood and the lexical co-occurrences of the word *selon* and discusses the syntactic and argumentative context of the references introduced by it, focusing in particular on the formula *selon nos informations* ('according to our information'). The analysis considers the agency of the references introduced by the function word *selon*, examining the more or less reported handling of this information by the journalistic discourse.

**Keywords:** function word, journalistic discourse, corpus, formula, reported speech, agency

## Introduction<sup>1</sup>

La crise sanitaire de la pandémie du Covid-19 a donné lieu dans nos sociétés à d'intenses questionnements non seulement du point de vue médical et politique mais aussi plus généralement du point de vue communicationnel et informationnel. Le début de l'épidémie, où peu de choses étaient connues sur le nouveau virus, a en outre été caractérisé comme un moment d'« infodémie » (Cinelli et al., 2020), tant la mésinformation et la désinformation ont proliféré dans les médias sociaux. Face à cette diffusion intense mais pas toujours raisonnée de l'information sur les réseaux sociaux, il convient de rappeler la fonction analytique et le rôle d'« explicateurs de crises » (Kutter, 2016) des quotidiens classiques. Dans un corpus rassemblé<sup>2</sup> par le mot de requête <Covid-19> dans les quotidiens français, américains et estoniens en mars 2020, nous avons récemment examiné la part des chercheurs dans les explications médiatiques de la crise (Marling, Käsper, 2021). Or, dans la variété de sources évoquées dans les journaux au sujet de la crise, la voix des chercheurs ne constitue qu'une petite part de l'ensemble. C'est pourquoi un nouveau regard sera jeté sur ce corpus dans le présent article.

Cet article se concentrera sur le volet français du corpus rassemblé et étudiera la variété des voix et des sources évoquées dans les quotidiens dans le but de créer une représentation adéquate de la situation à partir du « mot-outil » *selon*, dont la fonction principale dans le texte journalistique serait d'introduire et éventuellement de « prendre en charge » (Coltier et al., 2009) du discours « Autre » (Charolles, 1987). Si, par ailleurs, dans les sciences sociales, les études sur l'agentivité s'intéressent au potentiel des sujets d'agir en tant qu'acteur social, l'analyse des références introduites par la préposition *selon* peut apporter un regard linguistique sur la question : le mot-outil constitue dans ce contexte un moyen par lequel se renseigner sur les agents jugés nécessaires dans la construction de l'actualité dans les journaux. Ce n'est certes qu'une possibilité parmi beaucoup d'autres pour repérer les voix et les sources mobilisées dans les discours variés pour parler d'une thématique, et en l'occurrence du Covid-19, mais c'est notamment le rôle du mot en question comme mot-outil et par ailleurs comme attribut de l'agentivité que l'article vise à éclairer.

Une formule type qui viendrait peut-être spontanément à l'esprit quand il s'agit de chercher et de donner des informations dans ce contexte serait sans doute « selon les experts ». La formule est fort présente en connexion avec le Covid-19 sur les réseaux sociaux<sup>3</sup> et l'appel aux experts est une stratégie discursive usitée en politique (Cussó, Gobin, 2008). Or, même si l'on évoque bien les experts également dans les quotidiens de référence, la formule comme telle y est beaucoup moins présente<sup>4</sup>. En revanche, la formule « selon nos informations », apparemment très

directe quant à la prise en charge du dit, mais floue en raison de sa généralité, est davantage présente dans les journaux<sup>5</sup>. Comme cette formule englobe entre autres, littéralement, les enjeux informatifs formulés d'emblée, c'est sur sa portée dans les argumentations que nous allons nous concentrer après avoir élucidé le fonctionnement de l'ensemble des usages de *selon* dans le corpus rassemblé.

## 1. Méthode et corpus

Les outils employés dans cette étude pour fournir des données à l'interprétation qualitative relèvent de la lexicométrie (Mayaffre, Vanni, 2021). Ce courant d'étude en analyse du discours (française) fait traditionnellement contraster de gros corpus spécifiques pour trouver des choix de vocabulaire caractéristiques des sous-corpus. D'autre part, l'approche praxémique a mis en avant le « sens social » des mots qui se construit dans et en fonction du discours. En mobilisant les outils lexicométriques pour étudier le sens social des lexèmes particuliers qui se signalent en discours, Veniard et Née (2012) ont notamment développé une analyse du discours à entrée lexicale (ADEL). L'entrée plus particulièrement par « mot-outils » a été adoptée par nous-même en ce qui concerne un marqueur de l'évidentialité dans Käsper (2019) et l'affectivité introduite dans le discours par l'interjection *hélas* dans Käsper (2020).

Comme leur nomination générique l'indique, les mots-outils n'ont pas forcément un sens social par eux-mêmes. Toutefois, les particularités récurrentes dans leur usage peuvent contribuer à trouver des *formules* qui se répètent dans l'usage (Krieg-Planque, 2009) ou des *motifs* plus ou moins complexes à interpréter (Mayaffre, Vanni, 2021) pour une analyse du discours dont l'enjeu est toujours de cerner des observables permettant d'interpréter la création du sens dans les sociétés.

À l'aide des outils d'exploration de corpus Hyperbase et Lexicoscope, nous allons étudier ci-dessous la fréquence, le voisinage syntaxique et les cooccurrents lexicaux du mot de requête *selon*. Pour contextualiser le fonctionnement de la formule *selon nos informations*, Lexicoscope fournira aussi un corpus de référence plus ample (voir § 3), mais les principaux matériaux d'étude sont ceux de notre corpus comportant tous les textes des quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro* faisant mention de <Covid-19> au cours des dix premiers et dix derniers jours du mois de mars 2020. Les sous-corpus respectifs sont désignés LMd (*Le Monde* début), LMf (*Le Monde* fin), LFd (*Le Figaro* début) et LFF (*Le Figaro* fin). L'ensemble comporte en tout 800 684 mots, soit 973 333 unités d'étude (*tokens*). La fin du mois de mars, où le Covid avait entraîné le premier confinement général en France, fournit évidemment beaucoup plus de mentions de *Covid* ; cette partie du corpus (les deux quotidiens assemblés) constitue 80 % du matériau étudié (781 445 *tokens*) alors que le début du mois n'en

constitue que 20 % (191 888 tokens). Dans l'ensemble, la part des textes issus du *Figaro* est un peu plus grande (58 %, 56 043 tokens), celle du *Monde* constitue 42 % (408 290 tokens). L'analyse mettra en relief les similarités ainsi que les différences entre les corpus LM et LF telles qu'elles se présentent dans l'analyse des extraits d'usage, mais ne tiendra pas compte des textes entiers ni des journalistes, auteurs des textes. Ce sont les stratégies et routines discursives dans l'usage langagier du mot-outil *selon* qui intéressent l'analyse.

Le corpus compte au total 902 occurrences du mot *selon*, dont 356 occurrences dans LM et 546 dans LF. Vu que le sous-corpus du *Figaro* est un peu plus large, la distribution générale des occurrences est relativement comparable (indices de spécificité<sup>6</sup> : 1,47 dans le sous-corpus LF et -1,59 dans celui de LM).

En fonction de la catégorie de mot qu'introduit la préposition *selon*, on peut techniquement distinguer les occurrences suivies de noms propres (11,4 %), de pronoms (10,9 %) et - surtout - d'un déterminant (66,5 %). La Figure 1 visualise et détaille cette distribution.

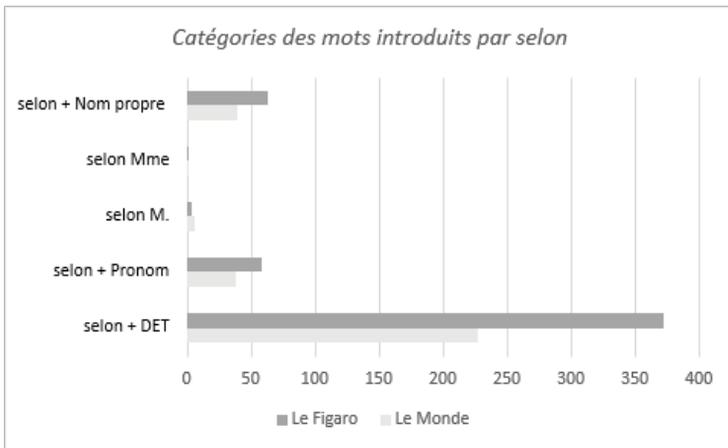


Figure 1 : Distribution par catégories de mots introduits par *selon*

Ainsi, en ce qui concerne les cas de la préposition *selon* suivie directement d'un nom propre renvoyant à un locuteur dont les propos seraient rapportés, on n'en dénombre pas plus que 40 occurrences dans LM et 63 occurrences dans LF, cette catégorie englobant par ailleurs également les noms d'organisations, d'entreprises, etc. Pour les termes d'adresse, on peut indiquer que LF rapporte les propos de deux femmes (*selon Mme...*) et de quatre hommes (*selon M...*), LM ceux d'une seule femme et de six hommes. On pourrait s'attendre peut-être aussi à ce que les usages de *selon* avec le pronom possessif (39 occurrences dans LM et 59 dans LF) renvoient

à un locuteur (*selon ses mots*), mais dans la plupart des cas, ces usages sont de fait plutôt semblables à ceux avec un déterminant suivi d'un nom commun : *selon son comité de soutien, selon son entourage / selon un témoin, selon le président*, etc. Le nom propre peut certes être introduit également plus tard, après l'intitulé de la personne (par exemple, « selon le président de l'organisation [NOM de la personne] »), mais il est à noter en outre que le déterminant suivant le mot *selon* introduit souvent aussi divers noms désignant des entités non animées (*selon un sondage, évaluation, etc.*).

En étudiant la sémantique du mot *selon*, Coltier (2003) a mis en évidence toute une diversité d'emplois de ce mot, tant avec des noms désignant des humains que d'autres. Selon Coltier, le sens de la préposition *selon* se décrit par trois valeurs : celle de conformité (par exemple *selon la tradition*), de dépendance (selon les années, les religions, etc.) et d'origine (selon les pompiers mais aussi selon le sondage, un document, etc.). C'est sur ce dernier usage que nous nous concentrons ici. Si encore Dutka-Mańkowska (2008), ainsi que Celle (2005), indiquent parmi les valeurs de *selon* celle de *proportion* et d'*alternative*, ces valeurs ne nous intéressent que dans la mesure où la description « unifiée » de *selon* par Celle (2005) met en avant une idée de *pluralité* qu'implique entre autres même la « conformité » suggérée par *selon*.

C'est cette pluralité de références évoquées dans les journaux que nous allons détailler dans notre analyse de la mobilisation des sources d'information sur la situation pandémique. Si, dans la plupart des cas, la préposition *selon* introduit d'abord un déterminant, c'est notamment pour introduire ensuite un nom qualifiant qui précise la raison de l'évocation de la source dans le texte (par exemple le métier ou la fonction du locuteur, le type de source, etc.). La catégorisation qui se fait sur le plan linguistique nous indique ainsi sur le plan idéologique quels sont les agents jugés utiles dans la tâche de communiquer et d'expliquer la crise. À quel point, par contre, les agents évoqués dans la presse peuvent acquérir une agentivité en propre (Marignier, 2015) dans le discours journalistique, cela dépendra précisément de ce comment sont introduits ces agents. Nous allons distinguer ci-dessous trois principaux cas de figure.

## 2. Types d'usages de *selon* distingués dans le corpus

Dans les types de références introduites par *selon* dans les journaux étudiés, il faut distinguer d'abord les mentions des indications chiffrées (§ 2.1) et celles du discours verbal. Quant au discours verbal (les § 2.2 et § 2.3), c'est encore soit le contenu, soit la forme qui prime dans l'usage des propos rapportés. En étudiant les

emplois des syntagmes nominaux désignant un humain introduit par selon, Coltier (2003) distingue en effet, d'une part, les emplois où le contenu de la proposition p est compris comme *élaboré par A*, et, d'autre part, les emplois où le contenu de la proposition p est compris comme *élaboré par le locuteur* sur la base d'un discours de A. Cette distinction nous amène à distinguer les manières respectives d'introduire le propos rapporté soit comme *évoquant le dit*, soit comme *signalant le dire*.

### 2.1. Faire intervenir les chiffres

Dans les deux quotidiens étudiés, *selon* sert d'abord beaucoup à introduire les chiffres. C'est la construction *selon* + nom d'organisation (*selon l'ONU*), d'entreprise (*selon Air France*), ou encore de gouvernements (sous forme métonymique comme *selon Pékin*, *selon Matignon*, etc.) qui introduit le plus souvent une information chiffrée comme dans les exemples (1) et (2) ci-dessous :

(1) **Selon l'ONU**, environ 4 000 opérations prévues au dehors ont également été repoussées. (LMf)

(2) Le déficit de la Chine a atteint 2,8% du PIB en 2019, **selon Pékin**. (LFf)

Les noms des instances évoquées garantissent dans ces cas la fiabilité des données indiquées quant aux conséquences du Covid dans des secteurs variés de la société. Comme les chiffres indiqués proviennent en général des communiqués de presse délivrés par ces instances elles-mêmes, la fréquence de leur évocation dans les deux journaux est assez comparable. Ainsi, par exemple l'OMS (l'Organisation mondiale de la santé) est évoquée au total 46 fois dans LM et 54 fois dans LF, l'ARS (l'Agence régionale de santé) 47 fois dans LM et 40 fois dans le LF, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) 12 fois dans LM et 18 fois dans LF, comme en (3) :

(3) **Selon l'ARS**, 1 085 personnes sont désormais hospitalisées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 75 dans les services de l'IHU Méditerranée Infection, dirigé par le désormais célèbre professeur Didier Raoult, [...] (LMf)

On peut néanmoins noter une différence entre les deux journaux, LF communiquant davantage de chiffres que LM. Par exemple, parmi les 4 mentions de l'application médicale MedGo dans LF, il y a toujours une indication chiffrée (4), alors que la seule évocation de l'application dans LM ne se fait qu'au discours rapporté dans le cadre d'un témoignage de participant (5) :

(4) [...] près de 700 établissements ont posté des missions, **selon MedGo** [...] (LFf)

(5) j'ai répondu à un appel aux volontaires sur **l'application Medgo** qui permet

à des étudiants, professionnels actifs ou retraités de postuler en renfort sur des missions (LMf)

Notons dans ce contexte qu'à la différence de l'usage journalistique autrement fréquent où une instance collective, telle l'OMS ou l'ONU, est le sujet de la phrase et peut *avertir*, être *partenaire*, etc., la construction *selon...* place l'évocation de l'agent garant des données toujours plutôt en position détachée de la phrase principale, en dehors de l'activité décrite dans la phrase (*l'ONU avertit le monde vs Selon l'ONU, ...*). Or, on peut dire que dans la mesure où les données sont fournies ou élaborées par l'agent garant, cet agent participe toutefois à la construction de l'actualité.

Le fait que les données chiffrées servent de ce que l'on pourrait appeler un 'produit utile' dans les actualités est explicité dans de nombreux usages qui précisent la nature de ce produit : *selon un/le comptage* (4 LM, 5 LM), *décompte* (4 LM, 11 LF), *sondage* (6 LM, 10 LF), *chiffres* (1 LM, 3 LF), etc. Paradoxalement, même si le sondage est normalement dit être réalisé par un institut ou une agence (*selon un sondage par l'Insee, par l'ARS, etc.*), l'agentivité du producteur s'y trouve toutefois diminuée, voire peut s'estomper entièrement, comme en (6), où ce n'est même plus le producteur qui est mentionné mais l'agent pour lequel ce produit est utile :

**(6) Selon un sondage** réalisé à la mi-mars pour la radio publique NPR, 76 % des électeurs démocrates mais seulement 40 % des républicains voient dans l'épidémie de Covid-19 « une vraie menace ». (LFf)

L'usage de *selon* avec les indications chiffrées active ainsi, sur le fond des faits rapportés comme information principale, également une agentivité tant des sources qui sont à l'origine de ces indications que des informateurs qui s'en servent dans la construction des actualités.

## 2.2. Évoquer le dit

Si, dans le corpus observé, les propos d'un agent humain sont rapportés, c'est essentiellement pour leur mérite de bien témoigner d'un état des lieux ou d'une situation. Le plus souvent, on fait évidemment appel aux politiciens ou aux spécialistes du domaine concerné :

**(7) Selon Bassem Naïm, haut responsable du Hamas**, l'AP « refuse encore d'établir un comité de gestion conjoint de la crise ». (LMf)

**(8) [L]a réforme** ne peut être adoptée par l'Assemblée actuelle, car celle-ci

est jugée par beaucoup « légale mais plus légitime », **selon Bréma Ely Dicko, sociologue à l'université de Bamako.** (LMf)

Les sociologues, comme en (8), et les hauts responsables des organisations politiques, comme en (7), sont des agents habituellement invoqués dans les journaux dans un contexte de crise. La crise du Covid-19 y fait naturellement augmenter la présence des spécialistes du domaine médical. Dans le corpus du début du mois de mars, le lemme *médecin* n'apparaît encore que dans 62 occurrences ; fin mars, on en atteste déjà 445 dans les deux quotidiens (avec une répartition toujours plus ou moins égale entre les deux journaux, à savoir 258 dans LM et 249 dans LF). Un vocable fait même son essor dans les médias : le corpus de début mars n'attestant qu'une occurrence du mot *urgentiste*, celui de la fin mars en contient déjà 33. Dans le cas où ce vocable apparaît dans la fonction de garant dans la formule *selon...* la source est néanmoins d'abord introduite par un qualifiant plus générique (*président du SAMU*), comme en (9) :

(9) « [...] nous sommes organisés pour faire face », assure **François Braun, président de SAMU-Urgences de France.** **Selon l'urgentiste**, les délais d'intervention des équipes du SAMU ne se sont en tout cas pas envolés. (LMf)

En ce qui concerne le lemme *médecin*, tout comme dans le cas des agents collectifs garants des données chiffrées, les médecins individualisés peuvent bien avoir une agentivité - ils *rapportent, expliquent, rappellent, etc.* - alors que la formule *selon+NOM* mobilise surtout la catégorie dans sa généralité, qui est alors évoquée comme attestant des analyses (10) ou des garants de prévisions évoquées (11) ou autrement à *l'origine* des informations :

(10) En exclusivité, la gardienne de l'@equipedefrance et d'@arsenalwfc nous révèle qu'elle a eu « très peur » après avoir contracté, **selon ses médecins**, le #covid\_19 Confinée en Angleterre (LFf)

(11) Face à une épidémie qui pourrait se répandre encore deux mois, **selon plusieurs médecins**, les réseaux sociaux regorgent de vidéos, comme celle du Dr Niloofar Nisi, le visage tuméfié par le port quasi ininterrompu du masque, dans sa clinique d'Avhaz, dans le sud du pays (LFf)

Les actants évoqués varient certes en fonction du journal. Grâce à son réseau international de correspondants, LM peut élargir l'horizon international de ceux dont la parole est rapportée dans les sciences comme dans la société. Outre les hommes politiques, par exemple les propos d'un professeur de virologie à l'université de Tohoku et ancien conseiller de l'OMS sont rapportés pour discuter si les Jeux Olympiques pourront avoir lieu. Mais aussi les chercheurs du CNRS, les

enseignants de français, etc. sont évoqués comme références. LF, pour sa part, rapporte les propos d'un économiste chinois, d'un analyste pour Markets.com, ou encore ceux d'un architecte ukrainien qui détaille pour le site britannique Dezeen sa vision du type d'habitation qui sera à l'avenir le plus recherché :

(12) [...] Selon **Sergeï Makhno**, l'épidémie pourrait même sonner le glas des vastes salons-cuisines entièrement ouverts. [...] plus grande attention à l'espace de travail/bureau qu'ils s'aménageront chez eux. [...] demande pour une pièce fermée dédiée au télétravail, bien éclairée en lumière naturelle (LFf)

Dans tous ces exemples, que le locuteur soit individualisé ou évoqué comme représentatif juste de son métier ou de quelque autre ensemble, c'est avant tout le contenu des propos évoqués qui est important pour discuter le contexte. Charolles (1987 : 255) a d'ailleurs noté que les propos introduits par *selon* peuvent être des résumés assez approximatifs du dit, et non forcément des citations exactes. Nous proposons que si toutefois ces idées ou avis sont évoqués, c'est notamment en vue d'une agentivité utile et pertinente pour le contexte. D'après Marnette (2005), qui propose d'étendre l'étude du discours rapporté également aux avis et attitudes transmis, on peut considérer ici que les agents et leurs propos ou attitudes évoqués rajoutent juste un « sentiment d'authenticité » (Marnette, 2005 : 117) dans le traitement du sujet.

### 2.3. Signaler le dire

Outre les usages principaux d'introduire des chiffres ou des propos thématiques, il faut considérer à part les usages de la construction *selon...* dont nous dirons qu'ils *signalent* le fait que quelque chose a été dit/formulé, ou encore le format et/ou la formulation exacte du propos cité. Certes, déjà dans tous les cas évoqués ci-dessus, c'est bien le journaliste énonciateur qui englobe dans son énonciation les sources introduites par la formule *selon...*, et à partir du moment où les guillemets sont utilisés, le fait d'insérer le discours d'autrui est signalé. Moirand (2006 : 33) explique en effet que c'est une « éthique de la profession et la pratique professionnelle » qui conduisent le journaliste scripteur à montrer « la distance ressentie entre son énoncé et les dires qu'il recueille ». Mettre en avant le fait que quelque chose a été dit met encore mieux en relief cette prise de distance, comme en (13) :

(13) [...] seraient validés « d'une manière juste et qui protège les intérêts des écoliers », **selon l'expression** du premier ministre, Boris Johnson (LMf)

La citation fournie à l'identique (mais coupée certes du cotexte entourant...) est ainsi une stratégie discursive des médias de 'responsabiliser' les acteurs politiques

dans la formulation exacte de leurs propos, sans que le journaliste doive prendre en charge le dit. Autrement dit c'est l'énonciateur cité qui est signalé comme responsable du dit et non l'énonciateur journaliste (Coltier et al., 2009 : 22). Outre les locuteurs concrets, tel Boris Johnson, des textes de référence, dont on cite une brève comme en (14), ou encore les agences à l'origine des documents comme en (15), peuvent être signalés comme responsables d'une formulation garante de l'idée développée ou d'une information déployée :

**(14)** La consultation juridique donne à voir deux cas de figure. Le plus problématique [...] Pour les fédérations ayant renouvelé leur président au premier trimestre 2017, la question est plus simple à résoudre : elles peuvent reporter leur scrutin au premier trimestre 2021 « sans justification particulière », toujours **selon l'éclairage juridique**. (LMf)

**(15)** Déjà 42 000 au 22 mars, **selon l'estimation** de Santé publique France (SpF) dans son **rapport hebdomadaire** (LMf)

Dans ces deux derniers exemples, la caractérisation qui porte sur le fait de dire, oriente cependant les conclusions à tirer des évocations en question : un *éclairage juridique*, en (14), ne peut sans doute être réfuté et sert de garant à la solution décrite (même si le jugement de clarté en soi quant à la formule citée ne doit pas forcément être pris en charge par le journaliste qui l'évoque). Par contre, si en (15), *selon l'estimation de...* sert à introduire l'agence qui a fait le sondage, la démarche de signaler qu'il s'agit d'une *estimation* en conformité avec les données du rapport sert tout aussi bien à rappeler que les faits et l'argumentation peuvent toujours être modifiés par d'autres données ou arguments.

Alors que dans les exemples (13) à (15) considérés ci-dessus, signaler le formulé et le fait de formuler sert à l'énonciateur journaliste avant tout à prendre ses distances par rapport à ce qu'il cite, il y a aussi d'autres usages où justement les dires déjà plus ou moins connus ne sont cités qu'afin de les prendre en charge dans l'élaboration du discours à produire. On peut noter une liberté interprétative amusée de l'activité rédactionnelle quant au choix des sources et des voix à évoquer quand on observe, en (16), l'actualité discutée par un héros de Chateaubriand et par Pascal dans LM, ou encore la confusion dans les finances contemporaines décrite dans l'esprit du *Figaro Littéraire* par un adage populaire, en (17), ou caractérisé en termes d'une image démoniaque avancée par Zweig, en (18) :

**(16)** Bientôt les dérivatifs ne fonctionnent plus, l'ennui s'installe, chacun commence à « bâiller sa vie », comme disait **René, le héros de Chateaubriand**. Incapables de « demeurer en repos dans une chambre », **selon Pascal**, nous nous heurtons à une suite de « non-choses » sans contours ni densité : nous-même,

l'inaction, le néant... Ce qui nous tombe dessus est alors bien plus métaphysique qu'on ne pense. (LMf)

(17) impôts, garantie de prêts) et des dépenses budgétaires définitives [...] Cette confusion est hélas la loi du genre : les gouvernements veulent impressionner l'opinion par un déluge de chiffres, et plus encore en temps de guerre où **selon l'adage**, « la première victime est toujours la vérité ». La puissance d'intervention des États ne s'exprime pas seulement en milliards de dollars ou d'euros. (LFf)

(18) Au moment où Emmanuel Macron nous invite déjà à nous projeter dans le monde « d'après », peut-être faudrait-il commencer par nous plonger dans *Le Monde d'hier*, de **Stefan Zweig**, où il décrit les ravages de l'hyperinflation dans l'Autriche de l'immédiat après-première guerre mondiale. « L'Etat fit rendre au maximum les presses à billets, afin de fabriquer le plus possible de cet argent artificiel, **selon la recette de Méphistophélès**, mais il ne parvint pas à suivre le mouvement de l'inflation », décrit-il. (LFf)

Le savoir et les héros littéraires acquièrent dans ces exemples une agentivité en propre dans le discours journalistique. C'est certes la pertinence montrée du contenu qui justifie ces évocations et leur prise en charge dans la construction de l'actualité. En même temps, c'est la notoriété même de ces sources qui est le prétexte de leur évocation, d'où également l'intérêt de signaler leur prise en charge dans la responsabilité énonciative à gérer dans le discours journalistique.

### 3. Dépeindre, enquêter et expliquer « selon nos informations »

Vu les différents usages de *selon* en fonction de la nature de la référence introduite, il est intéressant de constater que la formule *selon nos informations* se prête à tous ces usages - elle peut aussi bien faire intervenir les chiffres, évoquer le dit d'une source que signaler le dire. Qu'en est-il alors de sa portée argumentative ?

La présence de la formule dans le corpus analysé n'est en soi pas très abondante. La forme où l'énonciateur prend explicitement mais collectivement en charge l'information par le possessif *nos* (« *selon nos informations* ») n'est utilisée que 8 fois ; de plus, on trouve 6 occurrences de *selon les informations de...*, dont 3 nommément sous la forme de « *selon les informations du Monde* ». La récurrence de la formule *selon + information* dans le discours journalistique se confirme toutefois également dans un grand corpus journalistique disponible sur Lexicoscope 2.0 - le corpus Monde d'Après 2 (LMdA2, crédits : Yumeng Ding, Olivier Kraif)<sup>7</sup>, où le nom *information* se retrouve parmi les 10 cooccurents les plus fréquents du mot *selon*.

Pour notre analyse, il est intéressant de noter dans ce contexte que dans le corpus MdA2, presque tous les collocats nominaux de *selon - sondage, chiffre, revenu*, et sans doute aussi *étude, source* et *information* - sont thématiquement plus ou moins liés aux indications chiffrées. Il n'est ainsi pas étonnant que la moitié des emplois de la formule *selon nos informations* (4 sur 8) dans notre corpus introduise aussi des indications chiffrées, décrivant divers soucis causés par le Covid-19. La formule *selon nos informations* sert à faire le point sur la situation par le journal dans la variété des témoignages évoqués, comme en (19), ou même en transmettant les propos d'un agent sur les lieux, comme en (20) :

(19) [LF, entre les propos cités d'un responsable de tourisme et ceux d'un chauffeur de taxi sans activité] : Après avoir reculé de 2 à 3 % la semaine dernière, la fréquentation de Roissy est désormais en baisse de 10 %, **selon nos informations**. (LFd)

(20) [LM, entre les propos cités avant et après d'un directeur local dans le système :] L'administration pénitentiaire doit faire face aux situations de stress générées par la crise sanitaire et à un absentéisme des surveillants en hausse. Il dépasse, **selon nos informations**, 20 %, voire 25 %, dans plusieurs régions. (LMf)

Dans d'autres contextes, LF dépeint encore la carence des respirateurs que l'État n'arrive pas à envoyer aux hôpitaux, et LM indique le nombre de patients transportés en réanimation d'une région, trop chargée, à l'autre, etc. Tous ces articles comportent d'ailleurs également d'autres occurrences de *selon* - tant des indications chiffrées que des témoignages - pour dépendre toujours (la gravité de) la situation. Dans ces contextes, le journal n'est pas seulement un agent qui *transmet* de l'information mais il se pose comme un agent<sup>8</sup> menant lui-même des *enquêtes*, des *bilans*, des *comptages*, etc., dont il se porte alors explicitement garant lui-même.

Quand il s'agit d'évoquer le dit, la formule *selon nos informations* ne sert pas tellement à décrire un panorama général, mais à accentuer plutôt un problème particulier, où l'agent journaliste fait contraster des propos ou des informations qui ne s'accordent pas. En (21), LM se montre mener l'enquête pour élucider le problème du manque des masques ; en (22), LF fait remarquer un non-respect de l'obligation de confinement général :

(21) la livraison envisagée par le gouvernement serait confiée à différents prestataires. **Selon nos informations**, Girodmedical, un distributeur en ligne qui livre de grands comptes tels que les hôpitaux, est concerné. L'entreprise [...] a **toutefois répondu au Monde** : « Nous ne pouvons commenter aucune information. » D'autres [...] (LMf)

(22) Les lois de la République, elles, imposent en ce moment en France le confinement total de la population, hors déplacements de première nécessité. [...] **Mais, selon nos informations**, la Miviludes a reçu une dizaine de signalements dénonçant les réunions d'études et rassemblement organisés par de petites églises évangéliques. (LFf)

En (21), LM fait explicitement contraster ce que le journal aurait appris par ses propres sources (qui ne sont précisées notamment que par *selon nos informations*) et un refus de commenter la source contactée directement par le même journal. En (22), LF se montre un lecteur attentif des données alarmantes fournies par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), qui sont évoquées comme contraires aux lois de la République rappelées. En rapportant des dits ou avis contraires, les journalistes mettent ainsi en relief la polémique concernée.

Quand il s'agit de signaler le dire par les quotidiens, une prise en charge pour autant positive du rôle d'« explicateur » de la crise s'observe dans le cas le plus explicite de l'usage de la formule par LM, où le journal s'expose comme connaisseur des évolutions et signale dans le contexte également sa propre activité de dire au sujet du Covid :

(23) **Selon nos informations**, un essai clinique **devrait être mis en place dès la fin de la semaine** pour évaluer l'efficacité de ces médicaments. **Retrouvez tous nos articles** sur le coronavirus dans notre rubrique [...] (LMd)

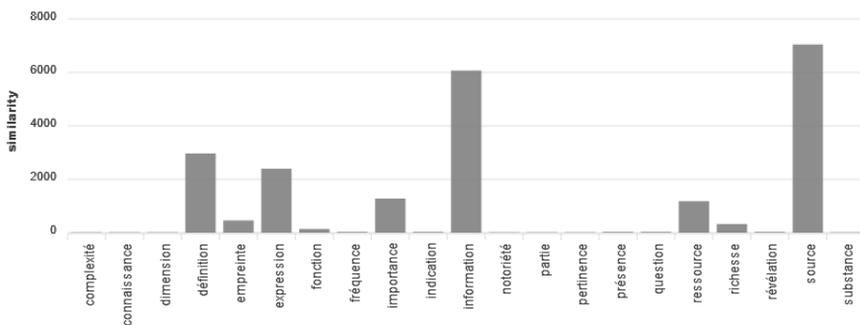
LF ne signale pas autant le rôle de dire du quotidien, mais il témoigne d'une autre stratégie dans la manière dont il signale ses informations :

(24) **Une omniprésence qui illustre une** reprise en main de la communication gouvernementale. « Il faut dire les incertitudes, ne pas cacher les difficultés, [...] », commente Matignon. **Selon nos informations**, Édouard Philippe a **d'ailleurs** rappelé quelques consignes et principes, vendredi matin, au cours d'une visioconférence avec ses ministres. Le chef du gouvernement **n'est pas allé jusqu'à [...]** (LFf)

Le rôle d'explicateur de la situation signalé par LF se lit ici plutôt dans la caractérisation des dits et des faires des agents les plus puissants de la République : l'énonciation journalistique, d'une part, ironiquement distante (vu la tonalité outrée du vocabulaire utilisé), se présente, d'autre part, quand même comme manifestement connaisseur (puisqu'en possession des informations les plus poussées sur les lieux).

C'est ainsi que la formule *selon nos informations* remplit dans notre corpus des fonctions variées dans différents contextes. À la lumière de la typologie dressée

des emplois de *selon* dans l'article, on peut dire qu'elle sert au journaliste agent constructeur de l'actualité 1) à dépeindre le contexte par l'introduction d'indications chiffrées, 2) à problématiser une thématique par l'introduction de sources qui définissent la situation de manières différées et enfin 3) à signaler sa propre activité rédactionnelle pour notamment mieux expliquer les problèmes. Comme une visualisation généralisant ces différents aspects du travail journalistique d'information, il convient d'invoquer dans ce contexte encore le corpus LMdA2 et la plateforme d'analyse Lexicoscope 2.0 où un calcul de fonctionnement analogique, qui fait croiser la fréquence et le fonctionnement syntaxique des mots étudiés, représente les analogues de la construction *selon + source* ainsi :



**Figure 2 :** Cooccurents analogues à *selon\_PREP + 'source'* dans le corpus Monde d'Après 2 calculés par Lexicoscope (même catégorie + similarité sémantique avec cosinus > 0.55 (vecteurs de Fasttext)

Tout comme dans le corpus analysé ici, le travail d'information se résume dans cet autre corpus journalistique aussi comme une diversité de *sources d'informations* et d'*expressions* à partir desquelles le discours journalistique *défini* les actualités.

## Conclusion

L'analyse a montré le rôle de la préposition *selon* dans le discours journalistique pour introduire des sources variées et plus particulièrement une formule d'usage fréquent - *selon nos informations*. Dans un corpus rassemblé en mars 2020 dans *Le Monde* et dans *Le Figaro* autour du mot de requête <Covid-19>, les indications chiffrées introduites par *selon...* fonctionnaient comme garants pour dépeindre la situation tout en contribuant également à dramatiser les descriptions dans leurs ensembles ; rapporter les dits permettait de traiter un sujet avec une authenticité montrée (Marnette, 2005 : 117) ou encore de mettre en relief les problèmes ;

enfin, signaler le fait de formuler une idée par une source donnée permettait à l'énonciateur journaliste à la fois de prendre ses distances mais aussi d'élaborer un discours particulièrement efficace, prenant en charge même des images littéraires pertinentes pour le contexte d'actualité.

La propriété de *selon* d'introduire des sources variées active ainsi une multiplicité d'agents participant, de par leurs propos rapportés, à l'exposition et à l'explication de la crise dans les journaux. À l'arrivée du Covid-19, les médecins et urgentistes émergent certes comme catégorie d'agents importants à citer à côté des politiciens et célébrités de renom, mais aussi un chauffeur de taxi, un héros littéraire ou encore une organisation comme actant collectif peut émerger comme agent pertinent à être évoqué dans les actualités. Du point de vue de la syntaxe, la construction *selon...* introduit ces sources certes de manière plutôt passive, en position détachée de la phrase principale, mais dans la mesure où les propos rapportés contribuent à construire l'actualité en question et que les indications chiffrées introduites par *selon* sont élaborées par les organisations évoquées à leur origine, tous ces agents acquièrent une agentivité en propre dans le discours journalistique. Comme l'a montré l'analyse de l'usage de la formule *selon nos informations*, le discours journalistique en fait une orchestration fine, tout en n'évitant pas de signaler en même temps son propre rôle comme agent mobilisé à gérer une diversité de sources d'informations et d'expressions à partir desquelles il définit les actualités.

## Bibliographie

- Celle, A. 2005. « C'est selon ». In : K. Bogacki et A. Dutka-Mańkowska (éds.), *Les relations sémantiques dans le lexique et dans le discours*. Varsovie : Université de Varsovie, p. 51-61.
- Charolles, M. 1987. « Spécificité et portée des prises en charge en "Selon A" ». *Revue européenne des sciences sociales*. T 25, n° 77, p. 243-269.
- Cinelli, M., Quattrociochi, W., Galeazzi, A. et al. 2020. « The COVID-19 social media infodemic ». *Scientific Reports*, n°10. [En ligne] : <https://doi.org/10.1038/s41598-020-73510-5> [consulté le 20 août 2021].
- Coltier, D. 2003. Présentation de thèse (Analyse sémantique de selon. Quelques propositions. Thèse de doctorat, Université de Nancy 2000). *Travaux de linguistique*, n°46(1), p. 117-131. [En ligne] : <https://doi.org/10.3917/tl.046.0117> [consulté le 20 août 2021].
- Coltier, D., Dendale, P., de Brabanter, Ph. 2009. « La notion de prise en charge : mise en perspective ». *Langue française*, n°162, p. 3-27.
- Cussó, R., Gobin, C. 2008. « Du discours politique au discours expert : le changement politique mis hors débat ? ». *Mots. Les langages du politique*, n° 88. [En ligne] : <https://doi.org/10.4000/mots.14203> [consulté le 20 août 2021].
- Dutka-Mańkowska, A. 2008. « Selon en tant que marqueur d'altérité énonciative et ses traductions en polonais dans un corpus de presse ». *Neophilologica*, n° 20 : *Études sémantico-syntaxiques des langues romanes*. Katowice.
- Käsper, M. 2019. « Une particule évidentielle dialogale et les discours académiques ». In : H. Lenk, J. Härmä, B. Sanromán et E. Suomela-Härmä. *Studies in Comparative Pragmatics*, p. 105-121. Cambridge: Cambridge Scholars Publishing.

- Käsper, M. 2020. « Hélas, un mot pour dire le confinement, la crise et le partage ». *Interstudia*, n° 28, p. 71-83.
- Krieg-Planque, A. 2009. *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Kutter, A. 2014. « A catalytic moment: the Greek crisis in the German financial press ». *Discourse & Society*, n° 25(4), p. 446-466. [En ligne] : <https://doi.org/10.1177/0957926514536958> [consulté le 20 août 2021].
- Marignier, N. 2015. « L'agentivité en question : étude des pratiques discursives des femmes enceintes sur les forums de discussion ». *Langage et société*, n° 152, p. 41-56.
- Marling, R., Käsper, M. 2021. « Communicating Covid-19: Framing Science and Affect in U.S., French and Estonian Traditional Media ». *ESSACHESS - Journal for Communication Studies*, n° 14(2), p. 15-32. [En ligne]: <https://doi.org/10.21409/z3xp-m289> [consulté le 20 août 2021].
- Marnette, S. 2005. *Speech and thought presentation in French: Concepts and strategies*. John Benjamins Publishing Company.
- Mayaffre, D., Vanni, L. (éds.) 2021. *L'intelligence artificielle des textes. Des algorithmes à l'interprétation*. Paris : Honoré Champion.
- Moirand, S. 2006. « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse », *Semen*, n° 22. [En ligne] : <https://doi.org/10.4000/semn.2798> [consulté le 20 août 2021].
- Née, É., Veniard, M. 2012. « Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) : le renouveau par la sémantique ? ». *Langage et société*, n° 140(2), p. 15-28. [En ligne] : <https://doi:10.3917/ls.140.0015> [consulté le 20 août 2021].

## Notes

1. Financements et remerciements : La recherche pour cet article a bénéficié d'un financement par le Conseil estonien de la recherche, au titre du projet PRG 934 « Imaginer l'ordinaire de la crise » (“Imagining Crisis Ordinarity”).
2. Les journaux de référence : *Le Monde*, *Le Figaro*, *New York Times*, *Wall Street Journal*, *Postimees*, *eesti Päevaleht*. L'équipe des étudiants assistants de recherche pour assembler le corpus : Liina Maurer, Susanna Mett, Kiur Kaljuvee.
3. Un sondage rapide sur le moteur de recherche Google donne environ 765 000 résultats pour la recherche <site: facebook.com «selon les experts» + Covid> et 491 000 résultats pour la recherche <site: twitter.com «selon les experts» + Covid> le 21.12.2021.
4. Site : lefigaro.fr «selon les experts» + Covid 1 520 résultats ; site: lemonde.fr «selon les experts» + Covid : 3 130 résultats le 21.12.2021. Dans le corpus constitué, la formule «selon les experts» n'apparaît qu'à deux occurrences.
5. facebook.com «selon nos informations» + Covid 148 000 résultats ; site : lemonde.fr «selon nos informations» + Covid 2 230 résultats, 1 310 résultats pour site : lefigaro.fr «selon nos informations» + Covid le 21.12.2021.
6. *Indice de spécificité* correspond à l'écart par rapport à la fréquence moyenne du vocable dans le corpus.
7. Le corpus LMdA2 est disponible sur Lexicoscope 2.0 ([http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/lexicoscope\\_2.0/](http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/lexicoscope_2.0/)). Le corpus comprend 263 964 textes, 103 062 851 tokens, issus pour la plupart du *Monde* mais aussi d'autres quotidiens français pendant la période 2010-2020.
8. Notons que dans les calculs de fonctionnement analogique par Lexicoscope, qui fait croiser la sémantique et le fonctionnement syntaxique des mots d'étude, le mot de fonctionnement le plus analogique à *selon+information* dans le corpus LMdA2 s'avère être *organisation*.



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

## Le discours rapporté et l'agentivité du journaliste dans les dépêches d'agences de presse

**Eva Havu**

Université de Helsinki, Finlande

eva.havu@helsinki.fi

<https://orcid.org/0000-0002-4514-0862>

**Mairi McLaughlin**

Université de California, Berkeley, États-Unis

mclaughlin@berkeley.edu

Reçu le 27-05-2021 / Évalué le 09-09-2021 / Accepté le 11-11-2021

### Résumé

Nous examinons l'expression de l'agentivité dans un type de constructions courantes dans les dépêches d'agences de presse traduites mais pas examinées dans les recherches antérieures. Il s'agit de deux séquences de discours rapporté jointes par un verbe rapporteur à la forme non finie en *-ant* (participe présent ou gérondif). Une analyse aux niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique nous permettra de réfléchir au niveau d'agentivité du/de la journaliste : s'efface-t-il/elle en recourant à des citations directes ou manifeste-t-il/elle son agentivité par des types de discours rapporté plus indirects ? Quelle est la relation entre les deux séquences de discours rapporté ? Quelle est la fonction de la forme non finie en *-ant* ? Les résultats permettront d'apporter un éclairage sur l'emploi du discours rapporté, sur les formes en *-ant* et sur le type de texte spécifique des dépêches d'agences de presse.

**Mots-clés** : discours journalistique, discours rapporté, agentivité, participe présent, gérondif, traduction

### Reported speech and agentivity in news agency dispatches

### Abstract

This article offers an analysis of the expression of agentivity in a construction that appears frequently in translated news agency dispatches. In this construction, examined here for the first time, two sequences of reported speech are brought together by a non-finite form of a speech reporting verb which is either a present participle or a gerund ending with the suffix *ant* in French. Through an analysis of the syntax, semantics and pragmatics of the construction, we explore how the journalist's agency is represented: is their agentivity suppressed by using direct forms of reported speech or expressed by using more indirect forms? How are the two instances of reported speech related? What is the function of the non-finite

verb form? The results shed new light on the use of reported speech, on verbal *-ant* forms, and on news agency dispatches as a text type.

**Keywords:** news discourse, reported speech, agentivity, present participle, gerund, translation

## Introduction

Cet article porte sur l'expression de l'agentivité dans un type de constructions courantes dans les dépêches traduites diffusées par les agences de presse contemporaines. Il s'agit d'exemples comme (1), où un participe présent (PP) ou un gérondif (GÉR) jouent le rôle de joncteur entre deux occurrences de discours rapporté (DR).

(1) "Blaise n'a pas besoin de tricher pour gagner", a déclaré de son côté un diplomate en poste à Ouagadougou, assurant que l'issue du scrutin n'était pas une surprise. (14.11.2005, 20:36')

L'exemple (1) comprend une occurrence de discours direct (DD) et une occurrence de discours indirect (DI) et le PP *assurant* sert de joncteur<sup>2</sup>. La présence du DR dans une dépêche n'a rien de surprenant, McLaughlin (2012 : 96) ayant déjà souligné son importance dans ce type de texte. Or, ce qui est intéressant dans des exemples tels que (1), c'est le fait qu'une seule phrase comprend deux occurrences de DR et que ces occurrences sont jointes l'une à l'autre par une forme en *-ant*. Nous proposons dans cet article d'offrir une première description de ce phénomène sur la base de l'analyse d'un corpus de dépêches d'agence de presse traduites de l'anglais en français<sup>3</sup>. Nous examinerons les caractéristiques de cet usage aux niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique. Ci-dessous seront brièvement présentés les trois champs de recherche qui serviront de cadre théorique, à savoir la recherche sur le DR dans la langue de la presse, la recherche sur les formes verbales en *-ant* et la recherche sur l'agentivité.

L'étude du DR dans les médias constitue un domaine de recherche important aujourd'hui. Les chercheurs ont examiné différents genres médiatiques mais une grande partie des travaux portent sur les grands quotidiens d'information (Tuomarla, 1999 ; Marnette, 2005 : Part. II : chap. 4 ; Biardzka, 2009). Malgré le rôle central joué par les agences de presse comme « fournisseurs » de citations dans l'industrie de la presse<sup>4</sup>, peu de travaux portent sur les dépêches qu'elles font diffuser. McLaughlin a examiné un certain nombre de questions concernant le DR dans les dépêches, notamment les formes et fonctions du DR dans ce type de texte (2012), l'influence du genre sexué des sources citées sur la forme du DR (2014), et enfin, les formes et fonctions du DR dans les dépêches d'information publiées par les journaux historiques (2021 : 110-125). Selon les propos de McLaughlin (*ibid.* :

111), l'ensemble des travaux sur le DR dans la presse a « souligné, entre autres, la fréquence du DR dans les journaux, la variété et la complexité de ses formes, et la multiplicité de ses fonctions discursives et textuelles ». Nous nous appuyons sur ces recherches pour analyser et interpréter l'usage particulier qui fait l'objet du présent article et nous espérons y contribuer en examinant un phénomène qui n'a pas encore été étudié.

Bien des chercheurs, dont Arnavielle (2003), Gettrup (1977), Halmøy (1982, 2003), Herslund (2000) et Rihs (2009, 2013), ont comparé l'emploi des deux formes non finies du verbe en *-ant* dans différentes fonctions syntaxiques. Malgré leur différence principale - le PP étant la forme adjectivale du verbe qui réfère à un nom, le GÉR la forme adverbiale du verbe qui renvoie au prédicat central et à son support (Havu, Pierrard, 2014 : 36-37) -, il a été montré qu'ils peuvent parfois alterner dans la même position, quoique souvent avec une fonction sémantico-pragmatique différente<sup>5</sup>. C'est cette alternance des deux formes dans la position de « joncteur » entre deux types de DR, courante dans le contexte spécifique des dépêches traduites, qui nous intéressera ci-dessous.

Enfin, la recherche sur l'agentivité fait partie de l'arrière-fond théorique de cet article parce que, comme nous le montrerons, cette notion est une clé qui permet de comprendre pourquoi le phénomène examiné a émergé dans ce type de texte particulier. Les responsables du numéro thématique ont déjà souligné dans l'introduction la diversité des définitions de l'agentivité. Nous emploierons celle proposée par Duranti (2004: 453) dans la perspective de l'anthropologie linguistique : « Agency is here understood as the property of those entities (i) that have some degree of control over their own behavior, (ii) whose actions in the world affect other entities' (and sometimes their own), and (iii) whose actions are the object of evaluation (e.g. in terms of their responsibility for a given outcome) ». Les trois parties constitutives de cette définition sont pertinentes pour la situation communicative que nous étudions. Premièrement, le/la journaliste a le contrôle sur les propos qu'il/elle reproduira dans une dépêche traduite et sur la manière de les représenter (i). Deuxièmement, les décisions prises par ces journalistes ont un impact grâce à l'ample diffusion des dépêches et au rôle joué par le discours journalistique dans la présentation et la construction du monde (ii). Enfin, les journalistes sont très conscients d'être évalués, car les conséquences d'une fausse représentation des propos d'une source peuvent être graves et même compromettre l'autorité de l'agence (iii).

L'article commence par une présentation du corpus et de la méthodologie dans la Section 1. La Section 2 présente les résultats.

## 1. Corpus et méthodologie

L'analyse se base sur un corpus de dépêches d'agence de presse compilé par McLaughlin (2011) dans le cadre d'un projet de recherche sur l'emprunt syntaxique. Le corpus comprend 989 dépêches, toutes traduites de l'anglais en français par les journalistes de l'une des trois agences de presse internationales les plus importantes. Les dépêches en langue française représentent 238 000 mots sur un corpus qui en comprend au total 558 000. Nous examinerons majoritairement ces occurrences traduites sans référer aux textes sources ; le texte original ne sera présenté que dans les cas où cela est pertinent pour discuter des principes d'analyse, par exemple pour déterminer ce dont le/la journaliste disposait comme informations dans le texte source. La plateforme *SketchEngine* a été utilisée pour extraire toutes les occurrences des formes verbales en *-ant* dans le corpus, c'est-à-dire tous les PP et tous les GÉR, ce qui donne un total de 1 189 occurrences<sup>6</sup>. Nous avons vérifié que l'outil avait capté toutes les formes verbales en *-ant* dans le corpus et examiné chaque occurrence manuellement pour ne garder que celles où la forme en *-ant* était prédicative et se trouvait entre deux séquences de DR<sup>7</sup>. Les exemples (1) et (2) représentent le type de constructions analysées.

Les occurrences ont ensuite été classifiées selon trois critères : syntaxique, sémantique et pragmatique. Le critère syntaxique concerne le statut de la forme en *-ant* qui peut être soit PP soit GÉR. Son statut est facilement identifiable par la présence/absence de la préposition « en », qui sert à distinguer les GÉR (avec « en » comme dans l'exemple 2) des PP (sans « en » comme dans l'exemple 1).

(2) Simeus comme Mourra ont protesté en soulignant qu'ils n'avaient jamais renoncé à leur nationalité haïtienne. (12.11.2005, 2 :43)

Étant donné que dans son étude sur l'emprunt syntaxique dans les dépêches, McLaughlin (2011 : 83) avait déjà découvert une forte préférence générale pour les PP, nous nous attendons à ce que les PP soient plus fréquents que les GÉR.

Le critère sémantique concerne l'interprétation de la relation temporelle entre les deux événements joints par la forme en *-ant*, c'est-à-dire la question de savoir si la séquence de DR introduite par la forme non finie est présentée comme temporellement postérieure ou bien si les deux séquences de DR se trouvent dans une relation de simultanéité, la forme en *-ant* marquant une sorte d'arrière-plan par rapport à ce qui est exprimé dans la séquence qui la précède. Même si les formes non finies sont surtout censées exprimer une relation de simultanéité et non de postériorité (König, van der Auwera, 1990 : 341 ; Kleiber, 2009 : 18), elles peuvent avoir des lectures temporelles et interprétatives différentes d'après leur contenu sémantique<sup>8</sup> et le contexte, et donc également faire avancer la narration, ce qui, dans le cas du GÉR, a été considéré comme exceptionnel<sup>9</sup> (Halmøy, 2003 : 158 ;

Havu, Pierrard, 2014 : 194, 198-199). Parmi les lectures interprétatives (manière, cause, condition, etc., voir Gettrup, 1977 ; Halmøy, 1982 et 2003), seules celles de manière et de justification ressortent clairement du corpus. Le Tableau 1 réunit les principaux critères utilisés pour l'analyse sémantique, qui sont brièvement détaillés ci-après.

Le classement de la forme en *-ant* sous l'étiquette de *simultanéité* se fonde surtout sur le sémantisme des verbes, les expressions temporelles (*au même moment, alors...*) n'apparaissant guère dans ce contexte dans le corpus. Il peut s'agir d'une lecture temporelle sans effets de sens, où les verbes définis et non définis peuvent changer de place sans modifier le contenu de la phrase (I.a. : dire, citer : *dire qqch en citant/citer qqn en disant*), d'une lecture circonstancielle de manière où la forme non finie répond à la question *comment/de quelle manière* (I.b. : *de quelle manière a-t-il dénoncé la situation ?*) ou bien d'une lecture circonstancielle justifiant le contenu de ce qui vient d'être dit (I.c. : *souhaiter le départ... se justifiant par la collaboration avec la CIA*).

Dans les exemples où la forme en *-ant* a été considérée comme constituant un ajout à ce qui vient d'être dit, donc comme marquant un commentaire postérieur à celui exprimé par le verbe défini, apparaît une expression temporelle (II.a.) ou un verbe exprimant en soi un ajout (II.b.), ou bien c'est le contexte qui montre que la forme non finie ajoute une nouvelle information à ce qui vient d'être dit (II.c. : l'envoi des échantillons n'a pas été discuté avant ; les temps verbaux contribuent également à cette interprétation : *soumettre* au passé composé, *envoyer* au futur du passé).

I. Relation de simultanéité	Élaboration/affinement de l'événement évoqué par le prédicat régissant
a. « pure » relation temporelle	[...] dit-il citant X
b. lecture circonstancielle de manière	X a dénoncé la situation, accentuant l'impact de Washington
c. lecture circonstancielle de justification	Il avait souhaité le départ de X, affirmant que l'organisme travaillait pour la CIA
II. Relation de postériorité	Ajout d'une nouvelle information
a. présence d'une expression temporelle	[...] dit-il, précisant par la suite que...
b. sémantisme du verbe	[...] affirma-t-il, ajoutant que Tokyo se déciderait plus tard
c. contexte : nouvelle information	Les quatre volatiles ont été soumis à des tests [...], ont-elles expliqué, précisant que les échantillons seraient envoyés en Grande-Bretagne

Tableau 1 : Classement d'après les critères sémantiques<sup>10</sup>

Malgré ces critères, le classement des occurrences d'après les deux critères temporels n'a pas toujours été évident. Dans l'exemple (3), le verbe *souligner* a été analysé comme élaborant le contexte qui précède la forme en -ant (justification de la mise en garde par le fait de souligner quelque chose), tandis que dans l'exemple (4), il introduit une nouvelle information (la défense du traitement des terroristes ne se fonde pas sur le fait de souligner la collaboration).

(3) L'Union européenne a mis en garde l'Iran mercredi contre la poursuite de ses recherches sur des machines permettant d'enrichir l'uranium au degré nécessaire pour fabriquer des bombes nucléaires, soulignant qu'une telle évolution irait à l'encontre des efforts visant à surmonter la crise internationale [...] (8.12.2005, 18:28)

(4) La secrétaire d'État Condoleezza Rice, [...], a défendu lundi le traitement que les États-Unis réservent aux terroristes présumés, soulignant que les pays européens collaboraient avec Washington pour prévenir de nouveaux attentats. (6.12.2005, 04:14)

Étant donné l'association générale entre les formes en -ant et la simultanéité, nous nous attendons à trouver un nombre plus élevé d'occurrences marquant cette relation.

Le critère pragmatique concerne les types de DR qui sont utilisés dans les occurrences qui figurent à gauche ou à droite, c'est-à-dire soit avant la forme verbale en -ant soit avec/après celle-ci. Dans (1), par exemple, il y a une occurrence de DD à gauche et une occurrence de DI à droite. Nous avons employé la typologie développée par Marnette (2005 : 23-25) qui comprend cinq catégories simples et une catégorie complexe. Les catégories simples sont présentées dans le Tableau 2.

Type	Exemple
Discours direct (DD)	<i>Alors Paul m'a regardé et il m'a dit : « Je ne veux pas y aller. Et toi ? »</i>
Discours direct libre (DDL)	<i>Alors Paul m'a regardé : Je ne veux pas y aller. Et toi ?</i>
Discours indirect (DI)	<i>Alors Paul m'a regardé. Il m'a dit qu'il ne voulait pas y aller et m'a demandé ce que je voulais faire.</i>
Discours indirect libre (DIL)	<i>Alors Paul m'a regardé : il ne voulait pas y aller. Et moi ?</i>
Discours narrativisé (DN)	<i>Paul m'a regardé. Il m'a fait part de son manque d'enthousiasme pour tout ce truc et m'a demandé mon avis.</i>

**Tableau 2 :** Classement des catégories simples d'après le type de DR (Marnette, 2005 : 23-25)

Dans le DD, le/la journaliste évoque la situation d'énonciation originale et emploie les mots originaux sans transposition d'embrayeurs. Ce qui distingue le DDL du DD est l'absence de marqueurs du DR (guillemets, italique, *verba dicendi*). Le DI implique la transposition de l'énonciation dans les mots du/de la journaliste : les occurrences sont introduites par un *verbum dicendi* et une conjonction de subordination (« que », « si », etc.), et les embrayeurs sont transposés. Dans le DIL, on trouve des traits du DD et la transposition des embrayeurs mais il n'y a pas de subordination à un *verbum dicendi*. Dans le DN, il y a toujours transposition des embrayeurs mais le renvoi à l'activité discursive se fait à travers des verbes ou expressions lexicales sans complétive ni proposition infinitive. Dans la typologie de Marnette, la catégorie complexe que nous dénommons « autre » comprend les emplois mixtes (p. ex. DD à l'intérieur du DI) ainsi qu'un certain nombre d'autres indicateurs dont les modalisateurs (« selon », « d'après ») et le conditionnel journalistique. La classification des occurrences selon la présence de ces différentes stratégies permettra d'identifier les configurations les plus fréquentes et éclaircira la fonction des formes verbales en *-ant* et du phénomène dans son ensemble dans les dépêches d'agences de presse traduites.

## 2. Résultats

Sur un total de 1 189 formes verbales en *-ant* dans le corpus, 166 occurrences de l'usage particulier qui nous intéresse ici ont été identifiées. Cela implique qu'environ une forme verbale en *-ant* sur sept dans le corpus sert à relier deux séquences de DR. La proportion relativement élevée des formes ayant cette fonction souligne l'intérêt du phénomène et donc la pertinence de la présente étude. Dans ce qui suit, seront examinés tour à tour les critères syntaxique, sémantique et pragmatique.

### 2.1. Critère syntaxique

Le Tableau 3 présente les fréquences absolue et relative des deux variantes syntaxiques de la forme verbale en *-ant* dans le contexte examiné.

	PP	GÉR	Total
<b>Fréquence</b>	111	55	166
<b>Fréquence relative</b>	66,87	33,13	100,00

Tableau 3 : Critère syntaxique

Le Tableau 3 montre que 66,87 % des formes verbales qui servent de joncteurs entre deux séquences de DR sont des PP et 33,13 % des GÉR. La préférence pour le PP n'a rien de surprenant, McLaughlin (2011 : 83) ayant déjà montré la prépondérance des PP dans l'échantillon de formes verbales en *-ant* examiné dans son livre. Cela dit, en comparant les chiffres exacts, on voit que les GÉR sont proportionnellement plus fréquents dans l'usage examiné ici : 33,13 % dans le Tableau 3 contre 17 % des GÉR dans le corpus de 2011. Le test de chi carré montre que cette différence est significative au seuil de 1 %<sup>11</sup>. Il y a plusieurs explications possibles à la surreprésentation des GÉR dans ce contexte. Premièrement, l'association plus étroite entre le GÉR et la simultanéité décrite dans la Section 1 pourrait privilégier la sélection du GÉR parce que, comme on le verra ci-dessous, dans bon nombre de cas, il y a un rapport de simultanéité entre les deux séquences de DR. Une deuxième explication à la surreprésentation des GÉR nécessite un renvoi aux résultats de l'étude de McLaughlin (2011 : 83) sur l'emprunt syntaxique, qui ont suggéré que l'absence en anglais d'une forme équivalente au GÉR français construite avec une préposition a mené à une préférence claire pour le PP dans le corpus de dépêches traduites de l'anglais. Cependant, la comparaison d'une partie des passages contenant des formes en *-ant* avec le texte original montre que dans bien des cas (PP : 9/17, GÉR : 11/17), le/la journaliste s'est servi(e) d'une forme non finie pour combiner deux séquences de DR sans que le texte original présente une forme en *-ing*<sup>12</sup>. Cela est illustré par les exemples (5) - (7), où la traduction s'éloigne clairement du texte source.

(5) Simeus comme Mourra ont protesté en soulignant qu'ils n'avaient jamais renoncé à leur nationalité haïtienne. (12.11.2005, 2:43)

Both Simeus and Mourra say they have never renounced their Haitian citizenship and have protested attempts to keep them out of the race (12.11.2005, 01:24)

(6) Le groupe de Zarkaoui a revendiqué les attentats contre trois hôtels d'Amman en affirmant que des espions américains et israéliens y descendaient. (28.11.2005, 13:59)

Iraq's al Qaeda had said it carried out the attacks in three hotels because they were used by U.S. and Israeli spies (28.11.2005, 11:47)

(7) Des prélèvements effectués sur des poulets pour déterminer si la maladie sévissait encore dans le village de Maliuc - où le H5N1 avait été détecté en octobre - ont donné lieu des [*sic*] tests négatifs, a ajouté le ministère en précisant que toutes les restrictions [*sic*] imposées aux villageois avaient été levées. (21.11.2005, 13:21)

Tests on poultry sent to check whether the disease was still present in the village of Maliuc - where the H5N1 strain was detected in October - were negative, the ministry said, and all restrictions imposed on villagers had been lifted. (21.11.2005, 11:31)

La surreprésentation du GÉR semble donc être liée à ce contexte particulier où le/la journaliste s'éloigne plus du texte original qu'il/elle ne le ferait probablement ailleurs. La relative liberté de traduction dans le contexte des citations s'expliquerait par le fait que les journalistes d'agence traduisent sous des contraintes temporelles liées à des exigences de concision et que les citations offrent la possibilité de raccourcir le texte en les combinant ou en changeant le type de DR. Cette hypothèse semble plausible mais il faudra attendre les résultats d'une étude plus approfondie pour la confirmer de manière certaine.

## 2.2. Critère sémantique

Le Tableau 4 présente la fréquence absolue et la fréquence relative des deux interprétations temporelles du phénomène examiné.

	Simultanéité	Postériorité	Total
<b>Fréquence</b>	92	74	166
<b>Fréquence relative</b>	55,42	44,58	100,00

**Tableau 4 :** Critère sémantique

Il est surprenant de voir que, dans 44,58 % des occurrences, les deux séquences de DR se suivent temporellement, même si les formes en *ant* sont généralement censées introduire une séquence simultanée par rapport au verbe défini. Si dans environ 1/5 des occurrences où *ant* introduit une addition narrative le sémantisme du verbe favorise cette interprétation<sup>13</sup> (8) et si dans quelques rares exemples on trouve une expression temporelle (9), dans la majorité des exemples, l'interprétation est surtout contextuelle et se fonde sur le principe de l'ajout d'une information nouvelle (10) : le refus des États-Unis ne se justifie/s'explique pas par le fait que Washington ne se rallie pas à un accord mondial, mais il s'agit d'une information nouvelle concernant l'avenir, ce à quoi contribuent également les temps verbaux et le sémantisme de la forme non finie : *dire* est au passé composé, *prédire* renvoie à un fait postérieur et *se rallier* est au futur du passé.

(8) Aucune décision n'a encore été prise, a assuré le ministre japonais de la Défense, Fukushima Nukaga, ajoutant que Tokyo se déciderait en fonction de la situation sur le terrain [...] (13.11.2005, 10:34)

(9) [...] "Les lâches s'enfuient, les 'marines' jamais", a-t-elle lu, suscitant aussitôt une réaction outragée sur les bancs démocrates. (19.11.2005, 07:43)

(10) "Le refus des États-Unis d'étudier une action future est le véritable problème ici", a-t-il dit en prédisant que Washington ne se rallierait à un accord mondial qu'après le départ de Bush. (29.11.2005, 23:26)

Le Tableau 5 présente les mêmes informations que le Tableau 4, mais cette fois-ci les deux formes verbales en *-ant* sont considérées indépendamment.

	Simultanéité	Postériorité	Total
PP	52	59	111
GÉR	40	15	55
Total	92	74	166

**Tableau 5** : Critère sémantique selon le critère syntaxique

Le Tableau 5 illustre de manière claire que l'association avec la simultanéité est beaucoup plus forte pour le GÉR que pour le PP, comme on aurait pu s'y attendre. Le test de chi carré montre que cette différence est significative au seuil de 1 %<sup>14</sup>. Ce résultat est important parce qu'il soutient une des explications que nous avons proposées quant à la surreprésentation des GÉR dans le Tableau 3 : comme dans un peu plus de la moitié des occurrences la deuxième séquence de DR élabore le contenu du côté gauche, le GÉR, qui s'associe plus étroitement à une relation temporelle de simultanéité que le PP, serait surreprésenté dans les dépêches. En revanche, le nombre de GÉR marquant une relation de postériorité est ici étonnant. C'est pourtant le cas dans peu de contextes : il s'agit soit du GÉR du verbe *ajouter* (11), soit d'un autre verbe comme *prédire*, renvoyant à une information ajoutée (10).

(11) La torture reste une pratique répandue en Chine et [...], a déclaré vendredi un émissaire des Nations unies, en ajoutant que les autorités avaient fait obstacle à son enquête. (2.12.2005, 14:42)

Ces résultats apportent un aspect novateur à la description de l'emploi et de l'interprétation des formes en *ant*. Contrairement aux résultats issus d'autres types de corpus, elles introduisent dans les dépêches d'agences de presse traduites fréquemment une remarque temporellement postérieure à la première séquence de DR<sup>15</sup>. Si la relation de postériorité ressort explicitement de facteurs sémantiques et contextuels, le/la journaliste recourt souvent aux GÉR même là où on s'attendrait plutôt à trouver un PP<sup>16</sup>.

### 2.3. Critère pragmatique

Le Tableau 6 présente les fréquences absolue et relative des différents types de DR dans les séquences de gauche.

	DD	DDL	DI	DIL	DN	Autre	Total
<b>Fréquence</b>	51	25	24	0	59	7	166
<b>Fréquence relative</b>	30,72	15,06	14,46	0,00	35,54	4,22	100,00

**Tableau 6** : Critère pragmatique (gauche)

Le Tableau 6 montre que le type de DR le plus fréquent dans la partie gauche est le discours narrativisé (DN), qui représente 35,54 % des séquences. Ce résultat n'est pas surprenant parce que les chercheurs ont déjà souligné l'importance de ce type de DR dans le discours journalistique. Comme l'explique Marnette (2005 : 300), le DN facilite l'intégration du DR tout en le condensant au maximum (voir aussi McLaughlin, 2021 : 117). Il n'est pas non plus surprenant de voir dans le Tableau 6 que le DD est le deuxième type de DR le plus fréquent. Non seulement les chercheurs ont déjà souligné son importance dans la langue de la presse en général mais McLaughlin (2012 : 96) a indiqué que le DD est particulièrement important dans les dépêches d'agences de presse parce que leur rôle est de fournir « des citations entières aux autres services d'information pour que leurs journalistes puissent les segmenter pour les insérer dans leurs articles ». Ce qui est cependant surprenant est le fait que le DDL représente le troisième type de DR le plus fréquent ; ce type est considéré comme plutôt rare en général et il ne fait que rarement l'objet de remarques dans les ouvrages sur le DR dans la presse. L'exemple (12) est représentatif de ce que l'on observe dans le corpus : les guillemets que l'on trouve dans le DD sont absents mais il y a un *verbum dicendi*, une inversion du sujet et du verbe, et les embrayeurs ne sont pas transposés<sup>17</sup>.

(12) Les quatre volatiles, retrouvés morts dans le village de Caraorman, ont été soumis à des tests ayant montré qu'ils étaient atteints de la souche H5 de la grippe aviaire, ont-elles expliqué, précisant que les échantillons seraient envoyés en Grande-Bretagne pour déterminer s'il s'agit de la souche H5N1, la plus virulente. (14.11.2005, 12:28)

Il faut préciser ici que, comme l'explique Marnette (2005 : 35 n.14), le DDL peut être défini de deux manières différentes. Pour Marnette (*ibid.*), il implique l'absence totale de marqueurs (ni guillemets ni *verbum dicendi*), mais pour Leech et Short (2007 : 258-259), il implique l'absence soit des guillemets soit du *verbum dicendi*. La fréquence d'exemples tels que (12) dans le corpus nous a menées à adopter la définition de Leech et Short. Deux notions théoriques peuvent nous aider à expliquer ce qui motive le choix du DDL dans ces exemples. La première est celle de la prise en charge telle qu'elle est définie dans la lignée des travaux de la théorie de la polyphonie linguistique ScaPoLine. Comme l'expliquent Coltier, Dendale et De

Brabanter (2009 : 22), dans cette approche, la prise en charge équivaut à la responsabilité : « On a un lien de responsabilité lorsqu'un [sic] être de discours est à la fois celui qui est à l'origine du pdv [sc. point de vue] et celui qui juge vrai le dictum (p) du pdv. » Cette distinction entre le fait d'être à l'origine du point de vue et de le juger comme vrai permet d'éclaircir la différence du degré de prise en charge entre le DD et le DDL. Le fait d'utiliser le DD laisse supposer que le/la journaliste juge vrai le dictum du point de vue ; une autre forme de DR aurait été choisie si celui/celle-ci avait voulu se distancier du point de vue présenté. En choisissant le DDL, le/la journaliste signale toujours qu'il/elle juge vrai le dictum du point de vue mais maintenant il/elle se présente aussi comme en étant à l'origine ou, par le fait d'enlever les guillemets, comme en étant la source. En choisissant le DDL, le/la journaliste indique donc un niveau de prise en charge encore plus élevé et joue ainsi un rôle plus agentif parce qu'il/elle a plus de contrôle sur la manière dont les propos sont présentés. Il en résulte que, du point de vue du lecteur, les informations sont présentées comme plus fiables car prises en charge par l'agence à travers le/la journaliste.

Le Tableau 7 présente les mêmes informations que le Tableau 6 mais cette fois-ci les données concernent les séquences qui paraissent à droite.

	DD	DDL	DI	DIL	DN	Autre	Total
<b>Fréquence</b>	1	0	95	0	65	5	166
<b>Fréquence relative</b>	0,60	0,00	57,23	0,00	39,16	3,01	100,00

**Tableau 7** : Critère pragmatique (droite)

En comparant le Tableau 7 au Tableau 6, on voit tout de suite qu'il s'agit d'une distribution tout à fait différente et le test de Fischer montre que cette différence est significative au seuil de 1 %<sup>18</sup>. Le Tableau 7 montre que le DI est de loin le type le plus fréquent puisqu'il représente 57,23 % des occurrences, un total beaucoup plus élevé que celui du type le plus fréquent à gauche, c'est-à-dire le DN à 35,54 % (Tableau 6). Par ailleurs, nous n'avons même pas évoqué le DI dans notre discussion du Tableau 6 parce qu'il ne représente que 14,46 % des séquences à gauche. Le seul autre type de DR dans le Tableau 7 qui soit utilisé avec une fréquence importante est le DN, qui représente 39,16 % des séquences à droite. Parmi les autres types de DR qui ne figurent que rarement à droite, il est particulièrement frappant d'observer qu'il n'y a qu'un seul exemple d'une séquence de DD ou de DDL, tandis que ces deux types étaient parmi les plus importants à gauche (Tableau 6). Tous ces résultats soulignent l'importance de l'asymétrie entre les séquences de DR à gauche et à droite : l'usage est beaucoup plus homogène à droite, et les deux côtés ne privilégient pas les mêmes types de DR.

Jusqu'ici les séquences à gauche et à droite ont été examinées de manière indépendante mais il est aussi possible d'explorer le rapport entre les séquences au prisme de l'agentivité. La première partie de la définition de l'agentivité proposée par Duranti (2004 : 453) concerne le contrôle des entités et, comme nous l'avons expliqué dans l'introduction, le/la journaliste a le contrôle sur le choix des propos à reproduire dans une dépêche traduite et sur la manière dont ces propos sont représentés. En supposant, comme nous l'avons fait ci-dessus, qu'il y a un rapport inverse entre le caractère plus ou moins direct du type de DR et le contrôle exercé par le/la journaliste, il est possible de mesurer l'agentivité relative du/de la journaliste. Il y a trois cas de figure éventuels pour chaque occurrence du phénomène étudié. Si le même type de DR peut être utilisé des deux côtés, l'agentivité reste stable ; c'est le cas pour l'exemple (13) où une séquence de DI est suivie d'une deuxième séquence de DI.

(13) George Bush a refusé de préciser tout calendrier de retrait, expliquant qu'une telle annonce ne ferait que renforcer la détermination des insurgés. (16.11.2005, 03:20)

Dans le deuxième cas de figure il y a une augmentation du niveau d'agentivité parce que la séquence à gauche est plus directe que la séquence à droite ; cela est illustré par l'exemple (14) où le DD est suivi du DI.

(14) "Nous ne jugeons assurément pas que cette vente servira nos intérêts ni ceux de la région", a-t-il poursuivi, ajoutant que le sujet serait abordé avec Moscou. (6.12.2005, 06:13)

Enfin, il y a une diminution du niveau d'agentivité dans les cas où la séquence à gauche est moins directe que la séquence à droite, comme c'est le cas dans l'exemple (15) où le DN est suivi du DI.

(15) Le chef du gouvernement a démenti toute malversation, affirmant que ses deux fils s'étaient entièrement chargés du financement de la campagne des primaires de 1999. (15.11.2005, 10 :14)

Chaque occurrence a été classifiée selon ce système et les résultats sont présentés dans le Tableau 8.

	Stable	Augmentation	Diminution	Total
<b>Fréquence</b>	35	84	47	166
<b>Fréquence relative</b>	21,08	50,60	28,31	100,00

**Tableau 8** : Niveau d'agentivité

Le Tableau 8 montre que, dans la grande majorité des cas, il y a un changement du niveau d'agentivité puisque les occurrences où celui-ci reste stable ne représentent que 21,08 % du total. Le tableau montre aussi que l'augmentation du niveau d'agentivité représente le cas de figure le plus fréquent à 50,60 %.

Nous suggérons que cette préférence pour une augmentation de l'agentivité du/ de la journaliste à l'intérieur des phrases représente la clé pour interpréter le phénomène étudié dans son ensemble et le rôle joué par la forme verbale en *-ant* en particulier. Cette construction sert soit à relier deux séquences de DR, soit à couper une séquence en deux, tout en créant dans la plupart des cas une asymétrie énonciative entre les deux séquences dans la phrase. On peut comprendre cette construction dans le contexte particulier des dépêches d'agences de presse parce que les journalistes doivent à la fois produire une dépêche d'une longueur très limitée mais aussi fournir aux autres organes médiatiques toutes les citations nécessaires pour la rédaction de leurs textes. C'est donc la valeur de l'information que le/la journaliste a choisi de rapporter dans ce contexte spécifique qui détermine la sélection du type de DR et donc le niveau d'agentivité. Cela peut être illustré avec l'exemple (14) qui comprend une séquence de DD suivie par le DI. La phrase se trouve au début du quatrième paragraphe d'une dépêche qui porte le titre « Washington condamne une vente d'armes russes à l'Iran » (6.12.2005, 06 :13). Ce titre montre que la dépêche concerne la condamnation d'une vente d'armes. Dans ce contexte, il est évident que la valeur de l'information dans la séquence de DD à gauche dans l'exemple (14) ne pourrait être plus élevée car elle représente l'événement même qui est au centre de la dépêche : la séquence à gauche rapporte les propos d'un porte-parole du département d'État américain qui servent à condamner la vente. L'information sous forme de DI dans l'exemple (14) est évidemment secondaire et il semble donc logique que le/la journaliste ait choisi une forme moins directe : il est certes important de savoir que le gouvernement américain compte aborder ce sujet avec le gouvernement russe mais cet aspect n'est pas central dans cette dépêche. La constance des besoins communicatifs dans la rédaction et la traduction des dépêches d'agences de presse expliquerait la fréquence élevée de cette construction dans le corpus que nous avons soulignée au début de cette section.

## Conclusion

L'objectif de cette étude était d'identifier et d'analyser une construction qui n'a pas fait l'objet de recherches antérieures. Pour ce faire, nous avons extrait toutes les occurrences d'un corpus de dépêches d'agences de presse traduites de l'anglais en français, que nous avons par la suite examinées selon les caractéristiques syntaxique, sémantique et pragmatique. Au niveau le plus général, les résultats

de l'étude soulignent l'intérêt de cette construction représentée dans le corpus global par une forme verbale en *-ant* sur sept. Ils permettent aussi d'éclaircir un certain nombre de questions concernant la traduction, le discours journalistique et les formes verbales en *-ant*.

En ce qui concerne la traduction, cette étude souligne de nouveau la spécificité du DR comme phénomène textuel qui demande souvent un traitement particulier dans le processus de la traduction. Pour expliquer la surreprésentation des GÉR dans cette construction par rapport à son emploi dans le corpus global, nous avons fait l'hypothèse que les journalistes traduisent de manière plus libre dans le contexte du DR, soit en combinant deux séquences de DR, soit en changeant le type de DR ; cette relative liberté de traduction ne s'applique qu'au choix du matériel discursif à traduire et au choix du type de DR à utiliser puisque les journalistes traduisent le matériel sélectionné de manière fidèle. En effet, dans un type de texte où règne le principe de l'économie, les citations offrent la possibilité de raccourcir le texte en passant d'une langue à l'autre. Dans une étude ultérieure, il sera important d'analyser un corpus de dépêches d'agences de presse non traduites pour déterminer si la construction étudiée ici est le résultat du processus de la traduction ou si elle peut être considérée comme caractéristique du type de texte en général.

L'analyse des types de DR employés dans la construction a souligné l'asymétrie dans leur choix, et la notion d'agentivité a permis de l'expliquer : dans la majeure partie des cas, il y a une augmentation du niveau d'agentivité à cause d'une différence quant au statut des informations rapportées des deux côtés du joncteur. Ces résultats attirent ainsi l'attention sur la structuration de l'information dans le genre journalistique en général. De nombreux chercheurs se sont intéressés au rôle joué par l'alternance des temps dans la structuration de l'information dans la langue de la presse (voir par exemple Monville-Burston et Waugh, 1985), et les résultats de notre étude suggèrent que la construction examinée ici peut être ajoutée à la liste des outils de structuration de l'information en français.

Pour réduire le texte original, les formes non finies en *-ant*, en soi atemporelles et impersonnelles, sont idéales : elles permettent de fonctionner en tant que joncteurs combinant deux contenus différents et introduisant soit un arrière-plan à ce qui vient d'être énoncé, soit un ajout narratif marquant un événement temporellement postérieur. Contrairement aux études antérieures sur les formes en *-ant*, le GÉR aussi introduit ici une addition narrative dans un certain type d'exemples. On peut se poser la question de savoir s'il se substitue vraiment dans ces cas à un PP ou s'il exprime même ici une « conception assouplie des rapports de simultanéité » (Rihs, 2009 : 202). Pour répondre à cette question, il faudra examiner un corpus de dépêches rédigées directement en français.

En bref, l'étude d'un type spécifique de traduction dépendant de contraintes temporelles et d'exigences de concision et profitant de la polyfonctionnalité des formes verbales en *-ant* nous a permis de contribuer aux recherches sur le discours journalistique et sur l'impact que le facteur agentivité peut avoir sur le choix du type de DR. L'agentivité peut être considérée comme le concept-clé qui permet de comprendre pourquoi cette construction apparaît justement dans ce type de texte.

## Bibliographie

- Arnavielle, T. 2003. « Le participe, les formes en *-ant* : positions et propositions ». *Langages*, n° 149, p. 37-54.
- Biardzka, E. 2009. *Les échos du Monde : pratiques du DR dans un journal de la presse écrite*. Wrocław : Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego.
- Coltier, D., Dendale, P., De Brabanter, P. 2009. « La notion de prise en charge : mise en perspective ». *Langue française*, n° 162, p. 3-27.
- Duranti, A. 2004. Agency in language. In: *A companion to linguistic anthropology*. Malden, MA/Oxford, UK : Blackwell, p. 451-473.
- Gettrup, H. 1977. « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel ». *Revue Romane*, n° 12, p. 210-271.
- Halmøy, O. 1982. *Le gérondif. Éléments pour une description syntaxique et sémantique*. Trondheim : TAAR, Université de Trondheim.
- Halmøy, O. 2003. *Le gérondif en français*. Paris : Ophrys.
- Havu, E., Pierrard, M. 2014. *Les co-prédicats adjectivants*. Bruxelles : Peter Lang.
- Havu, E., Pierrard, M. 2020. L'impact des médias sur l'extension de la plurifonctionnalité de classes de mots : l'emploi séquentiel du participe présent. In : *Le français innovant*. Bern : Peter Lang, p. 139-159.
- Herslund, M. 2000. « Le participe présent comme co-verbe ». *Langue française*, n° 127, p. 86-94.
- Kleiber, G. 2007. « La question temporelle du gérondif : simultanéité ou non ? ». *Travaux linguistiques du CERLICO*, n° 20, p. 109-123.
- Kleiber, G. 2009. Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de cause. In : *Recherches ACLIF : actes du séminaire de didactique universitaire*, n° 6, p. 9-24.
- König, E.-J., Van der Auwera, J. 1990. Adverbial participles, gerunds and absolute constructions in the languages of Europe. In: *Toward a typology of European Languages*. Berlin: Mouton de Gruyter, p. 337-355.
- Leech, G., Short, M. 2007. *Style in fiction: a linguistic introduction to English fictional prose*. 2<sup>e</sup> éd. Harlow, UK: Pearson Education Limited.
- Marnette, S. 2005. *Speech and thought presentation in French*. Amsterdam/Philadelphie : J. Benjamins.
- McLaughlin, M. 2011. *Syntactic borrowing in contemporary French: a linguistic analysis of news translation*. Londres : Legenda.
- McLaughlin, M. 2012. « L'oralisation et le DR dans les dépêches d'agences de presse ». *Le discours et la langue*, n° 2(2), p. 89-98.
- McLaughlin, M. 2014. Le Genre sexué et le DR dans les dépêches d'agences de presse. In : *DR, genre(s) et médias*. Stockholm : US-AB, p. 181-195.
- McLaughlin, M. 2021. *La presse française historique : histoire d'un genre et histoire de la langue*. Paris : Classiques Garnier.

- Monville-Burston, M., Waugh, L. R. 1985. « Le passé simple dans le discours journalistique ». *Lingua*, n° 67(2-3), p. 121-170.
- Rihs, A. 2009. « Gérondif, participe présent et expression de la cause ». *Nouveaux cahiers de linguistique française*, n° 29, p. 197-214.
- Rihs, A. 2013. *Subjonctif, gérondif et participe présent en français : une pragmatique de la dépendance verbale*. Berne : Peter Lang.
- Tuomarla, U. 1999. *La citation mode d'emploi : sur le fonctionnement discursif du DR direct*. Helsinki : Academia Scientiarum Fennica.

## Notes

1. Nous fournissons pour chaque occurrence l'heure et la date de parution de la dépêche. Nous reproduisons les occurrences telles qu'elles figurent dans les dépêches diffusées par l'agence.
2. Un des relecteurs anonymes a demandé si le joncteur n'était pas constitué de la forme en *-ant* jointe à la conjonction *que*. Comme la forme en *-ant* n'est pas forcément suivie d'un subordonnant (...*assurant ne pas avoir été surpris*), nous considérons qu'elle constitue en elle-même un joncteur.
3. Cette construction a été identifiée pour la première fois par McLaughlin (2011 : 86-87) mais, à ce que l'on sache, elle n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie.
4. Sur les agences de presse et les citations, voir McLaughlin (2012).
5. *Arrivant / En arrivant à Paris, Émile a proposé à Léa de l'aider à déménager* (Halmøy, 2003 : 157).
6. Au lieu d'une recherche plein texte, la fonction CQL (Corpus Query Language) permet d'extraire des formes grammaticales telles que les PP et les GÉR. Voir <https://www.sketchengine.eu>.
7. Pour déterminer si une séquence pouvait être analysée comme du DR, nous avons appliqué le critère de son remplacement par une séquence avec un verbe rapporteur (Les autorités ont *mis en place un strict contrôle* des médias,... => \*Les autorités ont dit/pensé/écrit *contrôler*...). Comme le joncteur devait se situer entre deux séquences de DR et être prédicatif, les séquences du type suivant ont été éliminées : *Plusieurs donateurs, en annonçant le montant de leurs contributions, ont constaté...* (GÉR précédé seulement d'un N) ; *Un porte-parole [...] a confirmé une information annonçant/ \*en annonçant le choix de X* (forme en *-ant* non prédicative).
8. L'aspect verbal a également un impact sur l'interprétation : deux verbes perfectifs qui se succèdent ont tendance à exprimer une relation de succession (*il est entré, constatant les dégâts*), tandis que la présence d'un verbe imperfectif donne un effet de sens plus descriptif (*il l'a dit, pensant avoir raison*) : description de la manière de s'exprimer ; cf. Havu, Pierrard (2014 : 193-199).
9. Dans le cas du GÉR, Rihs (2009 : 202) parle d'une « conception assouplie des rapports de simultanéité » ; cf. aussi Kleiber (2007 : 111) et McLaughlin (2011 : 87).
10. Un GÉR pourrait se trouver dans le même contexte. Malheureusement, nous n'avons pas l'occasion de présenter ici la classification détaillée des exemples d'après les critères évoqués.
11.  $X^2 = 15,20$ ,  $p = 0,0001$ , donc  $p < 0,01$ . Les calculs ont été effectués ici : <http://corpora.lancs.ac.uk/sigtest/>.
12. Une analyse d'un échantillon de 20 % des occurrences choisies au hasard a indiqué que les PP sont traduits d'une forme verbale en *-ing* plus souvent que ne le sont les GÉR. Le test de chi carré a pourtant indiqué que cette différence n'est pas significative ( $X^2 = 0,12$ ,  $p = 0,7272$ , donc  $p > 0,01$ ). Dans une étude ultérieure, il faudrait vérifier la signification de cette différence sur un échantillon plus large.

13. Les verbes *ajouter* ou *préciser* apparaissent dans 31 des 74 occurrences de la forme verbale en *-ant* exprimant une relation de postériorité.

14.  $\chi^2 = 8,95$ ,  $p = 0,0028$ , donc  $p < 0,01$ .

15. Cependant, l'emploi séquentiel des PP a bien été remarqué, notamment par Havu et Pierrard (2020), mais dans un autre type de contexte.

16. On peut se poser la question de savoir si, en utilisant un GÉR, le/la journaliste veut marquer une relation plus étroite avec le contenu qui précède, tandis qu'avec un PP il introduirait une information plus « détachée » qui soulignerait l'importance du contenu qui suit.

17. Dans cet exemple, l'embrayeur non transposé est temporel : *ont été* serait *avaient été* dans une version transposée.

18. Selon le test de Fischer,  $p = 1,5899 \times 10^{-29}$ , donc  $p < 0,01$ .



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

## Le journaliste traduisant et l'agentivité : analyse des solutions de traduction du discours rapporté

**Leena Salmi**

Université de Turku, Finlande

leena.salmi@utu.fi

<https://orcid.org/0000-0002-4725-3844>

**Milla Luodonpää-Manni**

Université de Helsinki, Finlande

milla.luodonpaa-manni@helsinki.fi

<https://orcid.org/0000-0002-1646-4462>

Reçu le 04-10-2021 / Évalué le 03-11-2021 / Accepté le 13-12-2021

### Résumé

La traduction est partie intégrante de la couverture d'événements internationaux dans le travail journalistique. Nous maintenons que l'étude de la traduction du discours rapporté (DR) journalistique offre un point de vue intéressant pour l'étude du DR : la traduction accroît l'agentivité du journaliste puisqu'elle lui impose de changer de langue du DR et ainsi de prendre des décisions concernant les solutions de traduction. Dans cet article, nous examinons le DR dans la traduction journalistique du quotidien finnophone *Helsingin Sanomat* dans un corpus collecté en 2017 traitant des élections présidentielles françaises. Nous analysons des exemples de DR traduits en les comparant aux sources mentionnées lorsqu'il a été possible de les trouver. Une classification des solutions de traduction selon la taxinomie de Andrew Chesterman montre notamment des exemples de traductions littérales, de changements d'information et de changements par explicitation.

**Mots-clés** : traduction journalistique, discours rapporté, élections présidentielles françaises

### Translating journalist and agency: analysing translation of reported speech

### Abstract

Translation is unavoidable in international journalism. We suggest that studying the translation of reported speech in journalistic translation offers an interesting viewpoint to the study of reported speech, as it increases the agency of the journalist by forcing them change the language of reporting and thus make decisions on how to express the content in another language. In this article we examine reported speech in the journalistic translation of the Finnish daily newspaper *Helsingin Sanomat*. We analyse data collected during the spring 2017 that consists of articles in Finnish dealing with the presidential elections in France, as well as of articles in French that we have been able to collect as being the sources mentioned in the

articles in Finnish. An analysis of translation solutions using Andrew Chesterman's classification shows evidence of literal translations, information changes and explicitness changes.

**Keywords:** news translation, reported speech, French presidential election

## Introduction

Dans cet article, nous examinons la traduction journalistique dans la couverture médiatique en Finlande des élections présidentielles françaises de 2017 par *Helsingin Sanomat*, le quotidien national finnophone le plus important du pays. Le contexte social des élections de 2017 en France était difficile en termes de politique intérieure. Au cours des années précédentes, le pays a connu plusieurs attaques terroristes, notamment contre le magazine satirique *Charlie Hebdo* (janvier 2015), à la salle de concert du Bataclan (novembre 2015) et sur la Promenade des Anglais à Nice (juillet 2016). En avril 2017, pendant la campagne présidentielle, des policiers ont été attaqués sur les Champs-Élysées à Paris. L'état d'urgence déclaré en novembre 2015 à la suite des attentats s'est poursuivi au-delà des élections. Les principaux candidats aux élections étaient François Fillon (Les Républicains), perturbé par un scandale de corruption, Benoît Hamon (Parti socialiste), impopulaire auprès du président socialiste François Hollande alors au pouvoir, la populiste de droite Marine Le Pen (Front national), ainsi qu'Emmanuel Macron (En marche !) et Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise), ces deux derniers ayant fondé leurs propres mouvements politiques.

Les élections présidentielles françaises de 2017 ont été suivies avec grand intérêt en Finlande, car en plus du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, l'éventuelle élection d'un candidat anti-UE en France aurait constitué un sérieux revers pour le bon fonctionnement de l'Union. L'actualité française est suivie en Finlande surtout du point de vue de l'UE, et sa situation politique et sociale n'est généralement pas très connue en Finlande. En raison du développement récent des médias et de la fragmentation de l'information, l'une des tâches les plus importantes des médias traditionnels est désormais de rapporter et de contextualiser les événements d'actualité de manière à améliorer la compréhension du sujet par les personnes qui suivent ces médias (Christians et al., 2009 ; McQuail, 2000). Lorsque l'événement rapporté se passe à l'étranger, plusieurs études ont montré que la traduction fait partie intégrante de la couverture d'événements internationaux (par ex. Bielsa, 2010 ; Gambier, 2010 ; Van Doorslaer, 2012 ; Valdeón, 2015 ; Haapanen, 2017 ; Haapanen, Perrin, 2019 ; Matsushita, 2019 ; Davier, Conway, 2019). Ainsi, la traduction journalistique présente un objet de recherche important.

En partant de l'idée qu'un article journalistique rapportant un événement qui se passe à l'étranger consiste, en grande partie, en des contenus traduits, nous analyserons ici les solutions de traduction trouvées dans un corpus d'articles du quotidien finlandais *Helsingin Sanomat*. Tout en nous concentrant sur les instances du DR (la catégorie du discours journalistique le plus facilement traçable), nous cherchons à répondre aux questions de recherche suivantes : Quels types de solutions de traduction peut-on trouver dans ces traductions journalistiques par rapport aux sources avérées ? Quels sont les impacts de ces solutions sur la construction de l'image des candidats transmise au lecteur finlandais ?

Notre analyse de la traduction journalistique portera sur un corpus d'articles de *Helsingin Sanomat* traitant des élections présidentielles françaises de 2017. Afin d'analyser les solutions de traduction adoptées dans notre corpus, nous nous appuyons sur des exemples de traduction dont la source est explicite, en utilisant la taxinomie des stratégies ou techniques de traduction définie par Chesterman (1997/2016). Étant donné que le repérage des sources journalistiques s'est avéré difficile dans des recherches antérieures (Orengo, 2005), nous nous sommes concentrées sur les instances du discours rapporté dans *Helsingin Sanomat* parce que les sources de ce type de discours sont plus facilement traçables (voir Matsushita, 2019). Il convient de noter que parfois le texte source présente lui aussi du discours rapporté, notamment dans le cas où le texte source rapporte le discours direct d'un locuteur.

Dans notre étude, nous examinons le DR par le biais linguistique et traductologique. Nous suivrons l'argumentation de Vion (2004 : 97), pour lequel la (re) production d'un énoncé est toujours relative au locuteur et à son contexte, et il y a toujours « une dimension nécessairement subjective », même si la pratique journalistique donne l'impression d'une certaine objectivité (Marnette, 2004 : 51). La subjectivité de cette pratique journalistique est directement liée à la notion d'agentivité, comprise ici comme la capacité d'action (voir par ex. Bourdieu, 1977). Nous prenons comme point de départ la définition de Duranti (2004 : 453) :

*L'agentivité est ici comprise comme une caractéristique des entités (i) qui ont un certain degré de contrôle sur leur propre comportement, (ii) dont les actions dans le monde affectent celles des autres entités (et parfois les leurs), et (iii) dont les actions font l'objet d'une évaluation (par exemple du point de vue de leur responsabilité pour un résultat donné).* (Notre traduction<sup>1</sup>)

La deuxième partie de cette définition est particulièrement adaptée à notre analyse dans la mesure où, comme le montre l'auteur, les décisions prises par les journalistes ont un impact sur la construction du monde et sur la manière dont

leur texte est construit. Une certaine recontextualisation est nécessaire lorsque le journaliste rapporte des événements survenus dans un autre pays, mais le point de vue du journaliste peut aussi affecter ce qu'il choisit de rapporter et de traduire. La notion d'agentivité est également présente dans la recherche traductologique ; par exemple, Bielsa (2010 : 46-47) décrit le processus de traduction des nouvelles comme un processus au cours duquel le journaliste sélectionne les informations qu'il juge pertinentes pour le public cible et les adapte aux besoins de ce dernier, avec éventuellement un changement de perspective lorsque le nouveau contexte le justifie. Selon Bielsa (2010 : 47), le journaliste a le *pouvoir* de le faire. Dans notre analyse, nous essayerons de combiner la linguistique et la traductologie en étudiant une situation dans laquelle le discours d'autrui n'est pas seulement rapporté mais aussi exprimé dans une autre langue - la traduction accroissant ainsi l'agentivité du journaliste en lui imposant de prendre des décisions parmi différentes solutions de traduction.

### 1. Le journaliste en tant que traducteur

Plusieurs études faites du point de vue de la traductologie, discipline qui « étudie à la fois la théorie et la pratique de la traduction sous toutes ses formes » (Guidère, 2008 : 12), ont montré que la traduction joue « un rôle clé » dans le reportage et la contextualisation d'événements d'actualité étrangers (Gambier, 2010 : 17 ; Brownlie, 2010 : 35-36). Cette « activité interlinguale » fait partie intégrante du processus journalistique qui s'appuie sur de nombreuses sources en langue étrangère, et commence à être abordée aussi dans les sciences de la communication (Haapanen, Perrin, 2019 : 15-16). Cependant, les journalistes eux-mêmes ont tendance à ne pas considérer leur activité comme de la traduction (Perrin, Ehrensberger-Dow, 2012). Il convient de noter que les conceptions de ce qu'est une « traduction » peuvent varier d'une considération étroite qui la définit comme le transfert « d'un texte source écrit dans un texte cible écrit et de longueur à peu près équivalente » (Melby et al., 2014 : 397) à une vision plus large où la traduction est conçue comme « la création d'un contenu cible qui correspond au contenu source suivant les spécifications dont il a été convenu » (Melby et al., 2014 : 395). Selon cette dernière définition, que nous adoptons, tout type de reproduction de contenu paru originellement dans une autre langue constitue ainsi une traduction.

Lorsque l'événement couvert sur lequel porte l'article se passe à l'étranger et les sources utilisées sont dans une autre langue, le processus de rédaction passe donc par la traduction d'une langue à l'autre. Les nouvelles sur des événements qui se passent à l'étranger parviennent à un journal à partir de nombreuses sources, telles que les agences de presse internationales, d'autres journaux étrangers, les chaînes

d'information télévisées, les magazines, et leurs sites web ; parfois, elles sont aussi rédigées par des correspondants du journal séjournant dans le pays étranger en question. Selon van Doorslaer (2012 : 1047-1049), un article peut avoir été compilé à partir d'informations provenant de plusieurs sources différentes, parues dans différentes langues, par exemple à partir de différentes nouvelles étrangères et d'avis d'experts nationaux. Il en résulte qu'il est difficile de déterminer « le » texte source, si l'on voulait faire une analyse contrastive (Orengo, 2005). D'un autre côté, un seul texte source, tel qu'une dépêche d'agence de presse, peut donner lieu à plusieurs textes cibles dans différentes langues, dans différentes rédactions de journaux. De plus, le développement de la technologie a résulté en une convergence des médias, c'est-à-dire la disparition des frontières claires entre les différents médias comme journaux, radio, télévision et sites web (Davier, Conway, 2019 : 3).

L'étude de la traduction journalistique est un domaine relativement récent en traductologie ; elle a commencé à susciter de l'intérêt à la fin des années 1980, mais la plupart des recherches ont été effectuées à partir de 2005 (Valdeón, 2015 : 640), avec l'ouvrage édité par Conway, Bassnett (2006) qui est considéré comme l'un des précurseurs. Des recherches ont été menées, par exemple, en comparant des textes produits par des agences de presse internationales dans différentes langues, comme les études de Valdeón (2008) comparant les textes espagnols de BBCMundo aux textes anglais de BBCNews. Un autre exemple est celui des études ethnographiques qui décrivent les différentes manières dont les journalistes ont collecté des données dans le processus de production de textes sur leur lieu de travail (voir, par exemple, Perrin et Ehrensberger-Dow, 2012 ou Davier, 2014). Toutes ces études ont montré les similarités qui existent dans le travail du journaliste et du traducteur. Ainsi, les termes *transédition* (en anglais *trans-editing*, formé de *translation*, 'traduction' et *editing*, 'édition', Stetting, 1989) et *journalducteur* (en anglais *journalator*, construit à partir de *journalist* et *translator*, van Doorslaer, 2012) ont été inventés pour décrire le processus de traduction qui a lieu dans les salles de rédaction.

La production des articles dans un journal peut être considérée comme un continuum dans lequel la traduction est plus ou moins présente : à une extrémité, nous avons un article entièrement rédigé dans une langue, dans un contexte culturel donné, et à l'autre extrémité, un article entièrement traduit d'une langue et d'une culture vers une autre langue et dans un autre contexte culturel. Un exemple du premier cas serait un article de journal régional sur un événement local, et du deuxième, les éditions internationales du *Monde diplomatique* (2022) qui paraissent actuellement en 22 langues. Quant à la couverture des élections présidentielles françaises en Finlande, objet de cette étude, elle se situe plutôt au centre de ce

continuum : un éditorial concernant les élections pourrait se trouver assez près du premier cas de figure, puisqu'un éditorial, en général, exprime la position ou l'orientation générale du journal, plutôt que rapporte des événements ; vers le milieu se trouveraient les articles écrits en Finlande sur les élections et utilisant des sources internationales. Puis enfin, près de l'autre extrémité, il y aurait des articles écrits en France par un correspondant du journal. Ce dernier aurait pu assister aux meetings des candidats et rapporter ces événements sur place sans recourir à d'autres sources. Dans le dernier cas, le journaliste sélectionne ce qu'il considère comme pertinent de son point de vue et le rédige en finnois. Pour le journaliste, la traduction est juste une méthode de production de texte ; elle n'est pas considérée comme une activité à part, mais comme faisant partie du travail journalistique (Valdeón, 2014 : 53).

## 2. Corpus

Pendant la campagne électorale s'étalant de début mars aux résultats du second tour de l'élection au mois de mai 2017, nous avons collecté un corpus qui consiste en deux parties. La première partie comporte 93 articles publiés dans *Helsingin Sanomat* et couvrant les élections présidentielles françaises ou traitant des candidats aux élections (Corpus I<sup>2</sup>). La majorité de ces articles a été publiée dans la section « Ulkomaat » ('Étranger'). Le matériel a été collecté à partir de la version en ligne de *Helsingin Sanomat*, à la fois simultanément et rétrospectivement, en effectuant une recherche par mots-clés et en utilisant l'application « Uutisvahti » du journal (mot-clé du suivi : « presidentinvaalit », 'élections présidentielles'). La collecte a commencé au début du mois de mars et s'est poursuivie jusqu'à ce que les résultats des élections soient connus (le lundi suivant les élections, le 8 mai 2017). La répartition des données par mois est présentée dans le Tableau 1, ci-dessous :

Mois	Nombre d'articles
mars	25
avril	42
mai	26
Total	93

**Tableau 1** : Corpus I : Distribution des données collectées du *Helsingin Sanomat* en ligne par mois

Dans le Corpus I, comme le montre le Tableau 2 *infra*, les sources mentionnées dans *Helsingin Sanomat* comprennent des agences de presse, des journaux et des chaînes de télévision d'information en continu francophones et anglophones, des

sondages d'opinion et, dans certains cas, des magazines. Le tableau présente en détail les sources mentionnées. Dans la colonne de droite, nous donnons le nombre d'articles mentionnant chacune de ces sources (une ou plusieurs fois) :

Source	Nombre d'articles
Reuters	64
AFP	24
Le Monde	12
Le Canard enchaîné	4
The New York Times	4
L'Express	3
Le Journal du Dimanche	3
BBC	2
CNN	2
Le Figaro	2
France Info	2
The Guardian	2
Le Parisien	2
Paris Match	2
20 minutes	1
Belga	1
Les Echos	1
Financial Times	1
Interfax	1
Total	133

**Tableau 2** : Sources explicitement mentionnées par article dans le Corpus I

Reuters est la source la plus fréquemment citée dans le Corpus I (151 mentions dans 64 articles), mais la majorité de ces mentions correspondent à une photographie de Reuters. Par contre, l'AFP est la source la plus utilisée dans le texte : elle est mentionnée 54 fois dans 25 articles au total. La troisième source la plus citée est le journal *Le Monde* (18 fois dans 12 articles). Il est à noter aussi que, dans au moins six cas, les sources citées sont en anglais. Force est de constater que pour les agences internationales multilingues comme l'AFP, dont les dépêches sont disponibles en plusieurs langues, notre corpus ne nous permet pas de savoir quelle a été la langue utilisée par le journaliste.

Bien qu'une source internationale soit mentionnée dans un article de presse, la référence donnée n'est généralement pas détaillée, ce qui rend difficile la traçabilité de la source. Les articles en ligne étudiés qui contiennent des liens directs vers

la source sont très peu nombreux. De plus, les sources dont les informations sont publiées sur le site web d'un journal ou d'une chaîne de télévision d'information en continu sont mises à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations arrivent. Ainsi, la personne recherchant la source après coup ne peut pas savoir de quelle version l'auteur de l'article en finnois a tiré la partie citée. On considère ainsi les articles de presse en ligne comme des exemples de sources de traduction instables, tandis que les chroniques ou les éditoriaux, par exemple, sont des sources stables (Valdeón, 2015 : 642-643).

Dans des études antérieures, cet obstacle a néanmoins été contourné en se concentrant sur les instances du DR parce que les sources de cette catégorie de discours journalistique sont souvent plus facilement traçables. Signalées souvent par des éléments visuels tels que les guillemets, les instances du discours direct sont particulièrement faciles à retracer (Matsushita, 2019). Tout en suivant l'exemple des recherches antérieures, nous avons décidé de nous concentrer dans la présente étude sur les instances du discours direct (contenant une citation entre guillemets, désormais DD) et indirect (où la source est mentionnée, par exemple « selon *Le Monde* », désormais DI) dans la couverture médiatique de *Helsingin Sanomat*. Bien que les instances du DD soient probablement plus facilement traçables que les instances du DI, nous n'avons pas jugé pertinent de faire une distinction catégorielle entre ces deux types de discours dans la traduction journalistique. Selon Haapanen (2017), même les DD journalistiques entre guillemets ne présentent pas toujours une transcription fidèle du discours mais leur forme textuelle est typiquement modifiée (par exemple discours coupé, corrigé, précisé) par le journaliste pour répondre aux fins de l'article. Tuomarla (1999 : 25) aussi, critique l'idée de fidélité supposée du DR en donnant des exemples parmi lesquels figure le DR traduit d'une langue à l'autre. En y ajoutant les modifications nécessaires dans le processus de la traduction journalistique, on constate que le DD aussi bien que le DI journalistiques constituent des discours repris qui sont reformulés de manière plus ou moins importante.

Dans le Corpus I, 52 articles contiennent des instances de DR mentionnant une source (agence de presse, journal, chaîne de télévision, etc.) qui peut être traçable. Ici, nous avons donc compté toutes les instances qui rapportent une source ; ce sont des instances de DD (entre guillemets) ou DI (mention de type « selon la source X »). La source mentionnée peut être une personne, un journal ou un magazine, ou encore une agence de presse internationale. On trouve du DD citant aussi bien des personnes que des journaux ou magazines. Le nombre de sources mentionnées au total (135, cf. Tableau 2) comparé au nombre d'articles (52) montre que l'on peut observer ici aussi le phénomène décrit par van Doorslaer (2012), à savoir

qu'un article peut avoir été compilé à partir d'informations provenant de plusieurs sources différentes. Il y a aussi des sources de seconde main dans lesquelles le journaliste fait référence à l'agence de presse citant lui-même un journal (comme nous le verrons plus loin à propos de l'Article 1 dans la section 5.1.).

Un deuxième corpus (Corpus II)<sup>3</sup> a été collecté au cours du printemps et de l'automne 2017, en retraçant les sources internationales à partir de publications en ligne et en se concentrant sur les sources francophones, notamment des journaux qui constituent des sources stables. Il a été complété de quelques articles en automne 2021 par Leena Salmi. Comme le DD utilisé comme point de départ a très probablement été originellement tenu en français, nous avons cherché à trouver une source francophone pour les traductions en finnois. Il n'a pas été toujours évident de trouver les sources, puisqu'il y a souvent eu des changements de sens, comme nous le montrerons dans l'analyse. Néanmoins, nous avons trouvé les sources de sept articles de *Helsingin Sanomat*, ce qui a résulté en ce deuxième corpus de 17 articles en français que nous nommons Corpus II. Le Tableau 3 en présente en détail les sources avérées.

Source	Nombre d'articles
Le Monde	5
Libération	2
Le Journal du Dimanche	2
20 minutes	1
L'Express	1
Le Figaro	1
Gala	1
L'Humanité	1
Le Nouvel Observateur	1
Politis	1
La Provence	1
Total	17

**Tableau 3** : Sources avérées du Corpus II

### 3. Méthodologie

Nous analysons les instances du DR traduites en regardant les différentes manières que les journalistes ont utilisées pour réaliser le transfert d'une langue à l'autre. Plusieurs traductologues ont créé des taxinomies pour décrire et catégoriser ces manières de traduire, en les nommant à l'aide de différents termes comme stratégie,

technique, procédure, opération, etc., ce qui a créé une confusion terminologique (Gambier, 2009). Parmi les classifications, nous avons choisi celle de Chesterman (1997/2016 : 91-109 et 112-113) qui définit trois séries de stratégies ou techniques de traduction, aux niveaux syntaxico-grammatical, sémantique et pragmatique. Chesterman (1997/2016 : 104) résume les différences entre ces niveaux en disant que les techniques syntaxico-grammaticales concernent des changements dans la forme, les techniques sémantiques dans le sens, et les techniques pragmatiques dans le message. En ce qui concerne la terminologie, Chesterman (*ibid* : 112-113), dans la deuxième édition de son ouvrage, prend en considération la critique de Gambier (2009) sur l'utilisation des termes « stratégie » et « tactique », termes empruntés au contexte militaire de manière confuse en traductologie, et propose de remplacer son terme « stratégie » par le terme « technique » - terme que nous adoptons aussi ici. Nous trouvons sa taxinomie particulièrement bien adaptée à la traduction journalistique, puisque pour Chesterman (1997/2016 : 86), les techniques représentent des types d'opérations qu'un traducteur effectue pendant la formulation du texte traduit et sont des « formes de manipulation textuelle explicite ». Son approche contient donc l'idée de l'agentivité du traducteur. Nous présentons la taxinomie de Chesterman (1997/2016 : 91-109 et 112-113) dans le Tableau 4.

Techniques syntaxiques / grammaticales	Techniques sémantiques	Techniques pragmatiques
G1 Traduction littérale	S1 Synonymie	Pr1 Filtrage culturel
G2 Emprunts et calques	S2 Antonymie	Pr2 Changement par explicitation
G3 Transposition	S3 Hyponymie	Pr3 Changement d'information
G4 Changement d'unité	S4 Inversion sémantique	Pr4 Changement interpersonnel
G5 Changement de la structure du syntagme	S5 Changement du niveau d'abstraction	Pr5 Changement illocutionnaire
G6 Changement de la structure de la proposition	S6 Changement de la distribution des sèmes	Pr6 Changement au niveau de la cohérence textuelle
G7 Changement de la structure de la phrase	S7 Changement du degré d'intensité	Pr7 Traduction partielle
G8 Changement au niveau de la cohésion textuelle	S8 Paraphrase	Pr8 Changement de visibilité
G9 Changement du niveau de représentation	S9 Changement de trope	Pr9 Réécriture / Transédiction
G10 Changement de figure de style	S10 Autres changements sémantiques	Pr10 Autres changements pragmatiques

**Tableau 4 :** Les techniques de traduction selon Chesterman

#### 4. Analyse des solutions de la traduction journalistique

Selon notre observation générale, les instances du DR dans *Helsingin Sanomat* s'inscrivent surtout dans trois catégories de techniques de Chesterman (1997/2016) : la traduction littérale (G1), le changement par explicitation (Pr2) et le changement d'information (Pr3). Les délais éditoriaux serrés sont une explication vraisemblable pour ces trois types de changements. Une autre explication peut être l'espace limité que le journal peut accorder à tel ou tel article. L'explicitation est due au fait que lorsqu'il s'agit de traduction d'une culture à l'autre, il faut souvent donner des informations supplémentaires : expliquer le contexte culturel français au public finlandais ou décrire les candidats inconnus dans l'autre pays. Ces changements peuvent aussi se présenter comme des changements qui se manifestent sous la forme d'hyponymes, d'hypéronymes (technique S3) ou de paraphrases (S8).

Dans ce qui suit, nous présentons une analyse plus détaillée de deux articles qui sont illustratifs de l'ensemble du Corpus II.

##### 4.1. Article 1 : meeting de Mélenchon

L'article 1 décrit le candidat Jean-Luc Mélenchon pour le public finlandais<sup>4</sup> et propose un rapport du meeting du candidat, tenu à Marseille le dimanche précédent (la veille de la parution de l'article). Il contient quatre exemples de DD et un exemple de DI, qui mentionnent tous leur source. La source principale pour cet article a été l'AFP, mentionnée dans toutes les instances du DR. *Le Journal du Dimanche* est également mentionné pour une instance (exemple 1). Pour chaque exemple en finnois, nous donnons notre traduction en français.

Les exemples de DR du meeting de Mélenchon à Marseille sont illustratifs de la technique Pr3, changement d'information, et les instances du DR traduites contiennent moins d'informations que la source francophone retrouvée :

(1) Mélenchon itse arvioi muuttuneensa aiempaa vakuuttavammaksi. ”En ole enää niin kuumakalle”, hän sanoi Journal du Dimanche -viikkolehdelle AFP:n mukaan. (*Helsingin Sanomat* 10/04/2017) [Traduction : Mélenchon lui-même considère qu'il est devenu plus convaincant. « Je ne suis plus aussi soupe au lait », a-t-il dit à l'hebdomadaire *Journal du Dimanche*, selon l'AFP.]

La source citée dans *Helsingin Sanomat* est l'AFP, qui renvoie pour sa part au *Journal du Dimanche*. L'exemple (1) illustre ainsi l'usage d'une source de seconde main. Il en résulte que le DD de Mélenchon dans *Helsingin Sanomat* a été au moins doublement rapporté : le discours a d'abord été rapporté par le *Journal du Dimanche*,

repris ensuite par l'AFP. Enfin *Helsingin Sanomat* a cité ce DD en traduction, ce qui ajoute une étape supplémentaire à ce processus : celui de la traduction. Étant donné que les mots du passage au DD ne peuvent pas être simplement repris dans l'article en finnois, mais le contenu du DD doit être exprimé en utilisant d'autres mots dans une autre langue, nous considérons que la traduction journalistique présente elle aussi une forme de DR. Nous avons pu retrouver l'interview de Mélenchon publiée dans *Le Journal du Dimanche* du 2 avril 2017<sup>5</sup>. Cette instance du DD apparaît dans une réponse à la question posée par le journaliste (exemple 2) :

(2) Mélenchon, jusqu'à il y a peu, c'était "le gros rouge qui tache" ; c'est fini, ça ? Gros ? Bon... On a bien réfléchi à tout ça. Nous avons tiré les leçons de la campagne de 2012. J'ai 65 ans. L'âge a son influence sur moi. Je suis plus détaché. Je n'organise pas ma carrière ! Je suis plus philosophe que jamais et moins impétueux. La conflictualité a montré ses limites. Ma relation aux médias, par exemple, a évolué. Plutôt que de les affronter, je les contourne avec ma chaîne YouTube. Je peux donc choisir les médias où parler. Enfin m'élire, c'est reprendre le pouvoir : il y aura une nouvelle Constitution et la possibilité de révoquer un élu, même le président ! (*Journal du Dimanche* 02/04/2017)

La comparaison des exemples (1) et (2) montre que parmi les informations contenues dans l'exemple (2), seule la réduction de l'impétuosité (« En ole enää niin kuumakalle » 'je ne suis plus aussi soupe au lait') a été reprise dans le texte finnois, et la caractérisation de son personnage et de son propos sur la conflictualité a été omise (technique Pr3) (« Je suis plus détaché. Je n'organise pas ma carrière ! Je suis plus philosophe que jamais et moins impétueux. La conflictualité a montré ses limites. »). Il est possible que ce passage du DD ait déjà été raccourci par l'AFP citée par *Helsingin Sanomat*. Mais ce qui a changé dans la traduction en finnois est le registre linguistique : l'adjectif français *impétueux* est d'une langue beaucoup plus soutenue que l'expression familière *kuumakalle* ('soupe au lait') de la traduction, une expression qui fait référence à quelqu'un d'impulsif qui n'arrive pas à contrôler ses émotions. En tout cas, on peut considérer qu'une telle image n'est guère voulue par un candidat présidentiel.

L'article contient aussi une autre instance de DD avec changement d'information (Pr3) caractérisant le candidat (exemple 3) :

(3) "Hän on keksinyt poliittisen stand-upin. Hänestä on muotoutumassa showmies", sanoi entinen kollega, sosialistipuolueen Julien Dray, AFP:n mukaan. (*Helsingin Sanomat* 10/04/2017) [Traduction : « Il a inventé le stand-up politique. Il est en train de devenir un showman », a dit un ancien collègue, Julien Dray du Parti socialiste, selon l'AFP.]

La source citée dans *Helsingin Sanomat* est l'AFP, mais l'interview de Julien Dray peut être trouvée dans son intégralité dans le quotidien *Libération* du 2 avril 2017<sup>6</sup> que nous reproduisons en (4) :

(4) Il a trouvé un style de meeting qui lui convient très bien. Il a inventé le stand-up politique, c'est devenu un showman. Ce style lui permet de ne plus avoir à faire ses saillies trop violentes. Il est dans la pédagogie, c'est le vieux prof qui donne des cours sur le monde et comment le changer. Dans ce registre, il est très bon, d'autant que ça lui permet d'esquiver l'essentiel : sa stratégie politique. (*Libération* 02/04/2017)

La citation au DD parue dans *Helsingin Sanomat* caractérise Mélenchon comme un showman, mais par rapport au discours original, son progrès pédagogique dans la médiation du message politique n'apparaît plus. L'omission du côté pédagogique met en relief les expressions « stand-up » et « showman » qui font penser au divertissement plutôt qu'à une stratégie politique sérieuse. Ainsi, l'image de Mélenchon transmise au lecteur finlandais est moins nuancée que celle transmise au lecteur français.

La dernière instance du DD de Mélenchon dans l'article de *Helsingin Sanomat* montre qu'un changement d'information (Pr3) n'affecte pas uniquement l'image du candidat transmise au public, mais il peut aussi donner de fausses impressions concernant le programme politique du candidat (exemple 5) :

(5) "Olen iloinen, että Ranska on rotujen sekoitus ja kaikki lapset ovat meidän lapsiamme", hän sanoi sunnuntaina AFP:n mukaan. (*Helsingin Sanomat* 10/04/2017)  
[Traduction : « Je me réjouis que la France soit un mélange de races et que tous les enfants soient nos enfants », il a dit dimanche, selon l'AFP]

Le passage, ayant pour source l'AFP, apparaît dans le reportage de *Helsingin Sanomat* sur le meeting électoral de Mélenchon à Marseille (le 10 avril 2017), mais concerne, en fait, la campagne présidentielle précédente de 2012. La formulation originale peut être trouvée dans un article de *L'Humanité*, paru le 9 avril 2017<sup>7</sup>, et dans un autre de *20 minutes*<sup>8</sup> (exemple 6). Selon l'article de *20 minutes*, Mélenchon avait, en 2012 comme en 2017, tenu un meeting électoral à Marseille deux semaines avant le premier tour, et il fait lui-même référence à ce meeting précédent :

(6) « Puisque je venais à Marseille, on comparerait ce que j'ai dit naguère, il y a cinq ans, sur la plage du Prado à ce que je dirais aujourd'hui », s'est-il amusé. « Eh bien, hier comme aujourd'hui, je me réjouis que la France soit métissée et tous les enfants sont mes enfants. » (*20 minutes* 09/04/2017)

L'article de *20 minutes* analyse longuement ce discours donné cinq ans auparavant ainsi que les programmes du parti de Mélenchon en 2012 et en 2017, en montrant que la position du parti envers l'immigration a changé : en 2012, l'immigration n'était pas un problème, tandis qu'à l'heure actuelle, il serait essentiel de s'attaquer à ses causes et de travailler pour permettre aux gens de vivre dans leurs pays d'origine sans avoir à fuir. Ce contexte n'est pas transmis aux lecteurs en Finlande. Ce manque de contextualisation peut donner une impression légèrement faussée de la politique d'immigration de Mélenchon : il semble toujours accueillir tous les immigrants à bras ouverts, même si dans son programme de 2017 il propose de s'attaquer aux causes profondes de l'immigration.

De plus, une analyse grammaticale de la traduction montre que le contenu a légèrement changé : le pronom possessif au singulier « mes enfants » a été rendu par un pluriel dans la traduction finnoise, « meidän lapsiamme » ('nos enfants'). Dans la traduction du passage au DD, Mélenchon se réjouit, dans une proposition subordonnée, que ces enfants *soient* les enfants de tous les Français, tandis qu'en français, il dit : « tous les enfants *sont* mes enfants ». En français, le verbe à l'indicatif dans la deuxième proposition (au lieu du subjonctif) montre qu'il s'agit d'une proposition indépendante, tandis que la traduction finnoise peut aussi être comprise comme étant une subordonnée. Suivant la taxinomie de Chesterman (1997/2016), il s'agit là d'un changement illocutoire (Pr5). Ces changements sont pourtant mineurs.

#### 4.2. Article 2 : portrait de Brigitte Macron

L'article 2 que nous analysons ici constitue le portrait de Brigitte Macron, paru le 24 avril 2017<sup>9</sup>. Il contient 9 exemples de DD et un exemple de DI. La source est mentionnée directement dans toutes les instances de DR sauf une, qui donne uniquement la date. Les sources mentionnées sont *Paris Match*, un portrait de Brigitte Macron dans *Le Monde*, et une interview d'Emmanuel Macron sur RTL. Nous présentons ici les instances de DR pour lesquelles nous avons pu trouver les sources. Le premier (exemple 7) caractérise Brigitte Macron :

(7) "Brigitte Macron on ohittamaton neuvonantajen ja valmentajan roolissaan", kirjoitti Le Monde laajassa henkilökuvassaan. "[Hän on] ehdokkaiden vaimoista ainoa, joka on mukana kampanjassa." (*Helsingin Sanomat* 24/04/2017) [Traduction : « Brigitte Macron est incontournable dans son rôle de conseillère et de coach », a écrit *Le Monde* dans son portrait détaillé. « [Elle est] la seule des épouses des candidats à être impliquée dans la campagne. »]

Il est à noter que le locuteur original du passage au DD n'est pas une personne mais c'est le journal *Le Monde*. Cette instance de DD est tirée du portrait de Brigitte Macron et elle se trouve tout au début de l'article paru le 17 avril<sup>10</sup> repris en (8) :

(8) Seule femme de candidat à être impliquée dans la campagne, Brigitte Macron est incontournable dans son rôle de conseil et de coach, tout à la fois courroie de transmission, répétitrice, vigie de l'agenda, maîtresse du temps... (*Le Monde* 17/04/2017)

Comme nous pouvons le voir en comparant (7) et (8), le passage au DD est plus court en finnois et la liste des rôles de Mme Macron n'est pas traduite dans son intégralité, seuls les deux premiers sont mentionnés. Il s'agit donc de la technique Pr3. Plus tard, nous trouvons un passage au DD de Mme Macron, et une traduction littérale (G1) du DI, sans changement (exemples 9 et 10) :

(9) "Minä olen ehdokkaan vaimo, en yhtään enempää", Brigitte Macron on luonnehtinut omaa rooliaan Le Monden mukaan. (*Helsingin Sanomat* 24/04/2017) [Traduction : « Je suis femme de candidat, rien de plus », Brigitte Macron a-t-elle caractérisé son propre rôle, selon *Le Monde*.]

(10) Brigitte Macron minimise désormais son rôle dans la campagne : « Je suis femme de candidat, rien de plus », glisse-t-elle ainsi au *Monde*. (*Le Monde* 17/04/2017)

Les exemples 9 et 10 présentent une instance de DR traduit qui correspond à une traduction plus littérale du propos repris. Contrairement aux exemples concernant le candidat Mélançon, l'image de la personne (Brigitte Macron) n'a pas beaucoup changé au cours de la traduction entre les deux langues.

Ensuite, le passage donné en (9) se poursuit avec une évaluation de l'opinion des médias (exemple 11) que nous avons du mal à associer avec l'article paru dans le *Monde* et mentionné comme source dans l'article de *Helsingin Sanomat* (en 10 et 12) :

(11) Ranskalaismedia ei tähän itsearvioon usko. Esimerkiksi Le Monden mukaan huomattava osa ehdokas Macronille tarkoitetuista viesteistä kulkee puolison kautta. (*Helsingin Sanomat* 24/04/2017) [Traduction : Les médias français ne croient pas à cette auto-évaluation. Selon *Le Monde*, par exemple, une proportion importante des messages adressés à M. Macron passe par l'épouse.]

(12) C'est faux, bien sûr. Elle est bien plus que cela, tout à la fois courroie de transmission, répétitrice, conseillère, vigie de l'agenda, maître des horloges... « Emmanuel, on y va », le prévient-elle à la fin des meetings, quand il s'attarde

trop. Toute la journée, elle note sur son ordinateur portable ce qu'elle entend, ses idées et ses suggestions. Et chaque soir, c'est un rituel, le couple « débriefe ». (*Le Monde* 17/04/2017)

Dans l'exemple (11), le journaliste a généralisé l'évaluation de l'opinion des médias citée en (12) : dans l'article du *Monde*, c'est l'auteur de l'article qui dit : « C'est faux, bien sûr », tandis que dans *Helsingin Sanomat*, le propos est attribué à tous les médias français, et *Le Monde* est donné uniquement comme un exemple. Cela pourrait être classé comme un changement de la distribution des sèmes (S6).

En décrivant le transfert des messages par Brigitte Macron, le journaliste de *Helsingin Sanomat* a condensé (Pr7, traduction partielle) ce qu'avait dit un interviewé dans l'exemple (13) ci-dessous :

(13) Le candidat a beau avoir deux portables, le plus efficace pour lui transmettre un message reste de passer par celui de Brigitte. Ce qu'a compris François Patriat. « Avant, j'échangeais chaque semaine un SMS à 1 heure du matin avec lui, raconte le sénateur. *Maintenant, c'est fini. Il est entouré d'une armée de jeunes conseillers qui veulent le garder pour eux. Du coup, je passe par Brigitte. Elle me dit : "Ecris-moi un mot, je lui montrerai ce soir."* » L'intéressée s'en amuse auprès de ses amis : « Si, un jour, j'écris un livre, je l'intitulerai "Dites-le à votre mari !" » (*Le Monde* 17/04/2017)

Ces instances du DR exemplifient bien la variation dans la traduction journalistique : on y trouve aussi bien des traductions qui transfèrent le contenu de façon exacte, que des traductions dont les changements d'information (Pr3) peuvent changer la réception de la nouvelle. En outre, retracer l'origine des informations publiées dans les journaux s'est avéré une tâche difficile, même si la source était mentionnée (voir exemple 11). La pratique journalistique diffère ici de la pratique scientifique : le but n'est pas de donner la source détaillée pour une instance du DR, mais juste de mentionner le nom du journal ou de la chaîne télévisée afin de gêner la lecture le moins possible.

## Conclusion

Dans cet article, nous avons étudié des articles tirés d'un corpus journalistique en finnois, contenant des instances de DR lié aux élections présidentielles françaises de 2017, et les avons comparés aux sources mentionnées lorsqu'il a été possible de les trouver. Le repérage des sources dans ces articles s'est avéré difficile, malgré le fait d'avoir cherché des instances de DR, d'une part à cause de la pratique journalistique de ne pas donner de références trop détaillées, et d'autre part, du fait que

le point de départ, l'instance de DR reprise dans *Helsingin Sanomat*, a été exprimé dans une autre langue. Comme nous l'avons montré dans l'analyse, il y a souvent eu des changements de sens dans ces traductions, et ainsi il n'a pas toujours été évident de trouver le propos original, même si le contexte et celui qui parle ont été mentionnés. Pourtant, nous avons réussi à trouver des sources pour 7 articles sur 52. Cette difficulté de tracer les sources est conforme aux études précédentes (par exemple, Orengo, 2005).

Nos questions de recherche étaient les suivantes :

- Quels types de solutions de traduction peut-on trouver dans ces traductions journalistiques par rapport aux sources avérées ?
- Quels sont les impacts de ces solutions sur la construction de l'image des candidats transmise au lecteur finlandais ?

Le type de solution de traduction le plus fréquent dans notre analyse des articles 1 et 2 est le changement d'informations (technique Pr3, selon la taxinomie de Chesterman, 1997/2016) dans les instances de DR par rapport à la source internationale francophone. Les personnes décrites (Jean-Luc Mélenchon et Brigitte Macron) sont caractérisées avec juste une partie des traits qui étaient présents dans la source avérée. Certes, ces changements peuvent être nécessaires dû à l'espace restreint qu'une nouvelle peut avoir dans le journal. Dans certains cas, ils peuvent être dus aux changements d'information déjà opérés dans la source citée. Mais comme nous l'avons vu dans les exemples de l'Article 1, les solutions de traduction ont résulté en un changement de sens ou de registre de ce qui a été dit à l'origine. Les décisions prises par le journaliste peuvent aussi avoir pour conséquence l'effacement du contexte de la nouvelle ou la transmission d'une image du candidat qui est différente en traduction finnoise. La traduction journalistique semble donc accroître l'agentivité du journaliste qui n'est pas seulement responsable de la (re)production d'un énoncé (une action contenant en soi une dimension subjective, Vion, 2004 : 97) mais qui doit de plus prendre des décisions concernant les solutions de traduction de cet énoncé.

D'autres types de solutions de traduction trouvés qui résultent en une altération de sens sont le changement de la distribution des sèmes (S6) et la traduction partielle (Pr7) que nous avons décrits dans les exemples (11) à (13). Le journaliste de *Helsingin Sanomat* attribue un propos exprimé par *Le Monde* aux médias français en général, et décrit la pratique de la personne citée dans l'article francophone de passer des messages au candidat Macron à travers sa femme comme s'il s'agissait d'une pratique générale. Enfin, toutes les traductions dans les articles analysés ne correspondent pas à des changements parce que nous avons aussi trouvé des

instances de la technique G1 (traduction littérale). Lorsque l'on opère entre deux ou plusieurs langues, cette sélection peut également se faire en fonction de ce qui *peut* être exprimé dans l'autre langue. Par exemple, si une idée dans la langue de départ est difficile à traduire, le journaliste peut facilement la laisser de côté parce qu'il ne peut pas l'exprimer couramment dans le temps qu'il a à sa disposition.

Dans cet article, nous avons examiné la traduction journalistique du point de vue de l'agentivité du journaliste. La traduction fait partie intégrante de la couverture d'événements survenus dans un autre pays et lorsqu'on cite des sources écrites ou orales qui rapportent ces événements dans une autre langue. Dans son travail, le journaliste sélectionne les informations qu'il juge pertinentes pour le public cible et les adapte aux besoins de ce dernier, avec éventuellement une recontextualisation inhérente à la traduction journalistique (Bielsa, 2010 : 46-47). La traduction accroît donc l'agentivité du journaliste en lui imposant de prendre des décisions concernant les solutions de traduction. Nous avons observé que les décisions prises par le journaliste ont eu des conséquences sur l'image des candidats présidentiels telle que transmise au public finlandais. Les candidats n'ont pourtant pas beaucoup de moyens d'affecter la couverture médiatique de leur campagne électorale dans un autre pays. L'agentivité de l'énonciateur original du DR offre ainsi une piste intéressante pour des recherches futures dans le domaine de la traduction journalistique.

## Bibliographie

- Bielsa, E. 2010. Translating News: A Comparison of Best Practices. In: R.A. Valdeón (ed.), *Translating Information*. Oviedo: Universidad de Oviedo, p. 31-49.
- Bourdieu, P. 1977. *Outline of a Theory of Practice*. Vol. 16. New York: Cambridge University Press.
- Brownlie, S. 2010. Representing news from France. In: C. Schäffner (ed.), *Political Discourse, Media and Translation*. Cambridge Scholars Publishing, p. 32-54.
- Chesterman, A. 1997/2016. *Memes of Translation. The spread of ideas in translation theory*. Edition révisée. Amsterdam : John Benjamins.
- Christians, C.G., Glasser, T.L., McQuail, D., Nordenstreng, K., White, R.A. 2009. *Normative theories of the media: Journalism in democratic societies*. Urbana: University of Illinois Press.
- Conway, K., Bassnett, S. (eds.) 2006. *Translation in Global News. Proceedings of the conference held at the University of Warwick 23 June 2006*. The Centre for Translation and Comparative Cultural Studies, University of Warwick.
- Davier, L. 2014. « The paradoxical invisibility of translation in the highly multilingual context of news agencies ». *Global Media and Communication*, n° 10, p. 53-72.
- Davier, L., Conway, K. 2019. Introduction. Journalism and translation in the era of convergence. In: L. Davier et K. Conway (eds.), *Journalism and Translation in the Era of Convergence*. Amsterdam: John Benjamins, p. 2-11.

- Duranti, A. 2004. Agency in Language. In: A. Duranti (ed.), *A Companion to Linguistic Anthropology*. Malden/Oxford/Victoria : Blackwell, p. 451-473.
- Gambier, Y. 2009. Stratégies et tactiques en traduction et interprétation. In : G. Hansen, A. Chesterman et H. Gerzymisch Arbogast (eds.), *Efforts and Modes in Translation and Interpreting*. Amsterdam : John Benjamins, p. 63-82.
- Gambier, Y. 2010. Média, information et traductions à l'ère de la mondialisation. In: R.A. Valdeón (ed.), *Translating Information*. Oviedo: Universidad de Oviedo, p. 13-30.
- Guidère, M. 2008. *Introduction à la traductologie : penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*. Paris: De Boeck.
- Haapanen, L. 2017. *Quoting Practices in Written Journalism*. Helsinki: Université de Helsinki. [En ligne]: <http://urn.fi/URN:ISBN:978-951-51-2952-9> [consulté le 02 novembre 2021].
- Haapanen, L., Perrin, D. 2019. Translingual quoting in journalism. Behind the scenes of Swiss television newsrooms. In: L. Davier et K. Conway (eds.), *Journalism and Translation in the Era of Convergence*. Amsterdam: John Benjamins, p. 15-42.
- Matsushita, K. 2019. *When news travel east. Translation practices by Japanese newspapers*. Leuven : Leuven University Press.
- Marnette, S. 2004. « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine ». *Langages*, n° 156, p. 51-64. [En ligne] : URL : <https://www.cairn.info/revue-langages-2004-4-page-51.htm> ; DOI : <https://doi.org/10.3917/lang.156.0051> [consulté le 02 novembre 2021].
- McQuail, D. 2000. *McQuail's Mass Communication Theory*. London: Sage.
- Melby, A., Fields, P., Hague, D., Koby, G.S., Lommel, A. 2014. « Defining the Landscape of Translation ». *Revista Tradumatica*, n° 12, p. 392-403.
- Orengo, A. 2005. « Localising News: Translation and the 'Global-national Dichotomy' ». *Language and Intercultural Communication*, n°5(2), p. 168-187.
- Perrin, D., Ehrensberger-Dow, M. 2012. Translating the news: A globally relevant field for applied linguistics research ». In : C. Gitsaki et D. Baldauf (eds.), *Future Directions in Applied Linguistics: Local and Global Perspectives*. Newcastle on Tyne: Cambridge Scholars Publishers, p. 352-372.
- Stetting, K. 1989. Transediting - A New Term for Coping with the Grey Area between Editing and Translating. In: G. Caie, K. Haastруп et A.L. Jakobsen (eds.), *Proceedings from the Fourth Nordic Conference for English Studies*. Copenhagen : University of Copenhagen, p. 371-382.
- Tuomarla, U. 1999. *La citation, mode d'emploi : Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Helsinki : Academiæ Scientiarum Fennicæ. ser. Humaniora, 308.
- Valdeón, R.A. 2008. « Anomalous news translation. Selective appropriation of themes and texts in the internet ». *Babel*, n° 54(4), p. 299-326.
- Valdeón, R.A. 2014. « Framing the world through news translation ». *Linguaculture*, n° 1, p. 51-62.
- Valdeón, R.A. 2015. « Fifteen years of journalistic translation research and more ». *Perspectives: Studies in Translatology*, n° 23(4), p. 634-662.
- Van Doorslaer, L. 2012. « Translating, Narrating and Constructing Images in Journalism with a Test Case on Representation in Flemish TV News ». *Meta : journal des traducteurs/ Meta : Translators' Journal*, n° 57(4), p. 1046-1059. [En ligne] : <https://www.erudit.org/en/journals/meta/1900-v1-n1-meta01064/1021232ar/> [consulté le 02 novembre 2021].
- Vion, R. 2004. « Modalités, modalisations et discours représentés ». *Langages*, n° 156, p. 96-110. [En ligne] : URL : <https://www.cairn.info/revue-langages-2004-4-page-96.htm> ; DOI : <https://doi.org/10.3917/lang.156.0096> [consulté le 02 novembre 2021].

## Notes

1. « Agency is here understood as the property of those entities (i) that have some degree of control over their own behavior, (ii) whose actions in the world affect other entities' (and sometimes their own), and (iii) whose actions are the object of evaluation (e.g. in terms of their responsibility for a given outcome). » (Duranti, 2004 : 453).
2. La collecte du corpus faisait partie d'un projet sur les discours dans divers médias au sein de l'Université de Turku, conduit par Marjut Johansson.
3. Le recueil a été réalisé par Kim Lehtonen, en tant qu'étudiant-stagiaire, à qui nous tenons à adresser ici nos remerciements.
4. Article sur Jean-Luc Mélenchon rapportant son meeting à Marseille, paru le 10 avril 2017 dans *Helsingin Sanomat* : « Radikaali Jean-Luc Mélenchon on ampaissut hetkessä Ranskan vasemmiston ykkösehdokkaaksi - sotkee jo Le Penin ja Macronin kaksintaistelua » <http://www.hs.fi/ulkomaat/art-2000005165504.html>
5. *Le Journal du Dimanche* 02/04/2017 : « Jean-Luc Mélenchon : «Je deviens une figure rassurante» » <https://www.lejdd.fr/Politique/Jean-Luc-Melenchon-Je-deviens-une-figure-rassurante-857708>
6. *Libération* 02/04/2017 : « Interview-Julien Dray : «Jen tire pas un trait sur le PS» » [https://www.liberation.fr/france/2017/04/02/julien-dray-je-ne-tire-pas-un-trait-sur-le-ps\\_1560115/](https://www.liberation.fr/france/2017/04/02/julien-dray-je-ne-tire-pas-un-trait-sur-le-ps_1560115/)
7. *L'Humanité* 09/04/2017 : « Mélenchon à Marseille : «Je suis le candidat de la paix» » <https://www.humanite.fr/melenchon-marseille-je-suis-le-candidat-de-la-paix-634475>
8. *20 minutes* 09/04/2017 : « Mélenchon 2017 VS 2012, le candidat tient-il le même discours sur l'immigration? » <https://www.20minutes.fr/elections/presidentielle/2046583-20170409-melenchon-2017-vs-2012-candidat-tient-discours-immigration>
9. Portrait de Brigitte Macron, paru dans *Helsingin Sanomat* le 24 avril 2017 : « Brigitte Macron "neuvoo ja valmentaa" presidentiksi pyrkivää miestään - lukiolaispojan ja opettajan skandaalisuhteesta syntyi Ranskan seuratuin pari » <http://www.hs.fi/ulkomaat/art-2000005183440.html>
10. *Le Monde* 17/04/2017 : « Brigitte Macron, la compagne présidentielle » [https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/17/brigitte-macron-la-compagne-presidentielle\\_5112278\\_4854003.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/17/brigitte-macron-la-compagne-presidentielle_5112278_4854003.html)



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

# Discours rapporté et agentivité en traduction dans un corpus littéraire bidirectionnel français-finnois

**Léa Huotari**

Université de Turku, Finlande

lea.huotari@utu.fi

Reçu le 30-09-2021 / Évalué le 01-11-2021 / Accepté le 10-12-2021

## Résumé

Nous examinons l'expression de l'agentivité dans le discours rapporté dans un corpus littéraire bidirectionnel français-finnois. L'étude se concentre sur le changement de sujet syntaxique en traduction en comparant de manière systématique le sujet du texte source avec celui du texte cible. L'analyse du changement de sujet en traduction nous permettra de montrer que ce changement va de pair avec un changement du degré d'agentivité du sujet entre le texte source et le texte cible qui peut être considéré comme une amplification de l'agentivité du sujet en traduction. Cette contribution montre par ailleurs que cette amplification d'agentivité correspond à l'adoption d'un point de vue différent dans le texte traduit par rapport au texte original. Deux types de sujet correspondant à deux points de vue distincts semblent être privilégiés en traduction dans le discours rapporté du corpus étudié : celui du locuteur-narrateur et celui du personnage qui agit dans le procès décrit dans le discours rapporté.

**Mots-clés :** traduction, discours rapporté, agentivité, cadrage grammatical, point de vue

## Reported speech and agentivity in translation in a French-Finnish bidirectional literary corpus

### Abstract

We examine the expression of agentivity in reported speech in a bidirectional French-Finnish literary corpus. The study focuses on syntactic subject change in translation by comparing systematically the subject of the source text with the subject of the target text. The analysis of the subject change in translation will allow us to show that this change goes hand in hand with a change in the degree of agentivity of the subject between the source and the target text. Furthermore, this change often results in an increase in subject agentivity in translation. This contribution also shows that this increase in agentivity corresponds to the adoption of a different point of view in the translated text compared to the original text. Two types of subject corresponding to two distinct points of view seem to be privileged in translation in the reported speech of the corpus studied: that of the

speaker-narrator and that of the character who acts in the process described in the reported speech.

**Keywords:** translation, reported speech, agentivity, grammatical framing, point of view

## Introduction

Cet article porte sur l'expression de l'agentivité dans le discours rapporté en traduction dans le genre littéraire. Il se limitera à une forme particulière du discours rapporté, à savoir le discours direct et une forme apparentée, le monologue intérieur. Plus précisément, l'article s'intéresse au changement de sujet syntaxique entre le texte source et le texte cible et à l'effet de ce changement en termes d'agentivité ou plus précisément de degré d'agentivité. Il s'appuie largement sur notre thèse de doctorat (Huotari, 2021) qui s'intéressait au lien entre traduction et effet prototypique à travers l'étude du changement de sujet en traduction dans un corpus littéraire bidirectionnel français-finnois contenant des extraits de quatre romans contemporains français et de quatre romans contemporains finnois et de leur traduction respective en finnois et en français. Ce travail a montré que la théorie du prototype, développée au départ par Rosch (1975) et adaptée à l'analyse des traductions par Halverson (entre autres 2003 et 2017), permet d'expliquer les changements de sujet observés dans le corpus, un sujet plus prototypique que celui du texte original étant généralement sélectionné en position sujet du texte traduit dans les deux sens de traduction (français-finnois et finnois-français) au détriment d'un sujet non prototypique.

Dans cette contribution, nous adoptons un point de vue différent en nous intéressant d'abord à un contexte particulier de changement, à savoir ceux apparaissant dans le discours rapporté (DR) qui peuvent ensuite s'expliquer par la notion d'agentivité. L'agentivité, comme nous le verrons, est particulièrement bien adaptée pour expliquer les changements dans le DR. Nous comparerons le sujet du texte source (TS) avec celui du texte cible (TC) dans des cas où le sujet syntaxique du TC diffère de celui du TS et il apparaît dans du DR. Ainsi, dans l'exemple (1) ci-dessous, tiré de *Particules élémentaires* de Michel Houellebecq, nous comparons les sujets des deux textes figurant en gras dans l'exemple. Nous donnons en italique, sous le TC finnois, la traduction littérale (TrL) de la proposition contenant le changement de sujet<sup>1</sup> :

(1) TS : Bruno poursuit : « [...] Et comment les gens supportent-ils de vivre sous le même toit qu'un pré-adolescent ? Ma thèse est qu'ils y parviennent uniquement parce que leur vie est absolument vide ;

pourtant ma vie est vide aussi, et je n’y suis pas parvenu. De toute façon tout le monde ment, et tout le monde ment de manière grotesque. [...] »  
(Houellebecq, 1998)

TC : Bruno jatkoi: ”[...] Ja miten kukaan voi kestää elämistä saman katon alla kenenkään esipuberteetti-ikäisen kanssa? Väitän, että se on mahdollista vain jos elämä on ehdottoman tyhjää; toisaalta minunkin elämäni on tyhjää enkä silti pysty siihen. Joka tapauksessa koko maailma valehtelee, vieläpä hyvin irvokkaasti. [...]”

(Houellebecq, 2000, trad. Ville Keynäs)

TrL : [...] *Je[-PRO] prétends que c’est possible uniquement si la vie est absolument vide [...]*

Le passage au discours direct de l’extrait (1) contient un changement de sujet en traduction que nous faisons figurer en gras pour une meilleure lisibilité. Dans cet extrait, où le personnage de Bruno s’adresse à son frère, le sujet syntaxique de la citation est un substantif abstrait : *ma thèse* dans le TS. Dans le TC, celui-ci est remplacé par le verbe dérivé de son équivalent finnois (*väite*, ‘thèse’), conjugué à la première personne du singulier (*väitän*, ‘je prétends’)<sup>2</sup>. Le sujet du TC opère ainsi un changement de catégorie grammaticale. Comme nous l’avons expliqué dans Huotari (2021 : 169), le syntagme nominal du TS se contente de décrire un état de fait pouvant s’interpréter comme une affirmation qui est toujours vraie. En revanche, en utilisant un syntagme verbal avec un verbe conjugué au présent et un sujet à la première personne du singulier, le TC ancre plus fortement le procès dans le moment de la situation d’énonciation et actualise le procès décrit. Ce sujet occupe la fonction sémantique d’agent (celui qui « accomplit l’action », Lazard, 1994 : 64) et cet agent est implicitement présent dans la nominalisation avec l’adjectif possessif *ma*. Ainsi, nous considérons que la traduction entraîne un changement dans l’agentivité du sujet, qui est plus forte que dans le texte original. C’est justement ce type de changement qui nous intéresse ici et nous en donnerons une analyse détaillée dans la section 2.

À notre connaissance, la notion d’agentivité *per se* n’a pas été abordée dans les études sur le DR en traduction. De manière plus générale, l’étude du DR en traduction peut être divisée en deux types distincts. Le premier, plus théorique, envisage la traduction comme un discours tiers, en d’autres termes comme du DR (Mossop, 1998 ; Chesterman, 1998 ; Taivalkoski-Shilov, 2006, 2010 ; Hermans, 2007 ; Folkart, 1991). Le second s’intéresse plutôt à sa réalisation textuelle et sa traduction et inclut des études qui se concentrent surtout sur les formes libres de DR dont la traduction est particulièrement complexe en raison des traditions qui diffèrent selon

les langues. Les études sur la traduction du DR ont montré une certaine homogénéisation du discours par une réduction des voix narratives complexes (Taivalkoski-Shilov, 2006 ; Kuusi, 2006, 2011). Cette homogénéisation des plans d'énonciation a par ailleurs été rattachée à une simplification du DR décrite par Taivalkoski-Shilov (2006) qui se manifeste par une narration moins polyvalente dans les textes traduits que dans les textes originaux. Nous nous rattachons ici à ce second type d'études et nous concentrerons sur le changement d'agentivité du sujet dans le DR. Cette contribution propose donc un regard différent sur le DR en traduction en adoptant une approche linguistique largement inspirée de la linguistique cognitive. Nous ne nous intéressons ici qu'à une forme particulière de DR, à savoir le discours direct (DD). Le DD est une forme syntaxique de DR qui distingue « un discours citant et un discours cité grammatical » (Rosier, 2008 : 55). Graphiquement, ces deux discours correspondent à deux segments textuels distincts : un segment contextualisant (du type « Paul a dit ») et les paroles, la pensée ou l'écrit<sup>3</sup> rapportés qui sont généralement typographiquement signalés par des guillemets introduits par deux points. « Le discours citant est “du côté” du narrateur ou du locuteur rapporteur, donc du rapportant, tandis que le discours cité penche en faveur du rapporté, de celui dont on rapporte le dit. » (Rosier, 1999 : 128). En plus du DD, nous incluons, dans cette étude, le monologue intérieur (MI). Le choix d'inclure dans notre analyse cette forme généralement considérée comme étant un mode de narration qui dépasse le cadre du DR (Rosier, 1999 : 277 ; Maingueneau, 2010 : 203-207) est lié au corpus utilisé. Comme nous le verrons dans la section 2, qui présentera le corpus et la méthodologie adoptés dans cette étude, le corpus utilisé contient des œuvres littéraires avec une narration *homodiégétique* (Genette, 1972). Ainsi, le corpus contient de larges passages en MI et il était donc important de les inclure. Le MI est un mode d'énonciation spécifique qui « apparaît d'ailleurs souvent comme un tout formel [...] impliquant en son sein des modes d'insertion d'autres discours (DD, DI et DIL). » (Rosier, 1999 : 277). Cette forme « réfléchie » qui associe un *Je* au présent de l'indicatif « tend à n'être qu'un discours cité, à donner la parole qui se met elle-même en scène » sans « dire l'autre » (*ibid*). Ainsi, il ne s'agit ni simplement du DD où le personnage s'adresserait à lui-même, ni du DIL qui s'insérerait dans la narration, puisque « c'est la totalité de l'histoire qui est en quelque sorte absorbée dans la conscience d'un sujet qui monologue » et qu'il s'émancipe de l'interlocution et du narrateur (Maingueneau, 2010 : 203-204). Plus concrètement, le MI correspond à « un discours du personnage mis en scène et a pour objet de nous introduire directement dans la vie intérieure de ce personnage, sans que l'auteur intervienne par des explications ou des commentaires, et, comme tout monologue, est un discours sans auditeur et un discours non prononcé » (Dujardin, 1931 : 58). Or, le DR suppose toujours « d'avoir un discours citant et un discours cité co ou

contextuel » (Rosier, 2008 : 21). Mais le MI ne se limite pas à la simple expression de la pensée, il englobe aussi l'expression des paroles qui peuvent par ailleurs être adressées à autrui (voir p.ex. Rosier, *ibid* : 277-278 sur l'hybridité de cette forme). C'est justement cette forme particulière du MI, celle qui s'adresse à autrui, que nous avons retenue ici, car le MI se rapproche alors du DD. « Autrui » est à prendre ici au sens large et peut dans certains cas être le lecteur auquel le narrateur-auteur s'adresse.

Notre article commence par décrire plus en détail, dans la section 1, la notion d'agentivité adoptée dans cette étude ainsi que les implications théoriques et pratiques pour l'analyse du changement de degré d'agentivité du sujet en traduction (atténuation ou, au contraire, amplification). La section 2 présentera ensuite notre corpus ainsi que la méthodologie que nous avons adoptée. La section 3 s'intéressera à l'analyse des changements en fonction de trois points de vue différents adoptés dans les passages contenant le changement de sujet.

### **1. Agentivité, encodage de l'agentivité et sujet syntaxique**

Comme l'a déjà montré l'introduction de ce numéro thématique, les définitions de l'agentivité sont multiples. Cette contribution envisage l'agentivité dans sa réalisation linguistique et s'intéresse donc aux moyens linguistiques - que ce soit au niveau grammatical ou discursif - qui permettent de décrire l'action humaine (encodage). Selon cette conception, l'agentivité correspond à une propriété énonciative qui attribue un certain degré de participation, de contrôle ou de responsabilité à un animé humain dans un événement particulier (cf. Dowty, 1991 ; Charaudeau, 1992). Duranti (2004 : 459-60) considère l'encodage de l'agentivité comme un type particulier de solution offert par la langue pour résoudre un problème communicationnel particulier. Sur la base de la littérature existante concernant l'encodage de l'agentivité dans la grammaire et le discours, il propose les trois généralisations suivantes : 1) la centralité de l'agentivité dans les langues (toute langue quelle qu'elle soit possède des moyens de représenter l'agentivité) ; 2) la diversité de l'encodage de l'agentivité (il existe une variation non seulement à travers les langues mais à l'intérieur d'une même langue dans la manière de représenter l'agentivité) ; et enfin 3) l'atténuation de l'agentivité (toute langue possède des moyens d'atténuer, c'est-à-dire de moduler certaines propriétés de l'agentivité par l'utilisation d'un certain nombre de stratégies grammaticales et discursives, comprenant l'omission - absence de mention de l'agent - et des cadrages grammaticaux alternatifs ; par exemple, la variation des liens exprimés entre un événement et l'entité qui pourrait l'avoir causé). Ce sont les points 2 et 3 qui nous intéressent dans cet article et nous les développerons dans cette section.

Ce phénomène d'encodage de l'agentivité à travers différents cadrages grammaticaux (« grammatical framing ») a notamment été décrit par Fillmore (1977) et Talmy (2000). Ces cadrages grammaticaux ou manières alternatives d'exprimer un même événement en utilisant une structure grammaticale différente correspondent à l'adoption d'un point de vue particulier par l'énonciateur-locuteur. DeLancey (1982) s'appuie sur la notion de *point de vue (viewpoint)* pour décrire entre autres la distinction entre les voix active et passive. Selon lui, elles expriment deux points de vue différents d'un même événement. Ainsi, dans la phrase active « John has seen them » et son équivalent passif : « They have been seen by John », c'est le point de vue de l'agent qui est rendu saillant dans la première, et celui du patient, dans la seconde. Ce point de vue adopté par le locuteur sera pris en compte dans notre analyse des changements de sujet en traduction.

L'étude du sujet est particulièrement intéressante eu égard à l'agentivité, puisque les grammaires décrivent généralement le sujet syntaxique prototypique comme étant justement un agent animé humain (cf. Le Goffic, 2008[1993] : 137 pour le français et Hakulinen et al., 2004 : 870 pour le finnois). La notion d'agentivité est ainsi souvent associée à l'*animéité* et plus particulièrement au trait +humain (Hundt, 2004 : 49-50 ; Langacker, 1999 ; Fillmore, 1968) ainsi qu'au thème (cf. par exemple la hiérarchie de pertinence de Fillmore 1968 ; Ashby, Bentivoglio, 1993 ; Thompson, 1997 ; Nakayama, Ichihashi-Nakayama, 1994 ; Helasvu, 2001 ; Bock, 1986 ; Chafe, 1976, 1994 ; Tomlin, 1997). Ce lien entre sujet, agent et thème peut également être mis en rapport avec le phénomène de saillance, puisque, comme le note Talmy (2007 : 275), l'attention tend justement à être dirigée sur l'entité occupant la fonction *sujet* et que ce dernier constitue l'agent principal et l'entité la plus active et déterminante dans la situation décrite<sup>4</sup>.

Traditionnellement, l'agent est conçu comme « l'entité qui assume l'initiative de l'action et l'exécute intentionnellement » (Verspoor et al., 2002 : 111). Dans une phrase active, l'agent, s'il est présent dans la phrase, aura toujours la préférence en position sujet (Fillmore, 1968 ; Jackendoff, 1990). Pour Dowty (1991 : 572-573), l'agent prototypique (ou *proto-agent*, dans sa terminologie) renferme les cinq propriétés suivantes :

- implication volitionnelle dans l'événement ou l'état ;
- sensation (et/ou perception) ;
- causation d'un événement ou changement d'état dans un autre participant ;
- déplacement (relativement à un autre participant) ;
- existence (indépendamment de l'événement dénommé par le prédicat)<sup>5</sup>.

L'argument qui aura le plus de propriétés susmentionnées aura une probabilité plus forte d'occuper la position sujet.

Cette accessibilité du sujet est également décrite par les hiérarchies traditionnelles dont nous reprenons la traduction française de Veacock (2012 : 42) à laquelle nous ajoutons la hiérarchie de définitude proposée par Dahl et Fraurud (1996 : 48), car cette hiérarchie est intimement liée à celle d'animéité et est ainsi pertinente pour cette étude :

La hiérarchie des personnes : 1<sup>ère</sup> > 2<sup>ème</sup> > 3<sup>ème</sup>

La hiérarchie nominale : noms propres > pronom > nom

La hiérarchie d'animéité : humain > animé > inanimé > abstrait

La hiérarchie thématique : agent > patient

La hiérarchie d'information : donnée > nouvelle

La hiérarchie de définitude : défini > indéfini spécifié > indéfini non spécifié

Au sein de chacune de ces hiérarchies, l'élément situé le plus à gauche est considéré comme plus agentif. Ceci implique par exemple que le pronom de la première personne est considéré comme hautement agentif et celui de la troisième personne, comme plus faiblement agentif. Cela s'explique par le fait que l'intentionnalité est généralement attribuée à la première personne. Ces différentes hiérarchies se combinent dans la sélection du sujet (cf. Siewierska, 2004 : 149, cité par Veacock, *ibid*) si bien qu'un nom propre, humain, agent, dont l'information est donnée et qui est défini, a une probabilité plus forte d'occuper la position sujet, car ces propriétés sont situées au plus haut des hiérarchies nominale, d'animéité, thématique, d'information et de définitude. L'interconnexion de ces hiérarchies se voit également dans le fait que les éléments les constituant varient selon les auteurs. Dixon (1979 : 85) par exemple propose l'échelle de potentialité d'agentivité (*scale of potentiality of agency*). En haut de l'échelle, le plus haut degré d'agentivité est occupé par le pronom de la première personne, puis viennent le pronom de la deuxième personne, les pronoms personnels démonstratifs de la troisième personne, les noms propres, les noms communs humains, les noms communs animés puis enfin les noms communs inanimés. Dans la mesure où cette étude se concentre sur le changement de degré d'agentivité du sujet dans le DR, on considèrera que les éléments situés en haut de la hiérarchie, c'est-à-dire le plus à gauche, amplifient l'agentivité du sujet et que ceux situés au bas de l'échelle, au contraire, l'atténuent.

Enfin, l'agent animé agit sur le choix du verbe et, de même qu'on peut parler d'une gradation dans l'agentivité du sujet, certains verbes sont plus agentifs que d'autres. Traditionnellement, on considère qu'un verbe agentif est dynamique, ce qui englobe, selon Vendler (1967), les verbes d'activité, d'accomplissement et d'achèvement. Dans notre analyse, l'agentivité du verbe et du sujet ainsi que l'intentionnalité du sujet seront donc prises en compte.

Même s'il existe une forte corrélation entre sujet et agentivité, on sait que tous les sujets ne sont pas agents (cf. par ex. Bates, MacWhinney, 1982 ; Du Bois, 1987 ; Thompson, Hopper, 2001 concernant l'anglais). Comme nous l'avons déjà vu en introduction, un même événement peut être décrit grammaticalement de plusieurs manières par l'utilisation de cadrages différents et les textes littéraires analysés dans cette étude reflètent cette variété de constructions. Nous avons vu que chaque manière reflète un point de vue différent à partir duquel l'événement (ou la scène) est décrit et l'énonciateur-locuteur est relativement libre de choisir une manière particulière parmi les différentes alternatives qui s'offrent à lui (dans les limites des contraintes fixées par sa langue). Du point de vue de l'agentivité, ceci veut dire que tout locuteur, qu'il soit conscient ou non de la manière de présenter ou de cadrer un événement, a le choix de mentionner ou de ne pas la personne responsable de l'événement décrit (Duranti, 2004 : 465). On considèrera donc que les constructions impersonnelles ou passives, décrites comme non prototypiques, constituent un moyen d'atténuer l'agentivité. De même, la modalité déontique (qui inclut la permission et l'obligation) et les groupes nominaux référentiels (du type : *le discours de Martin*) sont considérés comme des formes d'atténuation de l'agentivité. Ainsi, dans l'exemple (1) discuté *supra*, où le groupe nominal sujet abstrait du TS *ma thèse* était remplacé par le groupe verbal dérivé du substantif français *väitän* ('je prétends') dans le TC, on considèrera que le groupe nominal *ma thèse* utilisé dans le TS correspond à une construction qui atténue l'agentivité de l'agent implicitement présent dans l'adjectif possessif. Sa traduction finnoise utilisant un groupe verbal contenant le verbe *väittää* ('prétendre') conjugué à la première personne du singulier supprime au contraire cette atténuation de l'agentivité : la construction est agentive, le sujet est instigateur et contrôleur du procès et on peut lui attribuer une intentionnalité. Le changement de sujet en traduction opère ainsi un changement dans le degré d'encodage de l'agentivité en opérant une amplification de l'agentivité du sujet par rapport au TS.

Nous présentons dans ce qui suit le corpus étudié ainsi que la méthodologie utilisée pour extraire les changements de sujet que nous analyserons ensuite, dans la section 3.

## 2. Corpus et méthodologie

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'analyse se base sur un corpus parallèle bidirectionnel littéraire français-finnois que nous avons compilé pour les besoins de notre thèse de doctorat (Huotari, 2021). Le corpus comprend deux sens de traduction et des textes originaux alignés avec leur traduction respective. Il contient des extraits de quatre romans de langue française et de quatre romans de langue finnoise et

leur traduction respective en finnois et en français. Les romans sélectionnés ont été publiés entre 1991 et 2010 et les auteurs, deux écrivaines et deux écrivains dans chacune des deux langues, sont tous renommés dans leur pays d'origine, ayant tous remporté un prix littéraire. Le tableau ci-dessous présente le corpus utilisé. Nous y donnons le nom du roman original et sa traduction ainsi que le nom de l'auteur et du traducteur, suivi de l'année de publication du roman :

Corpus parallèle français-finnois	Œuvre originale	Traduction
	Muriel Barbery <i>L'Élégance du hérisson</i> (2006)	Anna-Maija Viitanen <i>Siilin eleganssi</i> (2010)
	Annie Ernaux <i>Passion simple</i> (1993[1991])	J.P. Roos et Anna Rotkirch <i>Puhdas intohimo</i> (1996)
	Emmanuel Carrère <i>L'Adversaire</i> (2002[2000])	Marja Haapio <i>Valhe</i> (2002)
	Michel Houellebecq <i>Les Particules élémentaires</i> (1998)	Ville Keynäs <i>Alkeishiukkaset</i> (2000)
Corpus parallèle finnois-français	Œuvre originale	Traduction
	Leena Lander <i>Iloisen kotiinpaluun asuinsijat</i> (1997)	Anne Colin du Terrail <i>Les Rives du retour</i> (2000)
	Riikka Pulkkinen <i>Totta</i> (2010)	Claire Saint-Germain <i>L'Armoire des robes oubliées</i> (2013[2012])
	Arto Paasilinna <i>Elämä lyhyt, Rytkönen pitkä</i> (1992 [1991])	Antoine Chalvin <i>La cavale du géomètre</i> (1998)
	Jari Tervo <i>Pyhiesi yhteyteen</i> (1999)	Paula and Christian Nabais <i>Bienvenue à Rovaniemi</i> (2002)

**Tableau 1 :** Corpus parallèle bidirectionnel français↔finnois

Sur les huit romans inclus dans le corpus, quatre (*L'Élégance du hérisson* de Muriel Barbery, *Passion Simple* d'Annie Ernaux, *L'Adversaire* d'Emmanuel Carrère et *Bienvenue à Rovaniemi* de Jari Tervo) sont des récits homodiégétiques à un ou plusieurs personnage(s) narrateur(s). Le roman autobiographique *Passion simple* contient une narratrice qui est le personnage principal qui raconte sa passion amoureuse. *L'Adversaire* est également un récit en partie homodiégétique et peut également être qualifié d'autobiographique dans la mesure où il constitue une sorte d'enquête journalistique menée par Carrère pour tenter de comprendre les motifs de Jean-Claude Romand, personnage réel qui, après avoir vécu dans le mensonge pendant des années, a fini par assassiner toute sa famille. Deux des romans étudiés contiennent plusieurs personnages-narrateurs. *L'Élégance du hérisson* fait alterner

deux narratrices : la concierge d'un immeuble bourgeois parisien et une jeune adolescente de 12 ans habitant le même immeuble. *Bienvenue à Rovaniemi* contient 35 personnages qui sont chacun à leur tour narrateur d'un chapitre dans lequel ils racontent leur version des événements dans l'enquête d'un meurtre. La spécificité de ces quatre romans explique pourquoi nous avons choisi d'inclure le monologue intérieur comme type particulier de DR, car ceci nous a permis de prendre en compte plus d'occurrences de changement de sujet dans notre analyse. Les quatre romans restants sont eux, des récits *hétérodiégétiques* (Genette, 1972). *Les particules élémentaires* de Michel Houellebecq raconte l'histoire de deux demi-frères au parcours sentimental difficile. *Les rives du retour* de Leena Lander fait le récit d'Olavi Harjula et Lys Bergman. Ils se retrouvent après 40 ans de séparation alors qu'ils ont été amants dans leur jeunesse et partagent un passé douloureux. *La cavale du géomètre* d'Arto Paasilinna est l'épopée en taxi à travers la Finlande d'un ancien géomètre souffrant de troubles de mémoire. Enfin, le dernier roman, *L'Armoire des robes oubliées* de Riikka Pulkkinen, raconte l'histoire d'une famille au secret longtemps gardé alors que la grand-mère est sur le point de mourir d'un cancer. Dans ces quatre romans, les passages relevés au DD apparaissent uniquement dans des dialogues ou des citations et ils ne contiennent pas ou peu de MI. Leur fréquence a une influence sur le changement de sujet dans le DR et peut expliquer pourquoi ces romans contiennent moins de changements relevés.

Le corpus contient 25 656 sujets, répartis de la manière suivante : 5 596 sujets dans le corpus de français original et 5 191 dans le corpus de français de traduction (soit 10 787 sujets au total en français) ; 6 761 sujets dans le corpus de finnois original et 8 108 sujets en finnois de traduction (soit 14 869 sujets au total en finnois).

<b>Œuvre du corpus parallèle français-finnois</b>	<b>Français (TS)</b>	<b>Finnois (TC)</b>
L'Élégance du hérisson (Siilin eleganssi)	1 656	1 533
Passion simple (Puhdas intohimo)	1 022	1 004
L'Adversaire (Valhe)	1 621	1 541
Les Particules élémentaires (Alkeishiukkaset)	1 297	1 113
<i>Total sujets</i>	<i>5 596</i>	<i>5 191</i>
<b>Œuvre du corpus parallèle finnois-français</b>	<b>Finnois (TS)</b>	<b>Français (TC)</b>
Iloisen kotiinpaluun asuinsijat (Les Rives du retour)	1 556	1 761
Totta (L'Armoire des robes oubliées)	1 757	2 103
Elämä lyhyt, Rytkönen pitkä (La cavale du géomètre)	1 190	1 653
Pyhiesi yhteyteen (Bienvenue à Rovaniemi)	2 258	2 591
<i>Total sujets</i>	<i>6 761</i>	<i>8 108</i>

**Tableau 2** : Composition du corpus parallèle bidirectionnel français↔finnois en nombre de sujets

La différence dans le nombre total de sujets d'un corpus à l'autre et d'une œuvre à l'autre s'explique par la manière dont nous avons sélectionné les extraits inclus. Pour faciliter l'analyse et conserver une certaine cohésion textuelle, les passages sélectionnés contiennent des chapitres entiers non coupés. Ce choix a pour conséquence que la longueur des passages diffère d'une œuvre à l'autre et que le nombre de sujets n'est pas homogène. Par ailleurs, on peut noter que le nombre de sujets en traduction finnoise est inférieur à celui du nombre des sujets des œuvres originales françaises et qu'à l'inverse, le nombre de sujets est supérieur en français de traduction par rapport au finnois original. Cette différence du nombre total de sujets entre l'œuvre originale et sa traduction en faveur du français par rapport au finnois (que ce soit dans les textes originaux ou traduits) s'explique, elle, par les différences morphosyntaxiques entre les deux langues. En effet, le finnois présente la particularité de ne pas toujours réaliser lexicalement le sujet. C'est le cas dans des constructions relativement fréquentes dans notre corpus qui permettent de ne pas exprimer l'agent explicitement comme le passif et le générique appelé aussi *personne zéro* (Laitinen, 1995). Toutes les occurrences de changement de sujet entre le TS et le TC ont été relevées et analysées pour ne garder que les cas pertinents du point de vue de l'étude. Nous n'avons inclus que les changements considérés comme « libres », c'est-à-dire ceux qui auraient pu être traduits par le même référent que dans le TS, mais ont néanmoins été traduits par un autre dans le TC. En d'autres termes, tout changement en traduction lié aux différences morphosyntaxiques inhérentes aux deux langues (ou au style) a été exclu de l'étude. De plus, dans cette étude, nous exploitons la notion de *traduction fantôme* (notre traduction de *shadow translation* de Matthiessen, 2001) pour analyser l'atténuation de l'agentivité (ou au contraire, son amplification), en d'autres termes, le changement de degré d'agentivité. Les *traductions fantômes* (désormais TrF) sont des alternatives de traduction possibles au sein d'un même potentiel de sens offert par la langue. Pour Matthiessen (2014 : 272), traduire c'est en effet recréer un sens déterminé par le contexte en effectuant des choix non seulement dans l'interprétation du TS mais aussi, dans la création du TC. Effectuer des choix implique qu'il existe des sens alternatifs dans le potentiel de sens des deux textes (*ibid* : 278). Dans cette conception, l'alternative choisie dans le TC par le traducteur ou les autres agents traductifs que sont par exemple les correcteurs et les éditeurs intervenant dans le processus de traduction (cf. concept d'*autorité traductive multiple*, Jansen, Wegener, 2013 qui met l'accent sur la nature collaborative de la traduction et par là sur l'intervention d'autres agents dans le processus de traduction) correspondrait à une interprétation particulière parmi d'autres possibles du TS et peuvent ainsi être rapprochées des cadrages grammaticaux décrits dans la section 1, puisqu'ils constituent eux aussi des manières alternatives

de décrire un même événement. Force est de constater que la TrF sur laquelle nous nous appuyons dans notre analyse diffère légèrement de celle envisagée par Matthiessen. Elle est pour nous une traduction particulière qui est toujours de même type : celle qui aurait conservé le même référent que le TS dans le TC. Elle correspond donc plus ou moins à une traduction littérale du TS. Elle représente pour ainsi dire le degré minimal d'écart entre le TS et le TC, dans les limites du possible du système morphosyntaxique des deux langues et de l'acceptabilité de cette alternative de traduction. Ainsi, la TrF constitue un outil pour évaluer le changement de degré d'agentivité du sujet. Nous donnons d'abord l'extrait dans le texte source, suivi de sa traduction littérale (TrL) en français pour en faciliter la lecture, puis de sa traduction française dans le TC, sous laquelle figure la TrF jugée acceptable. On remarquera que celle-ci se rapproche toujours de la TrL puisque, comme nous l'avons déjà évoqué, pour nous, la TrF correspond justement à l'alternative acceptable la plus proche possible du TS. En (2), comme dans les exemples suivants, nous donnons également la traduction littérale de la TrF (TrFL) lorsqu'elle est en finnois. Pour une meilleure lisibilité, nos traductions littérales et fantômes figurent toujours en italique dans les exemples donnés. L'élément changé dans la traduction qui concerne le sujet de la phrase figure en gras :

(2) TS : - Je vous avais bien invitée pour fêter mon anniversaire mais, dans l'intervalle, **quelqu'un** m'a donné des informations très importantes. Alors j'ai quelque chose de capital à vous dire.

(Barbery, 2006)

TC : - Kutsuin teidät kyllä juhlimaan syntymäpäivääni, mutta ennen tänne tuloamme kuulin jotain, mitä ei voi sivuuttaa. Niinpä haluan sanoa teille erään tärkeän asian.

(Barbery, 2010, trad. Viitanen)

TL : [...] mais avant votre arrivée, j'[-PRO] ai entendu quelque chose que je ne peux taire [...]

TrF : Kutsuin teidät kyllä juhlimaan syntymäpäivääni, mutta siinä välissä **joku** antoi minulle erittäin tärkeitä tietoja. Niinpä minulla on jotain erityisen tärkeitä kerrottavaa.

TrFL : Je vous avais bien invitée pour fêter mon anniversaire mais avant votre arrivée, **quelqu'un** m'a donné des informations très importantes. Alors j'ai quelque chose de très important à vous dire.

Dans l'exemple (2), le sujet *quelqu'un* du TS est remplacé par la désinence de la première personne contenue dans le verbe *kuulin* ('j'ai entendu') entraînant ainsi

un changement de sujet en traduction, alors que, comme l'atteste la TrF que nous donnons, l'équivalent finnois de *quelqu'un (joku)* était aussi une alternative de traduction possible.

Pour les besoins de cet article, nous avons analysé uniquement les changements de sujet possédant une TrF jugée acceptable apparaissant dans un passage au discours rapporté (discours direct ou monologue intérieur). Dans ce qui suit, nous analyserons les changements de sujet syntaxique opérés dans ces passages entre le TS et leur traduction dans le texte cible (TC) dans la paire de langues français-finnois, reprenant ainsi en partie Huotari (2021), dont les exemples présentés ici sont tirés. Chaque changement sera évalué en fonction du changement de degré d'encodage de l'agentivité qu'il opère, en fonction également du point de vue adopté par l'énonciateur-locuteur qu'il renferme.

### **3. Analyse des changements de sujet dans le discours rapporté des romans étudiés**

Cette analyse décrit les deux principaux types de changement de sujet repérés dans le DR du corpus étudié. Le premier, qui correspond au cas le plus fréquent, place le locuteur du DR en position sujet du TC (3.1). Le second inclut des cas où le sujet du texte traduit est un agent impliqué dans le discours cité (3.2). Nous donnerons pour chacun de ces deux types des exemples dans les deux sens de traduction, du finnois vers le français, et du français vers le finnois.

#### **3.1. L'énonciateur-locuteur, sujet du texte cible**

Reprenons pour commencer l'exemple (2), où le sujet du TS était le sujet indéfini *quelqu'un*, remplacé par un sujet défini, à savoir la désinence de la première personne du singulier *kuulin* ('j'ai entendu'), qui correspond au locuteur du discours cité apparaissant sous forme de dialogue. Dans les deux textes, les sujets renvoient au même procès, mais les deux alternatives correspondent à deux cadrages grammaticaux différents : dans le TS, le sujet est indéfini et le locuteur occupe le rôle sémantique de bénéficiaire, alors que dans le TC, le sujet est défini, c'est le locuteur du discours cité au discours direct. Le TS adopte le point de vue de la personne non mentionnée qui a fourni des informations au locuteur, alors que le TC adopte celui du locuteur. On a vu que la première personne du singulier (hiérarchie des personnes), une information donnée (hiérarchie d'information) et un référent défini (hiérarchie de définitude) étaient souvent associés à la notion d'agent et avaient également un plus haut potentiel de constituer le sujet de

l'énoncé. Dans cet exemple, le sujet n'occupe pas la fonction d'agent, mais c'est le point de vue du locuteur qui est pris en compte dans le TC, alors que dans le TS, c'est celui de l'agent indéfini qui donne l'information au locuteur. En adoptant ainsi le point de vue du locuteur, on peut considérer que le TC opère un encodage de l'agentivité accru par rapport à celui du TS. De plus, on peut considérer que le sujet choisi dans le TC correspond à un sujet plus prototypique puisqu'il est situé plus haut dans les hiérarchies mentionnées. Cette tendance à placer en position sujet la personne locutive est relativement fréquente parmi les changements de sujet de notre corpus. Dans la plupart des cas de changement de sujet identifiés, le sujet du TC remplaçant celui du TS est le locuteur-narrateur du passage au DR, comme l'illustre également l'exemple (3) ci-dessous :

(3) TS : Chez le coiffeur, j'ai vu une femme très volubile, à qui tout le monde répondait normalement jusqu'au moment où, la tête renversée dans le bac, elle a dit « on me soigne pour les nerfs ».

(Ernaux 1993[1991])

TC : Kampaajalla näin hyvin puheliaan naisen, jolle kaikki vastasivat normaalisti siihen hetkeen asti kunnes hän sanoi, pää pesualtaaseen upotettuna, « olen hoidossa hermojeni takia».

(Ernaux 1996, trad. J.P. Roos et A. Rotkirch)

TrL : [...] « je [-PRO] suis soignée pour les nerfs ».

TrF : *Minua hoidetaan hermojeni takia.*

TrFL : *Me [partitif] soigne [passif] à cause des nerfs.*

Le TS est extrait de *Passion simple* d'Annie Ernaux. Le changement de sujet est contenu dans le passage au DD, encadré par des guillemets. Le changement concerne le pronom générique *on* qui est traduit en finnois par la désinence de la première personne du singulier. Bien que le finnois ne possède pas de pronom générique équivalent, une construction passive qui, comme le pronom *on* du français, aurait permis de garder un agent implicite, non spécifié dans le TC, était également possible. On peut noter que l'alternative choisie correspond à un cadrage grammatical différent de celui du TS : la proposition du TS contenant le pronom indéfini « renvoyant à une personne ou à un ensemble de personnes d'extension variable, que le locuteur ne peut ou ne veut pas identifier de façon précise » (Riegel et al., 2009[1994] : 364) est changée dans le TC par une proposition ayant pour référent sujet la locutrice qui s'exprime dans le discours cité dans ce passage. Cette alternative de traduction inverse le point de vue adopté par rapport au texte source. Alors que le TS envisageait le procès à partir du corps médical auquel le

pronom générique *on* renvoie, le TC adopte le point de vue de la locutrice seconde dont les paroles sont citées au DD. Cet exemple montre, comme en (2), que le changement de sujet n'est pas uniquement motivé par un changement dans la gradation de l'agentivité entre le TS et le TC. En effet, d'autres facteurs entrent en jeu dans le choix du sujet comme nous l'avons vu dans la section 1 à travers les différentes hiérarchies de sujet proposées. Le sujet choisi dans le TC est situé plus haut dans la hiérarchie de définitude, puisque la désinence de la première personne du singulier est définie alors que le *on* du TS ne l'est pas. De plus, au niveau de la hiérarchie d'information, le sujet du TC correspond à une information donnée : la locutrice citée est sujet de la proposition précédente et donc thématique. Enfin, on peut considérer, comme on l'a vu plus haut, que le sujet prototypique du discours direct est justement le locuteur du DR qui s'exprime dans le discours cité. Ainsi, il n'est pas étonnant de le trouver en position sujet du TC. Cette tendance à placer le locuteur du discours cité en position sujet du TC lorsque la référence du sujet du TS reste floue dans le TC est la plus fréquente dans le corpus étudié, comme l'illustrent encore les exemples (4) dans le sens finnois-français et (5) dans le sens français-finnois que nous donnons ci-dessous :

(4) TS : En mene lammelle. Sinne Ø ei saa mennä.  
(Tervo, 1999)

TrL : Je [-PRO] ne vais pas à l'étang. Ø [Il] ne faut pas aller là-bas.

TC : Je vais pas à l'étang. J'ai pas le droit d'aller là-bas.  
(Tervo, 2002, trad. P. et Ch. Nabais)

TrF : [...] On ne doit pas y aller / On n'a pas le droit d'y aller.

Le changement de sujet intervient ici dans le MI de l'un des 35 personnages qui s'expriment chacun à son tour dans le roman *Bienvenue à Rovaniemi*, une petite fille de six ans, Sara Semence, qui retrouvera le corps du personnage assassiné dont le livre raconte l'enquête. Le changement concerne, comme en (2) et (3), une personne non spécifiée, ici, la personne zéro du finnois (indiquée par le signe Ø), qui est une forme qui a la particularité de ne pas contenir de sujet réalisé lexicalement et qui s'utilise généralement « pour éviter [au locuteur] de se mettre en scène de manière explicite » (Duvallon, 2009 : 84) laissant ainsi le participant humain implicite. L'interprétation de la personne zéro comme équivalente à la première personne du singulier dans le TC est donc contenue dans le potentiel de sens du TS. Il ne fait aucun doute que l'interdiction de se rendre à l'étang concerne la locutrice-narratrice, mais il s'agit d'une interprétation qui explicite la relation décrite dans le TS. Le pronom sujet *on* de la TrF que nous donnons comme équivalent traductionnel à cette personne zéro du finnois aurait permis en

français aussi de ne pas spécifier le participant. En effet, le *on* qui se substitue au pronom de première personne ne vaut [...] pas pour la première personne, et c'est d'ailleurs ce qui justifie son emploi plutôt que celui de *je* : il réfère à un groupe flou, qui inclut non seulement le narrateur avec ses diverses facettes, mais aussi le lecteur, cette inclusion elle-même étant floue (Landragin, Tanguy, 2014 : 22). Comme précédemment dans les exemples (2) et (3), le sujet du TS correspond à une personne générique, non spécifiée, alors qu'il est spécifié dans le TC et correspond à la locutrice du passage au discours direct ou, comme ici, au MI. Dans l'exemple (4), le sujet du TC est situé tout en haut de la hiérarchie de personne et il occupe par ailleurs le rôle sémantique d'agent. Il est également donné (thème) puisque tout le chapitre est écrit du point de vue de la petite fille et la traduction conserve ce même point de vue ici alors que dans le TS, le point de vue prend également en compte les autres enfants du roman, eux aussi concernés par l'interdiction décrite de se rendre à l'étang. Ainsi, la locutrice du passage au MI, qui reprend des paroles rapportées par des adultes qui l'ont mise en garde, est plus directement (et seule) impliquée dans le procès décrit dans TC, ce qui peut être analysé comme une amplification de l'agentivité du sujet par rapport à celui du TS. De plus, comme précédemment, le sujet choisi dans le TC se rapproche plus du sujet prototypique : il s'agit du pronom de la première personne, il est humain, donné et défini.

L'exemple (5) ci-dessous est comparable, bien que le sujet du TC ne soit pas agentif comme en (4). L'extrait constitue le monologue intérieur de l'une des narratrices du roman de Muriel Barbery *L'Élégance du hérisson* qui, au moment de mourir, s'adresse une dernière fois à la jeune Paloma, l'autre narratrice du roman :

(5) TS : Paloma, ma fille. Je n'ai pas eu d'enfants, parce que cela ne s'est pas fait. En ai-je souffert ? Non. Mais si j'avais eu une fille, ç'aurait été toi. Et, de toutes mes forces, je lance une supplique pour que ta vie soit à la hauteur de ce que tu promets. Et puis c'est l'illumination. Une vraie illumination : je vois ton beau visage grave et pur, tes lunettes à montures roses et cette manière que tu as de triturer le bas de ton gilet, de regarder droit dans les yeux et de caresser le chat comme s'il pouvait parler. Et je me mets à pleurer. À pleurer de joie à l'intérieur de moi.

(Barbery, 2006)

TC : Paloma, minun tyttäreni. Minulla ei ole lapsia, koska en niitä saanut. Surinko sitä? En. Mutta jos minulla olisi ollut tytär, niin se olisit ollut sinä. Ja siksi minä toivon ja rukoilen hartaasti, että elämäsi täyttää ne lupaukset, jotka sinussa on. Ja sitten saan näyn. Minä näen sinun kauniit, puhtaat, totiset kasvosi, sinun vaaleanpunaiset silmälasinsankasi, sen miten näpräät villatakiksi helmaa, katsot suoraan silmiin ja silität kissaa niin kuin se osaisi puhua. Ja minä alan

itkeä. Itkeä ilosta sisälläni.

(Barbery, 2010, trad. A.-M. Viitanen)

TrL : [...] *Et ensuite Je [-PRO] reçois une illumination. [...].*

TrF : [...] *Ja sitten tuli valaistuminen. [...]*

TrL : *Et ensuite vint l'illumination.*

Dans l'exemple (5), le changement de sujet concerne le pronom démonstratif *ce*, qui est remplacé par le pronom personnel sujet de la première personne du singulier (sous sa forme *pro* : *saan*, 'j'ai'). La traduction opère également un autre changement : la répétition *une vraie illumination* est supprimée dans le TC. Comme l'atteste la TrF plus proche que nous proposons (même si le finnois ne possède pas de construction en tout point équivalente), il existait une traduction alternative conservant le même référent (*valaistuminen*, 'illumination'), mais cette option n'a pas été choisie par la traductrice. Comme nous l'avons expliqué dans Huotari (2021 : 125), dans le TS, le présentatif *c'est l'illumination* institue un lien d'identification avec la phrase suivante qui décrit plus concrètement le type d'illumination dont il s'agit. Le choix du présentatif ici permet de décrire cet effet comme un processus cognitif extérieur au personnage et plus précisément à la narratrice-locutrice qui s'exprime mentalement dans ce MI adressé à Paloma. Comme dans les exemples (3) et (4), le sujet est indéfini, même s'il est évident pour le lecteur que l'illumination renvoie à la subjectivité de la locutrice-narratrice, le présentatif « présuppos[ant] un sujet de conscience à l'origine de la référenciation de l'objet » (Rabatel, 2000 : 57). Selon nous, le présentatif du TS détache l'expérience individuelle de son expérimentateur, alors que la traduction finnoise la lui attribue explicitement en choisissant la désinence de la première personne (*Ja sitten saan näyn*, 'Et puis j'ai une vision'). De plus, le verbe est changé dans la traduction : là où le TS utilise le verbe *avoir*, le TC emploie *saada* qui signifie *recevoir*. Ce changement de verbe contribue également à cette amplification d'agentivité dans le TC dans la mesure où il opère une mise en possession qui amplifie le point de vue du locuteur. Là encore, le sujet choisi dans le TC est plus proche du sujet prototypique et recouvre les propriétés des hiérarchies de personnes, d'animéité, d'information et de définitude, mais il n'est pas agent, cette alternative n'étant pas contenue dans le potentiel de sens du TS. Par ailleurs, le point de vue adopté est plus clairement celui du locuteur et on peut encore parler selon nous d'une gradation de l'agentivité amplifiée dans le TC par rapport au TS, dans la mesure où ce sujet est situé plus haut dans les hiérarchies décrites dans la section 1.

L'exemple (6) constitue un exemple similaire où le sujet du TC est situé plus haut dans la hiérarchie d'animéité, mais dans le sens inverse, du finnois vers le français :

(6) TS : Lys etsii hänen katsettaan:

- Tiesitkö sinä koko ajan, että lapsi oli hänellä?

- Hän kerskui niin häpeämättömästi pojallaan. Mitä nerokasta pikkumies oli kulloinkin tehnyt. Tiedettiin vällan hyvin että poika oli adoptoitu, mutta Selin leuhki miten poika tuli kaikessa häneen. Pakostahan sitä alkoi laskea yhteen erinäisiä asioita. Tai ainakin arvailla. Mutta lopulta vasta se Laurin kirje sinulle vahvisti epäilyni. Ajattelin, että on aika kohdata se mies. Puhua asiat selviksi.

(Lander, 1997)

TrL : [...] *Mais finalement seulement la lettre de Lauri à toi a confirmé mes soupçons. [...]*

TC : Tu as toujours su que c'était lui qui avait l'enfant ? demande-t-elle.

- Il s'en gargarisait avec tellement peu de retenue. Il avait chaque jour un nouvel exploit du génial petit à raconter. Tout le monde savait que le garçon avait été adopté, mais Selin se vantait de ce qu'il lui ressemblait en tout. Forcément, je me suis mis à additionner deux et deux. Du moins en partie. Mais je n'ai vraiment eu la confirmation de mes soupçons qu'avec cette lettre de Lauri. Je me suis dit qu'il était temps de rencontrer cet homme. Pour mettre les choses à plat.

(Lander, 2000 trad. Anne Colin du Terrail)

TrF : [...] *Mais finalement c'est véritablement la lettre de Lauri qui a confirmé mes soupçons. [...]*

Comme dans les exemples discutés jusqu'ici, le sujet du TS, *se Laurin kirje* ('la lettre de Lauri'), est remplacé dans le TC par le pronom de la première personne du singulier *je*, le locuteur du passage au DD qui a obtenu la confirmation des soupçons causés par la lettre dont les deux personnages parlent. Le point de vue adopté est renversé en traduction et c'est celui du locuteur qui est rendu saillant, instaurant, comme précédemment, une agentivité amplifiée dans le TC par rapport au TS, puisque le sujet remplaçant est situé plus haut dans les hiérarchies des personnes, nominale, d'animéité et d'information.

Enfin, le changement de sujet dans le DD de l'exemple (7) suivant entraîne encore une fois un changement de point de vue :

(7) TS : Myös pommakkia on, tarjosin.

(Tervo, 1999)

TrL : *Il est aussi du pommakki [jus de pomme pétillant], proposai-je. ('Il y a aussi du pommakki, proposai-je.)*

TC : J'ai aussi du jus de pomme pétillant, lui proposai-je.

(Tervo, 2002, trad. P. et Ch. Nabais)

*TrF : Il y a aussi du jus de pomme pétillant, proposai-je.*

Dans le TS finnois, le locuteur décrit un simple état de fait en utilisant une construction existentielle : *Myös pommakkia on* ('il y a aussi du jus de pomme pétillant') alors que le TC français introduit plus fortement le point de vue du locuteur en utilisant une construction possessive : *J'ai aussi du jus de pomme pétillant*. Comme dans les exemples précédents, le sujet du TC est situé plus haut dans les hiérarchies des personnes, nominale, d'animéité et d'information et peut donc être considéré comme plus agentif dans la mesure où le locuteur est plus directement impliqué que dans le TS.

Dans les exemples (2) à (7) nous avons vu que l'atténuation ou l'amplification de l'agentivité n'était pas forcément liée au rôle sémantique d'agent. Nous verrons en revanche que dans les seconds types de changement, que nous présentons dans la section suivante, en 4.2, ce rôle est directement impliqué dans le changement de sujet.

### 3.2. L'agent impliqué dans l'événement décrit, sujet du texte cible

D'abord, au risque de rappeler une évidence, notons que pour que l'alternative choisie dans le TC comporte un sujet agentif, l'idée d'agentivité doit nécessairement être contenue dans le TS, dans son potentiel de sens, comme nous l'avons expliqué dans la section 2. Ceci explique que ce type de changement est moins fréquent que ceux que nous venons de décrire en 2.1, toutes les phrases n'impliquant pas nécessairement une idée d'agentivité comme nous l'avons noté pour l'exemple (5). Les cas que nous décrivons ici renferment tous une idée d'agentivité dans le TS et le sujet remplaçant du TC est l'agent impliqué dans l'événement décrit dans le DR, comme l'atteste l'exemple (8) :

**(8) TS :** Cette anesthésie se dissipait progressivement, je recommençais d'attendre un appel, avec de plus en plus de souffrance et d'angoisse au fur et à mesure que s'éloignait la date de la dernière rencontre. De la même façon qu'après les examens autrefois, où plus je m'éloignais de l'épreuve et plus j'étais certaine d'être recalée, plus les jours se succédaient sans qu'il m'appelle, plus j'étais certaine **d'être quittée** (Ernaux, 1993[1991])

**TC :** Tämä turtumus haihtui vähitellen, aloin odottaa puhelinsoittoa, ja kärsimykseni ja ahdistukseni yltyi sitä mukaa kuin viime tapaamisemme jäi kauemmaksi. Samoin kuin ennen tenttien jälkeen, mitä enemmän aikaa oli kulunut, sitä varmempi olin että olin tullut hylätyksi, mitä kauemmin hän oli soittamatta minulle, sitä varmempi olin että **hän** oli jättänyt minut.

(Ernaux, 1996, trad. J.P. Roos et A. Rotkirch)

*TrL : [...] plus il était longtemps sans m'appeler, plus j'étais certaine qu'il m'avait quittée.*

*TrF : [...] mitä kauemmin hän oli soittamatta minulle, sitä varmempi olin, että minut oli jätetty.*

*TrFL : [...] plus il était longtemps sans m'appeler, plus j'étais certaine que je serai quittée.*

En (8), tiré de *Passion simple* d'Annie Ernaux et dont l'extrait reproduit est au MI et correspond à un nouveau paragraphe dans le texte, le changement de sujet concerne le segment contenant une construction passive qui est traduite par l'ajout du pronom de la troisième personne du singulier *hän* ('il'). Ainsi, on peut considérer que le TS et le TC correspondent respectivement à deux cadrages grammaticaux différents. Dans le premier, c'est le point de vue du patient, de la femme qui va être quittée et, dans le second, c'est celui de l'agent, celui qui va quitter la narratrice qui est adopté. Ainsi, on peut parler d'une amplification de l'agentivité du sujet en traduction, puisque, comme on l'a vu dans la section 1, la construction passive changée en construction active est justement un moyen d'amplifier l'agentivité du sujet. Il en va de même dans l'exemple suivant en (9) :

(9) TS : Olen mutkassa. Mutkassa kävely ei huimaa yhtään. Miksei. Polulla makaa setä. Minä pikkuisen pelkään sitä. Setä ei liiku mihinkään. Miten siitä pääsee ohi. Setä nukkuu eri lailla kuin isä. Isästä lähtee hirveä ääni aina. Setä ei lähde vaikka huutelien. Setällä on Vertin isän takki. Jos se on sitten Vertin isä miksei se mene kotiin nukkumaan.  
(Tervo, 1999)

*TrL : [...] J'ai un peu peur de lui. [...]*

TC : Je suis dans un tournant. Quand on marche dans un tournant, on a pas en même temps la tête qui tourne. Pourquoi ? Un monsieur est couché sur le sentier. Il me fait un petit peu peur. Le monsieur bouge pas du tout. Comment je vais le dépasser ? Le monsieur dort pas comme papa. Il y a toujours un bruit terrible qui sort de papa. Le monsieur ne part pas même quand je l'appelle. Le monsieur a la veste du papa de Vertti. Alors si c'est le papa de Vertti, pourquoi est-ce qu'il va pas dormir à la maison ?  
(Tervo, 2002, trad. P. et Ch. Nabais)

*TrF : [...] J'ai un peu peur de lui. [...]*

Notons tout d'abord que le changement de sujet opéré ici peut paraître en contradiction avec le phénomène décrit *supra* dans les exemples (2)-(8) où le TC

plaçait le locuteur du discours cité en position sujet. Ici, au contraire, le pronom personnel de la première personne de la phrase du TS, *minä* ('je'), est remplacé par le complément d'objet de la phrase, à savoir le pronom personnel de la troisième personne du singulier *il*. La construction à expérient (*minä pelkään*, 'j'ai peur') du TS est remplacée par une construction agentive où le sujet est le causateur du sentiment éprouvé : *il*. On peut donc parler ici d'une amplification d'agentivité en traduction par rapport au TS. Par ailleurs, le sujet remplaçant du TC est situé plus haut dans la hiérarchie de définitude que celui du TS puisqu'il correspond au thème, ce dont parle la locutrice du MI. Il s'agit également du même référent que celui de la phrase précédente et suivante et permet ainsi de conserver le même thème. Ce changement entraîne un changement de point de vue entre TS et TC. Le TS adopte le point de vue de la petite fille et du sentiment provoqué par la vue de l'homme sans vie, couché à terre. En revanche, le TC adopte le point de vue du causateur entraînant un « changement d'état dans un autre participant », pour reprendre les termes de Dowty (1991 : 572). Comme dans l'exemple (8), il est question du sentiment ressenti par la locutrice du MI dans le TS (le sentiment de la femme qui pense qu'elle sera bientôt quittée). Le TC introduit quant à lui en position sujet, l'agent/causateur, celui qui pourrait quitter ou, ici, celui qui cause un sentiment de peur. Ainsi, le TC opère une amplification d'agentivité du sujet. Contrairement aux exemples discutés en 3.1, ce n'est pas le point de vue du locuteur qui est adopté, mais de celui dont on parle dans le discours cité.

Enfin, il faut noter que le changement de sujet intervenant dans le TC peut également combiner les deux propriétés décrites en 3.1 et 3.2 et être non seulement le locuteur du discours cité mais aussi l'agent de l'action décrite dans le discours comme dans le premier exemple que nous avons donné en (1) où le sujet du TC est non seulement le locuteur du DD mais il occupe également le rôle sémantique d'agent.

## Conclusion

L'objectif de cette étude était d'identifier et d'analyser les changements de sujet en traduction dans le discours rapporté en exploitant le concept d'atténuation d'agentivité (et son contraire, l'amplification) proposé par Duranti (2004) ainsi que les différentes hiérarchies proposées en linguistique pour décrire l'accessibilité d'un élément à la position sujet dans le discours cité. Pour ce faire, nous avons extrait toutes les occurrences de changements de sujet d'un corpus bidirectionnel français-finnois littéraire en ne gardant que les changements dits libres, c'est-à-dire ceux pour lesquels il existait une TrF plus littérale, conservant un référent identique à celui du TS dans le TC. Cette TrF nous a servi d'outil pour comparer les

deux alternatives en termes de cadrage grammatical correspondant à un point de vue particulier adopté par le locuteur. Nous avons ensuite comparé le sujet du texte original avec sa traduction et les avons évalués en termes de gradation d'agentivité. L'analyse de cette gradation d'agentivité s'est appuyée sur la notion de cadrage grammatical qui va de pair avec un point de vue particulier adopté par le locuteur dans le DR.

L'analyse a dégagé deux types de changements apparaissant dans le DR en traduction, à savoir, par ordre d'importance, celui qui place le locuteur en position sujet et celui qui privilégie l'agent en position sujet. On a vu que ces changements entraînent, pour les premiers un renforcement du point de vue du locuteur du discours cité et, pour les seconds, un renforcement de l'agentivité de la personne impliquée dans le procès décrit dans le discours cité. Dans les deux cas, on a pu noter que le sujet remplaçant du TC peut être considéré comme prototypique. En effet, le pronom sujet de la première personne du singulier, référant au locuteur du discours cité, regroupe un grand nombre des propriétés généralement attribuées au sujet syntaxique dans les différentes hiérarchies proposées et présentées dans la section 2. Il est le plus élevé de la hiérarchie des personnes, il est toujours donné (position de thème), défini et humain. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que le DD prenne justement le point de vue du locuteur qui s'exprime. D'ailleurs, comme nous l'avons très brièvement évoqué dans Huotari (2021 : 261), Chafe (1994 : 132) rappelle que les gens ont généralement tendance à parler d'événements ou d'états dans lesquels ils sont eux-mêmes impliqués et il n'est donc pas étonnant que ce soit justement leur point de vue qui y soit apparent<sup>6</sup>. Le second type de changement dans le DD correspondait à un sujet agentif causateur d'une action ou d'un sentiment évoqué dans le discours cité [exemples (1), (8) et (9)]. Dans ce cas, l'agent présent dans le potentiel de sens du TS peut prendre le pas sur le locuteur en position sujet et le remplacer, comme dans l'exemple (8) ou (9). De plus, on a vu que, dans certains cas, ces deux propriétés pouvaient se combiner dans le changement de sujet, comme dans l'exemple (1). De plus, nous avons montré que l'agentivité du sujet n'était pas la seule propriété du sujet du TC, mais que le thème de la phrase ou de la proposition précédente (ou suivante) jouait aussi un rôle dans le choix du sujet en traduction. Ainsi, la définitude qui veut que le sujet soit un référent déjà mentionné dans le discours ou dont la présence est évidente dans l'interaction en tant que locuteur semble fortement influencer le choix du sujet du TC.

À un niveau plus général, en nous appuyant sur la gradation de la notion d'agentivité et sur les différentes hiérarchies d'accessibilité à la fonction sujet présentées dans la section 1, nous avons pu mettre au jour que le sujet du TC correspondait souvent à un sujet plus prototypique que celui du TS. La notion d'atténuation

d'agentivité s'est avérée un outil pertinent pour la description des changements de sujet dans le DR en traduction dans la mesure où le sujet qui est changé en traduction correspond à une construction qui atténue justement l'agentivité du sujet. Le sujet des traductions, au contraire, opère une amplification dans la gradation de l'agentivité et il correspond, dans le DR, au locuteur qui s'exprime dans le passage cité.

## Bibliographie

- Asbhy, W., Bentivoglio, P. 1993. « Preferred argument structure in spoken French and Spanish ». *Language Variation and Change*, n° 5, p. 61-76.
- Bates, E., MacWhinney, B. 1982. Functionalist approaches to grammar. In: E. Wanner et L. Gleitman (eds.), *Language Acquisition: The State of the Art*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 173-218.
- Bock, J. K. 1986. « Syntactic persistence in language production ». *Cognitive Psychology*, n° 18, p. 355-387.
- Chafe, W. 1976. Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics, and point of view. In: Ch. N. Li (ed.), *Subject and Topic*. New York: Academic Press, p. 25-55.
- Chafe, W. 1994. *Discourse, Consciousness and Time. The Flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris: Hachette Éducation.
- Chesterman, A. 1998. *Contrastive Functional Analysis*. Amsterdam: John Benjamins.
- Dahl, Ö., Fraurud, K. 1996. Animacy in Grammar and Discourse. In: Th. Fretheim et J.K. Gundel (eds.), *Reference and Referent Accessibility*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins, p. 47-64.
- DeLancey, S. 1982. Aspect, Transitivity and Viewpoint. In: P. J. Hopper (ed.), *Tense-Aspect: Between Semantics and Pragmatics*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins, p. 167-183.
- Dixon, R. W. M. 1979. « Ergativity ». *Language*, n° 55, p. 59-138.
- Dowty, D. 1991. « Thematic Proto-Roles and Argument Selection ». *Language*, n° 67(3), p. 547-619.
- Du Bois, J. W. 1987. « The Discourse Basis of Ergativity ». *Language*, n° 63(4), p. 805-855. [En ligne]: <https://doi.org/10.2307/415719> [consulté le 15 Septembre 2021].
- Dujardin, É. 1931. *Le monologue intérieur*. Paris: Messein.
- Duranti, A. 2004. Agency in language. In: *A companion to linguistic anthropology*. Malden, MA/Oxford, UK : Blackwell, p. 451-473.
- Duvallon, O. 2009. Exprimer son identité par des moyens grammaticaux : la mise en scène du "moi". In : E. Havu (éd.), *Langues et identités finlandaises*. Paris : L'Harmattan, p. 67-87.
- Fillmore, Ch. J. 1968. The Case for Case. In: E. W. Bach et R. T. Harms (eds.), *Universals in Linguistic Theory*. New-York: Holt, Rinehart et Winston, p. 1-88.
- Fillmore, Ch. J. 1977. Topics in Lexical Semantics. In: R. Cole (ed.), *Current Issues in Linguistic Theory*. Bloomington : Indiana University Press, p. 76-138.
- Folkart, B. 1991. *Le conflit des énonciations : Traduction et discours rapporté*. Montréal : Les Éditions Balzac.
- Genette, G. 1972. *Figures III*, Coll. « Poétique ». Paris : Seuil.
- Hakulinen, A., Vilkkumäki M., Korhonen R., Koivisto R., Heinonen, T. R. et Alho I. 2004. *Iso suomen kielioppi*. Helsinki : Suomalaisen kirjallisuuden seura.
- Halverson, S. 2003. « The cognitive basis of translation universals ». *Target*, n° 15(2), p. 297-241.

- Halverson, S. 2017. Gravitational Pull in translation. Testing a revised model. In : G. De Sutter, M.A. Lefer et I. Delaere (eds.), *Empirical Translation Studies. New Methodological and Theoretical Traditions*. Berlin/Boston: De Gruyter Mouton.
- Helasvuo, M.-L. 2001. Passive - personal or impersonal? A Finnish perspective. In : M.L. Helasvuo et L. Campbell (eds.), *Grammar from the Human Perspective: Case, Space and Person in Finnish*. Amsterdam: John Benjamins, p. 233-256.
- Hermans, T. 2007. *The Conference of the Tongues*. Manchester: St. Jerome.
- Hundt, M. 2004. « Animacy, agentivity, and the spread of the progressive in Modern English ». *English Language and Linguistics*, n° 8, p. 47-69.
- Huotari, L. 2021. *Effet du prototype sur le changement de sujet en traduction : Étude d'un corpus bidirectionnel littéraire français↔finnois*. Thèse de doctorat. Helsinki : Helsingin yliopisto.
- Jackendoff, R. 1990. *Semantic Structures*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Jansen, H., Wegener, A. 2013. Multiple Translatorship. In: H. Jansen et A. Wegener (eds.), *Authorial and editorial voices in translation: 1. Collaborative relationships between authors, translators, and performers*. Vita traductiva 2. Montréal : Éditions québécoises de l'œuvre.
- Kuusi, P. 2006. Explication as simplification. Universal tendencies in the translation of FID. In: P. Tammi et H. Tommola (eds.), *FREE language INDIRECT translation DISCOURSE narratology. Linguistic, Translatological, and Literary-Theoretical Encounters. Tampere Studies in Language, Translation and Culture. Series A 2*. Tampere: Tampere University Press, p. 89-113.
- Kuusi, P. 2011. *Miksi näkökulma muuttuu käänöksessä? Eksplisiittistämisen ja normaalistamisen selitysvoima ja seuraukset*. Thèse de doctorat. Tampere : Acta Universitatis Tampensis.
- Laitinen, L. 1995. « Nollapersoonaa ». *Virittäjä*, n° 99, p. 337-358.
- Landragin, F., Tanguy, N. 2014. « Référence et coréférence du pronom indéfini on ». *Langages*, n° 195(3), p. 99-115. [En ligne]: <https://doi.org/10.3917/lang.195.0099> [consulté le 15 septembre 2021].
- Langacker, R. 1999. *Grammar and Conceptualization*. Berlin, New York: De Gruyter Mouton.
- Lazard, G. 1994. *L'actance*. Paris : P.U.F.
- Le Goffic, P. 2008[1993]. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette Éducation.
- Maingueneau, D. 2010. *Manuel linguistique pour les textes littéraires*. Paris: Armand Colin.
- Matthiessen, Ch. 2001. The environments of translation. In: E. Steiner. et C. Yallop (eds.), *Text, Translation, Computational Processing (TTCP). Exploring Translation and Multilingual Text Production: Beyond Content*. Berlin/New-York: Mouton de Gruyter, p. 41-124.
- Matthiessen, Ch. 2014. Choice in translation: metafunctional considerations. In: K. Kunz et al. (eds.), *Caught in the Middle - Language Use and Translation. A Festschrift for Erich Steiner on the Occasion of his 60<sup>th</sup> Birthday*. Saarbrücken : Presses universitaires de la Sarre, p. 271-333.
- Mossop, B. 1998. « What Is a Translating Translator Doing? ». *Target*, n° 10(2), p. 231-266.
- Nakayama, T., Ichihashi-Nakayama, K. 1994. « Discourse perspective for core oblique distinction in Japanese ». *Santa Barbara Papers in Linguistics*, n° 5, p. 158-177.
- Rabatel, A. 2000. « Valeurs représentative et énonciative du "présentatif" c'est et marquage du point de vue ». *Langue française*, n° 128, p. 52-73.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. 2009[1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rosch, E. 1975. « Cognitive reference points ». *Cognitive Psychology*, n° 7, p. 532-547.
- Rosier, L. 1999. *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Paris/Bruxelles : Éditions Duculot.
- Rosier, L. 2008. *Le discours rapporté en français*. Paris : Éditions Ophrys.

- Siewierska, A. 2004. On the Discourse Basis of Person Agreement. In: T. Virtanen(ed.), *Approaches to Cognition through Text and Discourse*. Berlin/New-York: Mouton de Gruyter, p. 33-47.
- Taivalkoski-Shilov, K. 2006. *La tierce main. Le discours rapporté dans les traductions françaises de Fielding au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Arras: Artois Presses Université.
- Taivalkoski-Shilov, K. 2010. When two become one: Reported discourse viewed through a translational perspective. In: O. Aazadibougar (ed.), *Translation Effects. Selected Papers of the CETRA Research Seminar in Translation Studies 2009*. [En ligne]: <http://www.kuleuven.be/cetra/papers/papers.html> [consulté le 15 septembre 2021].
- Talmy, L. 2000. *Toward a Cognitive Semantics, vol. 1: Concept Structuring Systems*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Talmy, L. 2007. Attention Phenomena. In: D. Geeraerts et H. Cuyckens (eds.), *Handbook of Cognitive Linguistics*. Oxford: Oxford University Press.
- Thompson, S. A. 1997. Discourse motivations for the core oblique distinction as a language universal. In: A. Kamio (ed.), *Directions in Functional Linguistics*. Berlin: Mouton de Gruyter, p. 59-82.
- Thompson, S., Hopper, P. 2001. Transitivity, clause structure, and argument structure: Evidence from conversation. In: J. L. Bybee et P. Hopper (eds.), *Frequency and the emergence of linguistic structure*. Amsterdam: John Benjamins, p. 27-60.
- Tomlin, R. S. 1997. Mapping conceptual representations into linguistic representations: The role of attention in grammar. In : J. Nuyts et E. Pederson (eds.), *Language and conceptualization*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 162-189.
- Veecock, C. 2012. *Agentivité, modalités de contrôle et subjectivité*. Thèse de doctorat. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.
- Vendler, Z. 1967. *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, NY : Cornell University Press, p. 97-121.
- Verspoor M., Dirven, R., Radden, G. 2002. L'assemblage de concepts : la syntaxe. In : N. Delbecq (éd.), *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*. Bruxelles : De Boeck, p. 103-135.

## Corpus

- Barbery, M. 2006. *L'élégance du hérisson*. Paris: Gallimard.
- Barbery, M. 2010. *Siiilin eleganssi*, Trad. Anna-Maija Viitanen. Helsinki : Gummerus.
- Carrère, E. 2002[2000]. *L'Adversaire*. Paris : P.O.L, coll. Folio.
- Carrère, E. 2002. *Valhe*, Trad. Marja Haapio. Keuruu : Like Kustannus.
- Ernaux, A. 1993[1991]. *Passion simple*. Paris : Gallimard, Folio.
- Ernaux, A. 1996. *Puhdas intohimo*, Trad. J.P. Roos et Anna Rotkirch. Juva : WSOY.
- Houellebecq, M. 1998. *Les particules élémentaires*. Paris : Flammarion.
- Houellebecq, M. 2000. *Alkeishiukkaset*, Trad. Ville Keynäs. Juva : WSOY.
- Lander, L. 1997. *Iloisen kotiinpaluun asuinsijat*. Juva : WSOY.
- Lander, L. 2000. *Les rives du retour*, Trad. Anne Colin du Terrail. Arles : Actes Sud.
- Paasilinna, A. 1992 [1991]. *Elämä lyhyt, Rytkönen pitkä*. Juva : WSOY.
- Paasilinna, A. 1998. *La cavale du géomètre*, Trad. Antoine Chalvin. Paris : Denoël.
- Pulkkinen, R. 2010. *Totta*. Helsinki : Otava.
- Pulkkinen, R. 2013[2012]. *L'Armoire des robes oubliées*, Trad. Claire Saint-Germain. Paris : Albin Michel, Le Livre de Poche.
- Tervo, J. 1999. *Pyhiesi yhteyteen*. Juva : WSOY.
- Tervo, J. 2002. *Bienvenue à Rovaniemi*, Trad. Paula and Christian Nabais. Paris : Denoël.

## Notes

1. Nous utiliserons les abréviations suivantes : DD - discours direct ; DI - discours indirect ; DIL - discours indirect libre ; DR - discours rapporté ; MI - monologue intérieur ; PRO - pro-drop ; TC - texte cible ; TS - texte source ; TrF - traduction fantôme ; TrFL - traduction fantôme littérale ; TrL - traduction littérale.
2. Le finnois est une langue à pro-drop partiel et peut omettre les pronoms sujets des première et deuxième personnes qui sont inférents grammaticalement dans la désinence du verbe. Dans notre traduction en français, nous donnons toujours le pronom sujet équivalent, suivi de la mention [-PRO] pour indiquer que le pronom est contenu dans la désinence du verbe en finnois.
3. Nous reprenons ici les trois formes matérielles du discours citées par Rosier (2008 : 56).
4. Talmy (2007 : 275) écrit : « [...] greater attention tends to be focused on the entity mentioned as subject. Associated with this attention is a greater sense that the subject entity is the main Agent, the one that is the more active and determinative in the situation, whose volition and intentions initiate and carry forward the reported action, and whose assumed supplementary activities are taken to be the relevant ones. »
5. La traduction française des caractéristiques du proto-agent selon Dowty (1991) est reprise d'Asnès et Kupferman (2008 : 18).
6. « Since people usually talk about events and states in which they themselves were participants, the point of view is usually that of the speaker » (Chafe, 1994 : 132).



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

Les discours indirects mimétiques et hybrides  
et leur lien avec l'effacement énonciatif dans *Les  
Yeux bleus cheveux noirs* de Marguerite Duras

**Linda Nurmi**

Université de Helsinki, Finlande

[linda.nurmi@helsinki.fi](mailto:linda.nurmi@helsinki.fi)

<https://orcid.org/0000-0002-4538-3645>

Reçu le 27-09-2021 / Évalué le 03-11-2021 / Accepté le 13-12-2021

### Résumé

Cet article a pour but d'étudier les discours indirects mimétiques et hybrides (DIM, DI semi-libre, DIL mimétique) dans l'ouvrage *Les Yeux bleus cheveux noirs* (1986) de Marguerite Duras au sein de la linguistique énonciative. Par le biais des différents types du discours rapporté, l'écrivaine fait parler les personnages romanesques au sein de l'énonciation littéraire où la locutrice-narratrice se définit comme L1 (locuteur citant) et le(s) locuteur(s)-personnage(s) comme I2 (locuteur cité). L'analyse du corpus montre que L1 et I2 se placent en position de sur- et de sous-énonciation selon la forme du discours indirect. En outre, le DIM, le DI semi-libre et le DIL mimétique relèvent d'une certaine hybridité morpho-syntaxique et sémantique inadmissible dans les formes canoniques du discours rapporté produisant un effet de citation, propre au DD. L'effet de citation, produit par les propos représentés de I2 soi-disant au DI(L), affaiblit par conséquent l'agentivité et l'autorité discursive de L1 au profit de I2. Il s'agit du processus graduel de l'effacement énonciatif qui consiste à effacer ou à dissimuler les marques de la source énonciative.

**Mots-clés** : agentivité discursive, discours indirect hybride, discours indirect mimétique, effacement énonciatif, linguistique énonciative

### The mimetic and hybrid indirect speech and their connection to enunciative deletion in Marguerite Duras' *Les Yeux bleus cheveux noirs*

### Abstract

The aim of this article is to study the mimetic and hybrid forms of indirect speech (mimetic IS, semi-free IS, mimetic FIS) in the novel *Les Yeux bleus cheveux noirs* (1986) by Marguerite Duras within enunciative linguistics. By employing different types of reported speech, the author makes the characters speak in a literary text where the speaker-narrator is L1 and the speaker-character(s) I2. Analysis illustrates that L1 and I2 appear in a position of super- and subenunciation according to the form of reported speech. Also, the mimetic IS, the semi-free IS and the mimetic FIS display a certain morphosyntactic and semantic hybridity which is impossible in canonical forms of reported speech and produce an effect of citation typical of direct speech. The effect of citation, produced by representing the character's speech as it was pronounced, consequently, affects the discursive agency and

authority of L1 to the benefit of L2. This gradual process of enunciative deletion of the speaker consists of eliminating or concealing the marks of the speaker.

**Keywords:** discursive agency, enunciative deletion, enunciative linguistics, hybrid indirect speech, mimetic indirect speech

## 1. Introduction

### 1.1. L'objet et le contexte de l'étude

Depuis les années 1980, le roman français est largement caractérisé par la discursivité, phénomène dont relève aussi la polyphonie du roman dialogué, pratiqué notamment par Marguerite Duras (Reggiani, 2009 : 150, 152). Dans cette optique, le but de l'écriture chez Duras « serait donc faire parler les personnages » (Wahl, 2010 : 56). C'est la raison pour laquelle le discours rapporté (DR)<sup>1</sup> chez Duras produit un effet de parole vocalisée, d'une voix incarnée dans l'écrit. Cet article se propose d'observer les discours indirects mimétiques et hybrides en relation avec l'effacement énonciatif dans le roman *Les Yeux bleus cheveux noirs* de Marguerite Duras, paru en 1986. Nous visons à opérer une distinction entre les formes canoniques du discours indirect (DI) et les formes mimétiques et hybrides en nous basant sur la linguistique énonciative. Nous avons traité brièvement les discours indirects mimétiques dans notre mémoire de master, intitulé *L'effet mimétique du discours direct libre* dans *Les Yeux bleus cheveux noirs de Marguerite Duras* (Nurmi, 2017).

Par *discours indirects mimétiques et hybrides* nous entendons les formes indirectes - le discours indirect mimétique (DIM), le discours indirect semi-libre (DI semi-libre) et le discours indirect libre mimétique (DIL mimétique) - qui relèvent d'une certaine hybridité ou mixité formelle et/ou sémantique inacceptable dans les formes prototypiques du discours indirect que sont le discours indirect (DI) et le discours indirect libre (DIL). Les discours indirects *mimétiques* - variantes des formes canoniques correspondantes - produisent un effet de citation qui consiste à rapporter des paroles (soi-disant) telles qu'elles ont été prononcées (De Mattia-Viviès, 2010 : 175 ; Rosier, 1999 : 238). Par contre, les discours indirects *hybrides* constituent, selon De Mattia-Viviès (*ibid.*), des nouvelles formes de DR. Ce sont donc l'effet de citation et l'hybridité formelle qui rendent les discours indirects mimétiques et hybrides polyphoniques. La polyphonie dans le roman est créée par la représentation de plusieurs voix et points de vue dans le discours (Rosier, 2008 : 40). Le concept de *dialogisme* sur lequel nous nous appuyerons se fonde sur une vue interactive et dialogique du discours. Dans le cas du discours romanesque, le discours du narrateur et celui du personnage s'entremêlent (Bakhtine, 1978 : 103).

L'essence bivocale du discours romanesque s'appuie sur la conception du discours d'autrui dans le langage d'autrui mettant en scène « deux voix, deux sens, deux expressions » (*id.* : 144-145).

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la langue littéraire tend à « donner au texte la présence du “parlé” (Philippe, 2009 : 8 et 2002 : 218). Cette littérature de la « vocation » - terme qui fait ici référence à la voix - est liée au moment énonciatif de la littérature française (à partir des années soixante-dix) qui atteint son apogée dans les années 1980 (Philippe, 2021 : 109 ; 2009 : 82 ; Vaudrey-Luigi, 2013 : 207-208) et dont l'œuvre de Duras est l'une des représentantes (cf. Philippe, 2021 : 110). C'est la raison pour laquelle il nous paraît intéressant d'étudier comment ce moment énonciatif se reflète dans la manière dont Duras justement représente les paroles des personnages.

## 1.2. L'approche théorique et le corpus

Notre approche théorique sera la linguistique de l'énonciation et nous opérerons une analyse pragmatique et textuelle en prêtant attention aux marqueurs grammaticaux, co(n)textuels et énonciatifs qui nous permettront de relever des formes indirectes mimétiques et hybrides du point de vue de l'effacement énonciatif (EE).

La notion d'EE se réfère à un processus d'objectivisation du discours qui se produit quand le locuteur efface les marques d'énonciation (les embrayeurs) et la source énonciative (Vion, 2001 : 334 ; Rabatel, 2004 : 3-4 ; Rosier, 2008 : 40-41). L'EE est concerné par les positions de sur- et sousénonciation, adoptées par le narrateur - le locuteur citant (*L1*) - et le personnage romanesque - le(s) locuteur(s) cité(s) (*I2*). Les différentes positions d'énonciation varient selon le DR employé pour représenter les propos de *I2*.

De plus, l'énonciation littéraire est intrinsèquement liée à la notion de subjectivité, qui, selon Benveniste (1966 : 259-261), est le pouvoir « du locuteur à se poser comme “sujet” ». Ce sujet est pourvu de la capacité socioculturelle d'agir par le discours (Ahearn, 2010 :1). Ainsi, nous opterons pour le terme d'*agentivité discursive*, qui est lié tant au pouvoir de se poser comme locuteur qu'à l'autorité discursive adoptée par le sujet parlant (Havercraft, 1999). Dans le roman, le personnage romanesque, imitant la personne « réelle », constitue une subjectivité dont les paroles ou les pensées sont rapportées ou représentées dans le monde fictionnel que crée la langue littéraire, par le biais de l'élaboration du DR (Reggiani, 2009 : 121). Cependant, Maingueneau (2003 : 118) remarque que la « narration [...] ne rapporte pas des propos antérieurs qu'elle altérerait plus ou moins, elle les crée

de toutes pièces, au même titre que ceux du discours citant ». Il s'agit plutôt d'une illusion mimétique, une impression d'entendre parler les personnages d'un texte romanesque.

Notre corpus se limite au roman autofictionnel *Les Yeux bleus cheveux noirs* de Marguerite Duras, paru en 1986 (désormais *Les YBCN*). Il nous a paru préférable d'envisager les discours indirects mimétiques dans cet ouvrage qui présente un mélange des plans d'énonciation (le plan de l'histoire et le plan du discours) caractéristique de l'œuvre durassienne tardive accentuant le discours des personnages (Wahl, 2010 : 59). De plus, ce roman ne fait pas partie des grandes œuvres durassiennes dont il résulte qu'il n'a pas suscité autant d'intérêt chez les chercheurs que ses romans à succès. *Les YBCN* est raconté au présent et à la troisième personne par une narratrice *hétérodiégétique* (qui raconte l'histoire et les événements d'autres personnages) et *extradiégétique* (externe à l'action) (Genette, 1972 : 255). Ainsi, les dialogues entre les personnages principaux sont principalement représentés au mode indirect.

Dans cette recherche, nous nous pencherons sur les formes mimétiques et hybrides du discours indirect en clarifiant leur statut théorique, et en opérant une analyse du point de vue énonciatif et discursif. D'abord, dans le chapitre 2, nous présenterons les notions théoriques pertinentes pour notre étude en nous appuyant sur la linguistique de l'énonciation. Ensuite, dans le chapitre 3, nous nous focaliserons sur les discours indirects mimétiques et hybrides en analysant les traits linguistiques, énonciatifs et co(n)textuels dans les extraits provenant des *YBCN*.

Notre projet soulève trois questions complémentaires : Quels sont les indices morpho-syntaxiques - c'est-à-dire formels - et sémantiques des discours indirects mimétiques et hybrides ? Quel est le lien entre ces formes et l'EE ? Quelles sont les positions d'énonciation prises par L1 et L2 en ce qui concerne l'autorité et l'agentivité discursive dans les discours indirects mimétiques et hybrides ?

## 2. Cadre théorique

### 2.1. L'effacement énonciatif : coénonciation, surénonciation et sousénonciation

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'EE est généralement défini comme un processus d'objectivisation du discours du locuteur, qui, en énonçant, efface ses marques d'énonciation (Vion, 2001 : 334 ; Rabatel, 2004 : 3-4 ; Rosier, 2008 : 40-41). Suivant les travaux menés par Rabatel (2003 : 37 ; 2004 : 11) et Marnette (2004 : 51), nous adopterons le terme de *L1* pour désigner la locutrice-narratrice

première, c'est-à-dire le locuteur citant et le terme *I2* pour parler du locuteur-personnage second qui est aussi le locuteur cité.

Selon Rabatel (2004 : 8), *L1*, responsable de la représentation des paroles d'autrui (celles de *I2*), a le choix d'effacer, de déplacer ou de modifier le dire, autrement dit, le processus d'attribution énonciative. Il peut également modifier ou représenter les propos représentés (le dit) de *I2*, sous une forme qui affecte le contexte original du dit (par exemple, le discours indirect). De plus, *L1* peut aussi bien représenter des énoncés embrayés (c'est-à-dire les énoncés qui contiennent des déictiques) que des énoncés non embrayés (le DIL et le point de vue, entre autres). (Rabatel, 2003 : 35 ; 2004 : 8).

L'énonciation, au sens large, est une construction mutuelle<sup>2</sup> d'un point de vue commun et partagé entre *L1* et *I2*. Comme l'indique Rabatel (2008 : 362), « le point de vue (PVD) renvoie au fait que tout énoncé indique une sorte de jugement de l'énonciateur sur l'objet à travers sa référénciation ». La présence et les choix de cet énonciateur - pour nous, *I2* - sont révélés dans la voix de *L1* (*id.* : 362). Cependant, dans l'énonciation, le PVD peut être partagé ou dominé soit par *L1*, soit par *I2*.

La *coénonciation* est basée sur un consensus et indique une posture unanime (un PVD commun) tandis que la *surénonciation* met en scène une interaction inégale où *L1* peut déformer les propos de *I2* aussi par le choix des verbes de parole. Rappelons que *I2* peut aussi assumer la position de surénonciation. D'autres traces de cette inégalité énonciative sont les modalités et les modalisations, le temps, l'ironie, etc. (Rabatel, 2003 : 35-36 ; 2004 : 9, 12). La *sousénonciation* est définie comme une situation où une expression dominée par le point de vue de *L1* ou de *I2*, devenu surénonciateur (Rabatel, 2003 : 36 ; 2004 : 10). En ce qui concerne l'autorité discursive dans une situation d'énonciation, la surénonciation implique une position autoritaire par rapport au sousénonciateur. En général, dans la fiction, *L1* est souvent en position de surénonciation tandis que *I2* occupe celle de sousénonciateur. Cependant, ces positions peuvent varier selon les différents types de DR. Les différentes formes du DR vont de pair avec les variétés graduelles de l'EE - allant des marques minimales jusqu'au gommage total de l'énonciateur (Rabatel, 2004 : 8). D'après Rabatel (2003 : 40), l'EE est concerné par une désinscription énonciative - un phénomène ou processus graduel d'effacement des marques « de la personne et de la subjectivité ».

## 2.2. L'agentivité discursive et le marquage de la subjectivité

Nous avons défini brièvement la notion d'agentivité discursive dans l'introduction de cet article. Pour nous, l'agentivité discursive se manifeste dans le discours par

la prise en charge de l'action par le sujet parlant. En conséquence, par le biais de cette prise en charge, l'agentivité discursive se manifeste dans le langage et relève aussi de l'autorité discursive.

Nous partageons la définition de l'agentivité élaborée au sein de l'anthropologie linguistique. D'après Duranti (2004 : 451), chaque énoncé et acte d'énonciation impliquent une sorte d'agentivité - un sujet parlant dont les paroles reflètent ses attitudes, émotions, opinions et souhaits. L'agentivité dans le langage est associée à la performance linguistique, autrement dit, à la réalisation des différents actes locutoires et illocutoires dans la communication linguistique.

À notre avis, le phénomène d'EE est essentiellement lié à l'agentivité et à l'autorité discursive. L'EE est un concept de la linguistique de l'énonciation tandis que la notion d'agentivité, surtout dans l'anthropologie linguistique, est « la capacité socioculturelle d'agir » (Ahearn, 2010 : 1). Dans les deux cas, il est question d'exprimer une certaine autorité ou une position de dominance vis-à-vis du discours d'autrui ou de faire entendre sa voix et son point de vue personnel. Cette position de dominance laisse dans le langage des traces qui constituent des marques de subjectivité. Celles-ci peuvent prendre la forme d'embrayeurs (les éléments indexicaux et déictiques), de modalisations constituées par les verbes et adverbes modaux, de personnes énonciatives, de modalités assertive, interrogative et injonctive, d'affectifs ou d'expressions modales, entre autres (Duranti, 2004 : 451-452). En ce qui concerne la subjectivité et l'EE, selon Vion (2004 : 100), la subjectivité du locuteur est toujours présente dans l'EE qui « concerne donc le seul "gommage" des déictiques personnels marquant explicitement la présence du locuteur en tant que sujet parlant ». Selon lui, l'EE « peut donc renvoyer à des degrés fort variables de subjectivité » (*id.* : 100).

### 2.3. L'hétérogénéité constitutive et les discordanciels

Selon Rosier (1999 : 139), le rapport discours citant/cité se manifeste par l'hétérogénéité constitutive qui se divise en hétérogénéité *typographique* (le tiret, les guillemets, la ponctuation), *attributive* (qui parle) et *énonciative* (le plan d'énonciation). Basée sur le changement d'un plan énonciation à un autre (le plan du discours et le plan de l'*histoire*, voir plus haut), l'hétérogénéité énonciative se fonde sur le côté contextuel du dire et du dit. Elle se manifeste le plus facilement dans le discours citant, qui nous permet d'attribuer tel ou tel énoncé à un énonciateur. Il s'agit du phénomène de surmarquage énonciatif qui est le contraire de l'EE. Le rapport discours citant/cité concerne l'EE surtout dans les cas où le discours citant et/ou le verbe de parole sont omis. Donc, en l'absence du discours citant,

la distinction entre deux plans d'énonciation et les différents types du DR se fait par le biais d'une discordance énonciative (Rosier, 2008 : 47, 54, 90). Les éléments de discordance, les *discordanciels*, permettent de déceler, à l'aide de diverses formes morpho-syntaxiques ou lexicales, deux plans du discours et de l'histoire et d'attribuer les énoncés à deux sources énonciatives distinctes, c'est-à-dire soit à la narratrice, soit aux protagonistes (Maingueneau, 2015 : 119 ; Rosier 1999 : 122). Il s'agit de mots ou d'expressions, qui, en l'absence de cotexte introducteur, signalent un décrochage énonciatif et participent au mouvement d'actualisation du discours cité au sein de l'hétérogénéité énonciative (Rosier, 1999 : 152). Parmi les discordanciels, Rosier classe les éléments suivants : les connecteurs, les ruptures modales, les morphèmes d'assertion ou de dénégation à tendance polémique, les interjections, les phrases sur le mode nominal, les ruptures lexicologiques et les démonstratifs qui font partie de la deixis (Rosier, 2008 : 78-79 ; 1999 : 153-157).

#### 2.4. Les discours indirects canoniques et mimétiques

Quant aux formes du DR, il existe un consensus sur l'organisation en *continuum* de différentes formes du DR s'étendant des formes indirectes ou *diégétiques* aux formes directes ou *mimétiques* (McHale, 1978 ; Rosier, 1999 ; Maingueneau, 2015). Les différents modes d'imitation et de représentation - les formes du DR - constituent le langage, qui, selon Genette, « ne peut imiter que du langage ». La distinction ne se fait pas entre le « montrer » (*showing*) et le « raconter » (*telling*) mais entre les différents degrés et formes mimétiques (Genette, [1972] 2007 : 166 ; Chatman, 1975 : 214 ; Rimmon-Kenan, 1983 : 108). Il s'agit en fait de *l'illusion de mimésis*, qui constitue la seule mimésis narrative - un terme repris et développé par McHale (1978 : 258-259 ; 2011).

Nous voulons souligner que, malgré l'opposition binaire entre les pôles indirect et direct, les frontières entre les différents types du DR ne sont pas toujours claires. De Mattia-Viviès (2010 : 154) constate que « l'on observe une certaine porosité et un décloisonnement des formes de DR ». Il convient de rappeler que Rabatel aussi insiste sur la gradualité de l'EE (2003 : 45). Il (*id.* : 45) affirme que les « stratégies d'EE visent le plus souvent I2 », ce qu'entend aussi Rosier (1999 : 142) en soulignant que les direx originaux tendent vers l'actualisation du discours. Le DI canonique, au niveau de la syntaxe, consiste en un verbe introducteur au discours citant suivi d'une complétive au discours cité. En général, les embrayeurs (discordanciels inclus) ne sont pas admis. Comme l'indique Marnette (2004 : 57), l'EE « provient aussi de l'absence d'embrayeurs ou de leur transposition dans le DR, qu'il s'agisse de DI, de DN ou [...] de discours mixtes ». Pour représenter les propos de I2, L1 transpose les

éléments qui renvoient à la situation d'énonciation originale. Au niveau énonciatif, il n'y a qu'un seul énonciateur, le rapporteur-locuteur chargé de l'énonciation (Rosier, 1999 : 201). En conséquence, L1 reste surmarqué alors que L2 est effacé.

Le *discours indirect libre* (DIL) est, selon Rosier (1999 : 206-207), une forme ambiguë et hétérogène. En l'absence de subordination grammaticale, de marqueurs typographiques et de verbe introducteur, le DIL est identifiable seulement en cotexte (Rosier, 2008 : 46-47). Cela implique qu'il n'y a aucune liaison syntaxique, mais qu'au niveau du sens, ces énoncés sont libres d'être interprétés du point de vue énonciatif. Dans cette optique, il s'agit d'une forme qui relève de l'hétérogénéité énonciative mais aussi de l'EE, puisque le discours citant responsable de l'attribution est omis (Rabatel, 2003 : 41). Restent seulement les paroles représentées du locuteur cité par le locuteur citant, qui, également, efface ses propres marques d'énonciation. Selon Rabatel (*id.* : 5), « [q]uant à l'opposition entre une égalité des voix (polyphonie) et hiérarchisation (dialogisme), elle mêle l'ordre narratologique, avec l'égalité des voix entre personnages et narrateur [...] et l'ordre linguistique, où la hiérarchisation est la règle ».

Passons à la définition des formes indirectes mimétiques et hybrides. Pour nous, l'adjectif *mimétique* renvoie à l'effet de citation qui fait basculer n'importe quelle forme indirecte vers le discours direct (DD) par le biais des signes qui plaident en faveur du discours des personnages, faisant entendre leurs voix et l'énoncé originel. D'après De Mattia-Viviès (2010), cet effet de citation peut aussi se manifester au niveau morpho-syntaxique renforçant l'hybridité formelle. Elle (*id.* : 169) constate que « [c]haque forme canonique de DR peut être mimétique sans que pour autant cela donne naissance à d'autres formes de DR ». En conséquence, elle propose une typologie basée sur la distinction entre les formes indirectes mimétiques - le *discours indirect classique mimétique* (DIC mimétique) et le *DIL mimétique* qui sont les variantes des formes canoniques correspondantes - et les formes indirectes intrinsèquement hybrides : le *discours indirect hybride* (DIH) et le *DI semi-libre*. (De Mattia-Viviès, 2010 : 175).

Plusieurs chercheurs affirment l'existence de variantes mimétiques ou mixtes de la forme canonique du DI et/ou du DIL. McHale (1978 : 259) parle de « *indirect discourse, mimetic to some degree* », traduit par Taivalkoski-Shilov (2006 : 43) par *discours indirect mimétique* (DIM). Mainueneau introduit un *discours indirect contaminé lexicalement ou avec îlot textuel* et un *discours indirect libre d'un membre quelconque d'une collectivité* (2015 : 196-199, 202). Pour Rosier (2008 : 94), le *discours indirect marqué typographiquement* et le *discours direct sans que* constituent des formes mixtes du mode indirect manifestant une hétérogénéité typographique et syntaxique. Il nous paraît que le facteur commun pour les discours indirects mimétiques est, précisément, l'effet de citation de l'énoncé originel qui

fait entendre les propos du locuteur cité (L2), et pour les formes mixtes, l'hybridité formelle surtout au niveau syntaxique.

Selon De Mattia-Viviès (2010 : 168), le discours indirect classique devient mimétique quand il produit un effet de citation propre au DD en mimant l'énonciation originale de L2. Il s'agit donc d'une forme qui est sémantiquement polyphonique et mixte (*id.* : 155-156). Dû à ce caractère mimétique ou à l'effet de citation, le DIM devient 'contaminé' par le discours de L2 dans la mesure où L1 se trouve dans une position de sousénonciation. Le *discours indirect hybride* (DIH) est, par contre, « une forme syntaxique repérable, au même titre que le DD, le DIC et le DI semi-libre, servant à rapporter des questions, composée d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée » (*id.* : 170).

En ce qui concerne les variantes mimétiques du DIL, Rosier (2008 : 90-92) distingue entre deux types de DIL qu'elle nomme le *DIL narratif* (moins discordant avec le contexte narratif) et le *DIL mimétique* (qui met en scène des voix des personnages). D'après Rosier (2008 : 92), le *DIL mimétique* se distingue du *DIL narratif* dans la mesure où il fait entendre les voix des personnages par le biais des temps verbaux, des éléments indexicaux et déictiques, des différents registres et des choix lexicaux. Dans ce cas, le discours du personnage est dissociable de celui du narrateur. Selon De Mattia-Viviès (2010 : 164), le DIL peut devenir mimétique lorsqu'il contient des marqueurs renvoyant à la situation d'énonciation d'origine. Dans ce cas, le DIL mimétique produit un effet de dialogue par une intervention directe de L2.

Pour De Mattia-Viviès (2010 : 161), le *DI semi-libre* est une forme intrinsèquement hybride, vacillant entre le DD et DIL. Il s'agit d'un DIL avec incise qui crée un effet mimétique au niveau sémantique et formel. L'hybridité formelle renvoie au niveau morpho-syntaxique, tandis que sémantiquement cette forme est polyphonique car elle mime les énoncés du locuteur original. De surcroît, De Mattia-Viviès (*id.* : 164) affirme que le DI semi-libre peut aussi être mimétique lorsqu'il adopte la forme et la ponctuation propre du DD.

Dans cet article, nous nous intéressons donc à trois formes particulières de DI dans notre analyse, à savoir le DI mimétique, le DI semi-libre et le DIL mimétique.

### 3. Analyse du corpus

Notre corpus se limite aux extraits tirés du roman les *YBCN*. Il s'agit d'un roman autofictionnel, raconté à la troisième personne par une narratrice hétérodiégétique et extradiégétique selon la terminologie genettienne (1972 : 255). Dans cet ouvrage, la vie réelle de Duras et la légende romanesque se mêlent ; l'auteure évoque toute la douleur et la souffrance vécues par le rejet de son compagnon

homosexuel - l'homme qu'elle aime (Vircondelet, 2013 : 368). L'histoire de sa vie est mise en scène dans l'ouvrage où un homme invite une femme à passer les nuits avec lui dans une chambre d'hôtel. Pendant ces « nuits payées », la femme essaye de convaincre l'homme d'aimer une femme. Les dialogues entre ces deux personnages principaux du roman sont au cœur de l'ouvrage.

### 3.1. Le DI mimétique

Comme nous l'avons constaté plus haut, il existe des formes indirectes qui oscillent, tant au niveau syntaxique qu'au niveau sémantique, entre le DI(L) et le DD. Selon De Mattia-Viviès, le DIM produit un effet de citation - un effet de DD - qui mime l'énoncé originel. L'exemple (1) ci-dessous illustre une instance où le discours cité du DI devient contaminé par les paroles du personnage (*elle*) (I2).

(1) Elle reste. Il est un peu gêné semble-t-il par le silence. Il lui demande, il se croit obligé de parler, si elle aime l'opéra. *Elle dit qu'elle n'aime pas beaucoup l'opéra mais la Callas, si, beaucoup.* Comment ne pas l'aimer ? Elle parle aussi lentement que si elle avait perdu la mémoire. (*Les YBCN* : 15-16)

La phrase soulignée au DIM - le discours citant avec le verbe de parole *dire* suivi d'une complétive au discours cité - commence à être envahie par les paroles effectivement prononcées par la femme. Bien que le DI mette en scène normalement une situation d'énonciation, dans l'exemple ci-dessus, le discours cité paraît produire les paroles telles qu'elles ont été prononcées par I2, imitant le style coupé propre au style oral. Ce sont aussi les discordanciels qui signalent un décrochage énonciatif : le connecteur *mais*, le morphème d'assertion *si* et l'adverbe d'intensité *beaucoup* signalent le passage du délocutif au locutif, bien que le passage soit au DI. C'est bien l'effet de citation, produit dans la phrase soulignée, qui sert de déclencheur au discours direct libre qui suit (*Comment ne pas l'aimer ?*). En ce qui concerne l'EE, c'est le PDV du personnage (*elle*) qui domine le discours cité. Envahissant le discours de L1, qui est la narratrice, I2 se place en position de surénonciation assumant un certain niveau d'autorité discursive puisque son PDV surdétermine celui de L1 (voir Rabatel, 2003 : 46 ; Marnette, 2004 : 58). En devenant le sujet parlant, l'autorité discursive est prise en charge par le I2, la locutrice-personnage.

Nous donnons en (2) un deuxième exemple de DIM :

(2) *Elle dit que c'est ça, oui, il se trouve que c'est ça, qu'on peut le dire ainsi.* Elle le laisse faire avec les mains. Il demande quand c'était. Aujourd'hui. (*Les YBCN* : 20)

De nouveau, le discours cité du DI est contaminé par les propos de I2 qui servent de discordanciels (le morphème d'assertion *oui*, le coverbe modal *pouvoir*)

soulignant l'effet de citation. L'utilisation de ce type de discordanciel est considérée par De Mattia-Viviès (2010 : 159) comme une forme mimétique. Au niveau de la syntaxe, il s'agit d'une forme mixte, décloisonnant le DD et le DI, qui se situerait davantage dans la zone indirecte.

Voyons un troisième exemple de DIM :

(3) Il lui parle du bateau. *Il dit qu'il a vu passer un bateau de plaisance là, très près, à cent mètres du bord. Les ponts étaient vides. La mer était comme un lac, le bateau avançait sur un lac. Une sorte de yacht. Blanc.* Elle demande quand. Il ne sait plus, plusieurs nuits. (Les YBCN : 149)

En (3), la deuxième phrase de l'extrait relève du DI réduisant les deux énonciations - le discours citant et le discours cité - en une seule énonciation avec le *que* jonctif. Les propos de l2 commencent, petit à petit, à contaminer le discours de l1. Du point de vue sémantique et co(n)textuel, le segment « *Les ponts [...] Blanc.* » est attribuable à l'homme (l2) qui décrit ce qu'il a vu. Son discours indirect « émancipé », coupé en phrases brèves par un point - imitant le rythme de la langue orale -, accentue l'effet mimétique de ses paroles. Il s'agit d'énoncés elliptiques au DIM, détachés du discours citant et de la subordination phrastique. Ce type de caractère elliptique constitue un marqueur mimétique (De Mattia-Viviès, 2010 : 170). Ici, on a l'impression que les énoncés elliptiques, détachés typographiquement du discours citant de l1, affaiblissent ou dissimulent son agentivité et son autorité discursive. l1 est placé en position de sousénonciation par rapport au discours de l2 dont les propos semblent être représentés tels qu'ils ont été prononcés. Il s'agit d'une désinscription énonciative, un processus graduel de l'EE lorsque le DI glisse au DIM et l1 s'efface. Par contre, d'un autre côté, rien ne nous empêche d'interpréter ces énoncés isolés comme relevant du DIL en l'absence du discours citant. Dans l'exemple (3), ce sont le co(n)texte et les liens sémantico-logiques qui nous permettent d'attribuer ces phrases à l2, devenu le sujet qui assume l'agentivité discursive.

### 3.2. Les variantes mimétiques du DIL

#### 3.2.1. Le DI semi-libre

Passons à l'analyse des formes mimétiques et hybrides du DIL : le DI semi-libre et le DIL mimétique. D'après De Mattia-Viviès (2010 : 161), le *DI semi-libre* est une forme intrinsèquement hybride entre le DD et DIL. En effet, cette forme garde le discours citant, sous la forme d'une incise (DI semi-libre) ou adoptant la typographie du DD (DI semi-libre mimétique). Il s'agit d'une forme polyphonique qui met en scène deux situations d'énonciation et deux locuteurs (l1 et l2). Adoptant la forme

propre au DD, le DI semi-libre met en scène une situation de coénonciation. Voyons l'exemple (4) au DI semi-libre :

(4) Il lui demande pourquoi elle a accepté de venir dans la chambre. Elle dit que toutes les femmes auraient accepté sans savoir pourquoi cette union blanche et désespérée. Qu'elle est comme ces femmes, qu'elle ne sait pas pourquoi. *Elle demande : Est-ce qu'il comprend quelque chose ? (Les YBCN : 31)*

La phrase soulignée relève d'une hybridité formelle qui mélange le DD (le discours citant, les deux points, le point d'interrogation au discours cité) et le DIL (l'absence de subordination, la non-personne *il*) qui correspond pour nous à une variante mimétique du DI semi-libre. S'il s'agissait du DD, le discours cité inclurait un pronom déictique, *tu* ou *vous*, car il est question d'une situation d'interlocution. L'extrait (5) correspond aussi à un exemple du DI semi-libre mimétique :

(5) *Il crie : Demain elle quittera la chambre pour toujours.* Il veut être tranquille. Il a autre chose à faire que la police dans sa propre maison. Il fermera la porte, elle n'entrera plus. (Les YBCN : 60)

L'exemple (5) illustre une forme d'hybridité qui décloisonne les frontières entre le DD et le DIL. Le futur comme temps verbal dominant fait basculer le discours cité vers le pôle direct. Or, les pronoms personnels ne sont pas transposés et relèvent du discours indirect. Pour cette raison, même si l'effet de citation est très fort, on ne peut pas classer cet exemple comme relevant du DD sinon une forme hybride entre DD et DIL. Même si les temps verbaux utilisés sont propres au DD, l'absence de personne déictique *je* et l'apparition de la non-personne (*il, elle*) fait basculer les phrases plutôt vers le DIL. D'ailleurs, Marnette (2005 : 275) considère que le choix de la transposition des temps verbaux est optionnel au DIL, le présent inclus. Considérons l'extrait en (6) qui présente un cas similaire aux exemples (4) et (5), relevant du DI semi-libre mimétique qui glisse vers le DIL mimétique.

(6) *Il demande : En dehors des passages, de cet amour, qui est-elle ?* En dehors des passages, en dehors de sa présence dans la chambre, qui ? (Les YBCN : 40)

Imitant la forme propre au DD, ici, le DI semi-libre mimétique garde la modalité interrogative. Dans la deuxième phrase, la narratrice correspondant à L1 s'efface cédant sa place au personnage, à L2. Les exemples (5) et (6) montrent comment l'agentivité et l'autorité discursive passent de L1 à L2 dont le discours et le PVD dominant cette forme hybride du DR. Passons maintenant à la définition du DIL mimétique.

### 3.2.2. Le DIL mimétique

Comme nous l'avons constaté plus haut, le DIL est une forme ambiguë et hétérogène qui relève de l'EE en l'absence de discours citant. Le DIL est rendu mimétique lorsqu'il contient des éléments indexicaux ou déictiques, des modalités interrogative ou exclamative, des registres différents ou des choix lexicaux - renvoyant à la situation d'énonciation d'origine - qui font entendre la voix de l2. Considérons l'extrait suivant :

(7) Elle dit qu'elle aussi elle traîne le soir dans les cafés lorsque les soirées sont si longues et si chaudes. Quand toute la ville est dehors on ne peut pas rester dans une chambre. *Parce qu'elle est seule elle aussi ? Oui.* Il pleure. (Les YBCN : 16)

La phrase au mode interrogatif, attribuée à l'homme (l2), relève du DIL mimétique. Comme l1 utilise le pronom *elle* pour se référer à l2, il ne s'agit pas de DD. En l'absence du discours citant, l1 s'efface au profit de l2 qui se place en position de surénonciation. Cependant, l'usage du pronom *elle* ne relève-t-il pas d'une certaine manière d'un PDV extérieur, assumé par la narratrice (l1), qui est, au niveau de la diégèse, l'instance narrative ? Le pronom *elle*, à notre avis, implique une mise à distance prise par la narratrice par rapport à la situation d'énonciation et à sa représentation. Et, comme le souligne Marnette (2004 : 55), l'emploi de DR produit, en fait, une recontextualisation de la situation d'énonciation initiale. Reste à mentionner que la réponse isolée « *Oui* » pourrait dans ce cas être interprétée comme relevant du DIL mimétique ou du DDL. Observons un exemple similaire en (8) :

(8) *Est-ce qu'elle sait ce qui se passe vers les masses de pierres à partir du temps qu'il fait, du froid, du vent ? Oui.* Elle le sait dès la sortie de la ville. (Les YBCN : 104)

Comme dans l'exemple (7), se pose ici la question de savoir s'il s'agit d'une forme mixte du DR. S'interrogeant sur les formes mixtes, Rosier (1999 : 207) considère qu'elles peuvent mêler énonciation directe et indirecte en transposant les personnes mais pas les temps ou vice versa comme c'est le cas ici. Pour Rosier (1999 : 149), l'affaiblissement des frontières entre les différents DR mène toujours le segment vers la pente directe du continuum. Elle affirme que « lorsqu'on est en présence de DIL au présent, on est, encore une fois, confronté à une forme que nous appellerons mixte, qui mêle personne délocutive et présent de l'actualisation » (1999 : 149). Comme dans l'exemple (7), la réponse « *Oui* » peut être interprétée comme relevant soit du DIL mimétique soit du DDL.

Dans les exemples ci-dessus, nous avons vu que le DIL mimétique produit un effet de citation par une intervention directe de l2 lui donnant la priorité et effaçant le discours citant de L1. Encore une fois, nous voyons comment L1 s'efface en tant que locutrice derrière les paroles de l2, cédant son autorité discursive au profit de ce locuteur-personnage (l2). En somme, plus on s'approche de l'effet de citation propre au DD, plus L1 se place en position de sousénonciation et, vice versa, l2 est mis en position de surénonciation.

#### 4. Remarques conclusives

Dans cette brève recherche, nous avons abordé les discours indirects mimétiques et hybrides et leur relation avec l'EE et l'agentivité discursive avec des exemples tirés du roman *Les YBCN* de Marguerite Duras. Le but était de voir quels sont les indices formels et sémantiques produisant un effet de citation et de dialogue dans ces formes devenues hautement mimétiques ou intrinsèquement hybrides. Dans les extraits analysés, nous avons vu comment les discours indirects mimétiques et hybrides vont de pair avec les variétés graduelles de l'EE - allant des marques minimales jusqu'au gommage total de L1. Ce processus de désinscription énonciative consiste à effacer ou dissimuler les marques de la source énonciative et les traces de subjectivité.

Concernant l'agentivité et l'autorité discursive, nous avons indiqué dans le présent article que l'effet de citation affaiblit la position de surénonciation de L1 au profit de l2 dont les propos contaminent le discours de L1 ou vice versa. Par conséquent, les positions de sur- et sousénonciation renforcent l'hétérogénéité énonciative des énoncés affaiblissant l'agentivité discursive et la position de dominance soit de L1 soit de l2. Cependant, il faut retenir que la langue littéraire crée une illusion mimétique en imitant les paroles effectivement prononcées par les personnages fictionnels dans le texte romanesque.

#### Bibliographie

- Ahern, L. 2010. Agency and language. In: *Handbook of Pragmatics*, volume 14, p. 1-26.
- Bakhtine, M. 1978. *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard, Collection Tel.
- Benveniste, É. 1966. *Problèmes de linguistique générale I*. Paris : Gallimard.
- Chatman, S. 1975. The Structure of Narrative Transmission. In: R. Fowler (ed.), *Style and Structure in Literature*. Ithaca, New York: Cornell University Press, p. 213-257.
- De Mattia-Viviès, M. 2010. « Du discours rapporté mimétique aux formes intrinsèquement hybrides ». *Anglophonia - French Journal of English Linguistics*, n° 14(28), p. 151-180.
- Duranti, A. 2004. *A Companion to Linguistic Anthropology*. Malden/Oxford/Victoria: Blackwell.

- Genette, G. 2007 [1972]. Discours du récit. Essai de méthode. In : *Figures III*, Éditions du Seuil. Réédité sous le titre *Discours du récit*. Paris : Éditions du Seuil.
- Genette, G. 1972. *Figures III*. Paris : Éditions du Seuil.
- Havercraft, B. 1999. « Quand écrire, c'est agir : stratégies narratives d'agentivité féministe dans *Journal pour mémoire* de France Théoret ». *Dalhousie French Studies*, n° 47, *Écriture de soi au féminin*, p. 93-113.
- Mainueneau, D. 2003 [1986]. *Linguistique pour le texte littéraire*. 4<sup>e</sup> édition. Paris : Nathan/Bordas.
- Mainueneau, D. 2015 [2010]. *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*. Paris : Armand Colin.
- Marnette, S. 2004. « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine ». *Langages*, n° 156, p. 51-64.
- Marnette, S. 2005. *Speech and Thought Presentation in French*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- McHale, B. 1978. « Free indirect discourse: a survey of recent accounts ». *Poetics and Theory of Literature*, n° 3, p. 259-287.
- Nurmi, L. 2017. L'effet mimétique du discours direct libre dans *Les Yeux bleus cheveux noirs* de Marguerite Duras. Mémoire de master. Université de Helsinki.
- Philippe, G. 2002. *Sujet, verbe, complément : le moment grammatical de la littérature française, 1890-1940*. Paris : Gallimard.
- Philippe, G. 2009. Langue littéraire et langue parlée. In : G. Philippe et J. Piat (éds.). *La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*. Paris : Fayard, p. 57-89.
- Philippe, G. 2021. *Pourquoi le style change-t-il ?* Bruxelles : Les Impressions nouvelles.
- Rabatel, A. 2003. « L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation ». *Estudios de Lengua y Literatura Francesas*, n° 14, p. 33-61.
- Rabatel, A. 2004. « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». *Langages*, n° 156, p. 3-17.
- Reggiani, C. 2009. Le texte romanesque : un laboratoire des voix. In : G. Philippe et J. Piat (éds.), *La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*. Paris: Fayard, p. 121-154.
- Rimmon-Kenan, S. 1983. *Narrative Fiction: Contemporary Poetics*. London/New York: Methuen.
- Rosier, L. 1999. *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Paris/Bruxelles : Éditions Duculot.
- Rosier, L. 2008. *Le discours rapporté en français*. Paris : Éditions Ophrys.
- Taivalkoski-Shilov, K. 2006. *La tierce main : le discours rapporté dans les traductions françaises de Fielding au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Arras : Artois presses université.
- Vaudrey-Luigi, S. 2013. *La langue romanesque de Marguerite Duras. Une « liberté souvenante »*. Paris : Classiques Garnier, Coll. « Investigations stylistiques ».
- Vion, R. 2001. Effacement énonciatif et stratégies discursives. In : M. De Mattia-Viviès et A. Joly (éds.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Gap/Paris : Ophrys, p. 331-354.
- Vion, R. 2004. « Modalités, modalisations et discours représentés ». *Langages*, n° 156, p. 96-110.
- Vircondelet, A. 2013. *Marguerite Duras. La traversée d'un siècle*. Paris : PLON.
- Wahl, P. 2010. Faire parler les personnages. Duras ou l'art du (dé)placement. In : F. de Chalonge (éd.), *La Revue des Lettres Modernes : Marguerite Duras 4, le personnage miroitements du sujet*. Caen : Lettres Modernes Minard, p. 55-76.

## Notes

1. Par discours rapporté (DR), qui manifeste de la polyphonie linguistique, Maingueneau (2015 : 181) entend « les divers modes de représentation dans une énonciation d'un autre acte d'énonciation ». D'après Rosier (2008 : 45), le discours rapporté présume « un avant (un discours à citer), réel ou fictif, et un après (le discours cité), plus ou moins manipulé, représenté ou interprété ». Ce rapport discours citant/cité se reflète 1) au niveau morpho-syntaxique ; 2) au niveau énonciatif ; 3) au niveau sémantico-logique de la progression ; 4) au niveau de la cohérence textuelle (Rosier, 1999 : 126-127).

2. L'énonciation est composée du discours citant de L1 et du discours cité de L2 et de leurs points de vue.

**Synergies pays riverains  
de la Baltique n° 15 / 2021**



Compte rendu





**Aurelija Leonavičienė**

Université Vytautas Magnus, Lituanie

aurelija.leonaviciene@vdu.lt

*Kalbotyra*, mokslo darbai (Academic Journal *Linguistics*), éd.s. Aurelija Usonienė, Vaiva Žeimantienė et al. Vilnius, Vilniaus universiteto leidykla, n° 74, 2021 (295 pages). <https://www.journals.vu.lt/kalbotyra/issue/view/1927> [numéro spécial de *Kalbotyra* consacré aux problèmes linguistiques d'aujourd'hui]

La revue linguistique annuelle « *Kalbotyra* » (*Linguistics*) publiée depuis 1958 à l'Université de Vilnius (Lituanie), présente des recherches sur divers aspects des études de langues ainsi que sur des questions interlinguistiques. Cette revue se trouve également en version papier et en accès libre sur Internet.

Constitué de quatorze articles, avec 295 pages, le nouveau numéro 74 de *Kalbotyra* (2021) donne une vision cohérente des différentes conceptions de recherches linguistiques qui se situent sur deux grands pôles de recherche : celui des études linguistiques qui vont du morpho-lexical à la pragmatique et celui des études qui présentent des réflexions sémantico-cognitives et métalinguistiques. Les articles sont issus du colloque international intitulé « Le mot dans la langue et le discours : la construction du sens », qui s'est déroulé les 17-18 septembre 2020 à l'Université de Vilnius. Ce colloque a été organisé en coopération avec l'Université de Białystok de Pologne. Dans quatorze articles, construits et agencés selon une perspective qui répond autant que possible aux différentes manifestations de « la construction du sens », on analyse les faits de langage à travers la diversité des textes, des corpus et des données empiriques. Cette réalité linguistique qu'on observe et qu'on examine, nous rappelle que le sens « c'est d'abord de déclencher chez autrui une représentation », comme nous le dit Antoine Culioli<sup>1</sup>. « Représentation qui va éventuellement être externe, et se manifester alors par un certain comportement, ou qui va pouvoir être interne, par exemple, sous la forme d'un jugement auquel vous n'avez accès que de façon médiate, induite. C'est donc ce qui va vous permettre de représenter et d'agir sur le monde, y compris sur vous-même et sur d'autres sujets. » – nous précise A. Culioli<sup>2</sup> et nous montre encore une fois la complexité de la construction du sens dont la problématique est abordée dans les articles de *Kalbotyra*.

Le nouveau numéro de la revue s'ouvre par une introduction (p. 10-13) présentée par Vita Valiukienė, docteur en linguistique française à l'Université de Vilnius. Elle décrit les problématiques de recherches et nous fait découvrir un vaste panorama des aspects linguistiques analysés dans les articles de *Kalbotyra*. Dans le premier article, Thomas Bertin (Université de Rouen, France) pose pour objectif des locutions figées telles à contrecœur, *de bon cœur*, *de tout cœur*, et propose avec précision leur analyse de contribution sémantique dans la perspective de la compositionnalité holiste (p. 14-34).

Le deuxième article de Joanna Cholewa (Université de Białystok, Pologne) basé sur « la conviction que la signification du mot est conceptuelle, et qu'elle rend compte du monde regardé, et non du monde réel » (p. 36), est entièrement consacré à l'étude du verbe *baisser*, en vue de le désambiguïser et d'en présenter la structure conceptuelle (p. 35-48). Le troisième article, celui de Ana-Maria Cozma (Université de Turku, Finlande), privilégie la perspective de la théorie de Sémantique des Possibles Argumentatifs pour analyser la construction discursive des sens multiples des mots *francophonie* et *francophone*. L'étude du corpus constitué de « fragments de discours qui traitent de l'identité francophone, et qui relèvent de contextes d'utilisation variables en termes de locuteur, de situation géographique ou de support médiatique » (p. 49) met en relief une série de mécanismes de construction du sens et nous montre que les sens multiples des mots analysés peuvent être vus comme des reconfigurations d'une signification lexicale unique (p. 49-71).

Jan Goes, auteur du quatrième article (Université d'Artois, France), examine le comportement d'occurrences du prototype abstrait (*admirable*, *monumental*) et du prototype sémantique (*grand*) en ouvrant une réflexion linguistique sur l'adjectif estimé comme « fondamentalement *syncatégorématique*, éminemment dépendant pour son sémantisme du substantif support » (p. 72-87). Il est à noter que le sujet de l'adjectif n'est pas abordé une seule fois dans le numéro 74 de *Kalbotyra*. C'est Dominique Maingueneau (Sorbonne Université, France) qui examine aussi des adjectifs qualificatifs et « traite du rôle que jouent certains adjectifs qualificatifs polysémiques (*simple*, *doux*, *clair*) pour provoquer "l'incorporation" (...) des lecteurs ou des auditeurs, les faire adhérer à l'univers de sens qui leur est proposé ». Ce point de vue porte sur l'éthos discursif, celui qui est montré par l'énonciation (p. 124-140).

L'article de Ulfet Zakir oglu Ibrahim (Université des Langues d'Azerbaïdjan) expose dans le détail le raccourcissement des mots, phénomène linguistique répandu dans la presse française d'aujourd'hui (p. 88-103). Dans sa contribution, Agata Jackiewicz (Université Paul-Valéry-Montpellier, France) aborde la problématique qui concerne « la systématisation des traces des opérations linguistiques

impliquées dans l'activité de nomination, menée dans l'optique de leur analyse outillée » (p. 105). Le cadre scientifique, comme nous le dit l'auteure, conjugue trois domaines linguistiques, ceux du traitement automatique des langues, de la sémantique et de l'analyse de discours (p. 104-123).

L'article de Aïno Niklas-Salminen (Aix-Marseille Université, France) évoque avec précision les mots anglais récemment introduits dans le *Petit Robert de la langue française*, et les différents équivalents français conseillés pour les remplacer. Dans son étude, l'auteure discute les recommandations officielles et leurs possibilités de substituer à des emprunts anglais (p.141-159). Un autre article lié aux questions lexicologiques et lexicographiques est celui de Maude Vadot (Université Savoie Mont Blanc, France). Comme le souligne l'auteure de l'article, elle fait une analyse des modélisations sémantiques du paradigme *intégration, insertion, assimilation, inclusion, acculturation, incorporation* dans deux dictionnaires généralistes de langue française : le *Trésor de la Langue Française informatisé*, diffusé par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, et *Le Petit Robert de la langue française* dans sa version numérique disponible sur abonnement. En parlant des questions lexicographiques des dictionnaires analysés, M. Vadot souligne la nécessité d'identifier les difficultés qui « se situent alors au niveau de l'applicabilité référentielle des termes », d'élaborer les définitions dans une perspective contrastive et de prendre en compte les usages politiques, sociologiques et professionnels des lexèmes (p. 221-246).

Il est évident qu'une grande partie du travail des linguistes est déjà informatisée. Grâce aux Humanités numériques, les approches linguistiques peuvent s'appuyer sur les méthodes innovantes, fondées sur les outils de la linguistique de corpus qui permettent d'optimiser les recherches et d'utiliser le traitement automatique pour l'extraction d'une grande quantité de données langagières. C'est dans cette perspective méthodologique de la linguistique de corpus que Iva Novakova (Université Grenoble Alpes, France) montre la pertinence de la notion de *motif phraséologique* pour la distinction des sous-genres littéraires (p. 160-181). En étudiant les dispositifs morphosyntaxiques du verbe français *finir*, Vita Valiukienė et Lina Dubikalytė-Raugalienė (Université de Vilnius, Lituanie) appuient aussi leur analyse descriptive analytique et comparative sur la méthodologie de la linguistique de corpus. L'article porte attention « sur les valeurs et fonctions du verbe *finir* résultant de l'interaction de marqueurs polysémiques qui propose une approche synchronique du verbe français *finir* » (p. 247-267). Il est à noter que le domaine de l'analyse automatique du corpus est au centre de la recherche de Elena Vladimirska, Jelena Gridina et Daina Turlā-Pastare (Université de Lettonie, Lettonie). Les auteures de l'article engagent une réflexion linguistique sur les marqueurs

discursifs et « leur place dans l'acquisition et la didactique des langues étrangères » (p. 270). L'analyse des marqueurs discursifs est basée sur la comparaison de deux corpus de la production orale, celui des apprenants de FLE de différents niveaux, allant de B1 à C2, et celui des Français natifs : « Discours sur la ville. Présentation du Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000) » (p. 268–285). En se situant dans le domaine de l'analyse linguistique de corpus, Margarita Rouski (Université St. Kliment Ohridski de Sofia, Bulgarie) s'intéresse au statut sémantico-discursif de *comme je l'ai dit*. L'objectif de l'étude est de « mettre en évidence les principales propriétés de cette séquence porteuse d'une fonctionnalité particulière et de préciser son statut dans le discours du locuteur » (p. 182-197).

Dans la linguistique, on est souvent amené à poser les questions concernant le dialogue interlinguistique et interculturel. On cherche à comprendre dans quelle mesure le dialogue interculturel est possible et effectif entre les interlocuteurs de zones géographiques éloignées. Cette problématique est analysée dans l'article de trois auteures, celles de Dina Savlovska, Viktorija Ivanova (Université de Lettonie, Lettonie) et Dora Loizidou (Université de Chypre, Chypre). Leur article est consacré à l'étude des stratégies de communication utilisées par les apprenants de français langue étrangère dans les discussions interculturelles avec les pairs, menées sur la plateforme éducative *Moodle* lors d'un projet de télécollaboration associant des participants de l'Université de Lettonie et de l'Université de Chypre (p. 198-220).

Pour résumer, le nouveau numéro de la revue *Kalbotyra* offre un vaste panorama de recherches linguistiques qui pourraient être utiles aux linguistes, aux professeurs donnant des cours de linguistique, et aux traductologues et traducteurs qui s'intéressent au dialogue interculturel et au passage d'une langue à une autre. La revue *Kalbotyra* nous invite à revenir encore aux langues et à la linguistique. Et quand on revient dans les langues, comme nous l'indique Antoine Culioli, « on fait à nouveau des découvertes, sur les sentiers que l'on croyait battus, dans les paysages que l'on croyait très bien balisés<sup>3</sup> ».

## Notes

1. Culioli, A. 2002. Variations sur la linguistique. Entretiens avec Frédéric Fau. Paris : Klincksieck, p. 32.
2. Ibid.
3. Idem., p. 47.

**Synergies pays riverains  
de la Baltique n° 15 / 2021**



Annexes





## Profils des contributeurs



### • Coordinatrices scientifiques •

**Léa Huotari** est enseignant-chercheur au Département de français de l'Institut de langues et de traduction de l'Université de Turku (Finlande). Elle enseigne le français, la traduction finnois-français et l'interprétation. Elle a soutenu sa thèse sur le changement de sujet en traduction finnois-français-finnois dans une perspective contrastive et cognitive, s'appuyant sur la théorie du prototype (2021). Elle s'intéresse actuellement à la traduction journalistique et tout particulièrement à l'impact de la position géographique et de la compétence langagière des journalistes dans l'utilisation des sources dans la presse, un domaine qu'elle connaît particulièrement bien, ayant travaillé pendant dix ans pour l'hebdomadaire français *Courrier International*.

**Kristiina Taivalkoski-Shilov** est professeur de traductologie et vice-directrice de l'Institut de langues et traduction de l'Université de Turku (Finlande). Elle est auteur de *La Tierce Main*. Le discours rapporté dans les traductions françaises de Fielding au XVIII<sup>e</sup> siècle (Arras, Artois Presses Université, 2006, coll. « Traductologie »). Elle a également co-dirigé *La Traduction des voix intra-textuelles/Intratextual voices in translation* (Vita Traductiva 1, 2013) avec Myriam Suchet, *Textual and contextual voices of translation* (Amsterdam, John Benjamins, 2017) avec Cecilia Alvstad, Annjo K. Greenall et Hanne Jansen, *Communities in Translation and Interpreting* (Vita Traductiva 8, 2017) avec Liisa Tiittula et Maarit Koponen, ainsi que *Traduire les voix de la nature/Translating the voices of nature* (Vita Traductiva, 2020) avec Bruno Poncharal. Entre 2012 et 2017, elle a été membre du groupe de recherche nordique « *Voices of Translation: Rewriting Literary Texts in a Scandinavian Context* ».

### • Auteurs des articles •

Professeur associé de traductologie à l'Université de Helsinki, **Simo K. Määttä** est sociolinguiste et analyste du discours. Ses recherches portent sur les conséquences sociales du langage et de la variation linguistique dans le cadre du multilinguisme et de la migration. Elles s'inscrivent dans la perspective de la sociolinguistique critique et de l'analyse critique du discours. Il a analysé les idéologies linguistiques dans les politiques linguistiques, la traduction de la variation sociolinguistique dans les textes littéraires, la théorie du discours et de l'idéologie, l'affectivité et les problèmes de communication lors de l'interprétation dans

les services publics, la xénophobie dans les discours numériques ainsi que la vulnérabilité linguistique et épistémique dans les entretiens de demande d’asile en Finlande.

**Mélanie Buchart** est maître de conférences en langue et culture françaises au département de langues de l’Université de Helsinki (Finlande). Après avoir soutenu sa thèse sur la conceptualisation didactique de la culture dans l’enseignement du FLE (2013), elle a poursuivi ses recherches sur les représentations, l’identité et l’altérité en didactique (analyse du discours de manuels de FLE et d’apprenants). Elle est aussi membre de l’équipe CoCoLaC (Comparing and Contrasting Languages and Cultures, Helsinki) depuis 2015. En tant que membre du groupe de recherche DRAINE (Haine et rupture sociale, discours et performativité) depuis 2018, elle travaille également sur l’analyse des discours de haine (numériques) et la notion d’ethos.

**Michael Arrigo** est maître de conférences à l’Université de Californie à Berkeley, où il enseigne le français comme langue étrangère. Son travail porte sur l’évidentialité et le discours rapporté dans divers domaines textuels ainsi que dans un contexte comparatif à travers les langues romanes. Il a soutenu sa thèse *Rumor Has It: The Press Conditional in French and Spanish* en 2020 à Berkeley. Il s’intéresse également à l’acquisition des langues étrangères.

**Marge Käsper** est maître de conférences en linguistique française et chercheur en études discursives au Collège des langues et cultures étrangères de l’Université de Tartu, en Estonie. Dans ses recherches, la linguistique (contrastive) rencontre l’analyse du discours socioculturel. Travaillant essentiellement sur les discours médiatiques, sa recherche part de la matérialité langagière pour étudier les références socioculturelles et les représentations faites des sociétés dans le discours. Son projet actuel concerne la représentation de la banalité de la crise dans les médias estoniens et français.

**Eva Havu**, maître de conférences émérite à l’Université de Helsinki, a été en charge de la section de français entre 2010 et 2017 et a occupé de nombreuses fonctions administratives et scientifiques au Département des langues (p. ex. école doctorale HELSLANG). Elle est membre du comité de direction de l’équipe de recherche CoCoLaC, dont elle fut responsable jusqu’en 2016, dirige plusieurs thèses de doctorat et fait partie de nombreux comités scientifiques internationaux. Elle a travaillé pendant quatre ans comme professeur associé de finnois à l’Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, et elle a été régulièrement invitée à donner des cours dans des universités françaises et belges. Elle a collaboré avec plusieurs équipes de recherche internationales et participé à l’organisation d’un grand nombre de manifestations scientifiques à Helsinki et à Paris. Ses recherches portent sur la syntaxe et l’analyse du discours, surtout sur les formes participiales et la prédication seconde (p. ex. *Les co-prédicats adjectivants*, 2014, avec M. Pierrard) et sur des thèmes sociolinguistiques (p. ex. *Représentations des formes d’adresse dans les langues romanes*, éd. 2013 avec

E. Suomela-Härmä et J. Härmä). Elle a examiné ces thématiques également d'un point de vue contrastif (p. ex. « L'adjectivité et le temps : les propriétés permanentes et situationnelles des adjectifs finnois », 2020 avec R. Peltola). Elle est (co)auteur de plus d'une centaine de publications.

**Mairi McLaughlin** est Professeure au Département de français de l'Université de Californie, Berkeley où elle est aussi membre associé aux départements d'Études italiennes et de Linguistique. Spécialisée en linguistique française et en traductologie, elle a publié de nombreux articles sur le contact de langues en français et dans les langues romanes, sur la langue des médias, ainsi que sur la traduction dans les domaines littéraire et journalistique. Elle s'intéresse surtout à la langue des médias, en particulier en ce qui concerne son rôle dans la variation et le changement linguistique, l'usage qui y est fait du discours rapporté, et les effets linguistiques et textuels de la traduction. Son premier livre, *Syntactic Borrowing in Contemporary French: A Linguistic Analysis of News Translation*, a paru en 2011 (Oxford : Legenda) et son deuxième livre, *La Presse française historique : histoire d'un genre et histoire de la langue*, a paru en 2021 (Paris : Classiques Garnier). Elle travaille actuellement sur des éditions numérique et critique du premier périodique consacré à la langue elle-même, le *Journal de la langue française*, soit exacte soit ornée (1784-1795) de François Urbain Domergue. Elle prépare aussi avec Wendy Ayres-Bennett *The Oxford Handbook of the French Language*.

**Leena Salmi** est maître de conférences HDR au Département de français de l'Université de Turku, en Finlande. Ses recherches s'inscrivent principalement en traductologie, et ses publications récentes portent sur la technologie de la traduction et l'évaluation de la qualité des traductions. Elle s'intéresse également à la pédagogie universitaire, notamment la formation des traducteurs et les compétences nécessaires à acquérir pendant la formation.

**Milla Luodonpää-Manni** est maître de conférences en didactique des langues étrangères à l'Université d'Helsinki. Elle s'intéresse à la métathéorie de la linguistique, à la recherche sur la compétence plurilingue et au rapport entre la langue et le bien-être. Ses travaux suivent ces trois axes et portent sur l'écrit scientifique, les pratiques de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères et le discours politique.

**Linda Nurmi** est doctorante en langue et littérature françaises et en littérature comparée à l'Université de Helsinki, en Finlande. Sa thèse, qui s'inscrit dans les domaines de la linguistique de l'énonciation, de la narratologie et de la stylistique, porte sur le discours direct libre dans la littérature contemporaine française et finlandaise. Elle se concentre sur les indices grammaticaux, co(n)textuels et énonciatifs du discours direct libre tout en prenant en compte les aspects liés à ses diverses fonctions dans la littérature contemporaine. En 2004-2005, elle a été boursière à la Sorbonne Nouvelle (Paris III). Depuis 2019, elle a enseigné ou coordonné plusieurs cours de littérature comparée et française à l'Université de

Helsinki, portant sur « La représentation des paroles, des pensées et de la vie psychique dans la littérature », « Le romantisme dans la littérature », « L'esthétique littéraire de Marguerite Duras » et « L'analyse de la littérature dramatique ». Elle a également coordonné le séminaire littéraire Robert Louis Stevenson qui a eu lieu en avril 2022.

• **Auteur du compte rendu** •

**Aurelija Leonavičienė** est Professeur universitaire, docteur en linguistique et traduction à l'Université Vytautas Magnus (Lituanie). Elle est directrice du Département des Études des Langues Étrangères, de Littérature et de Traduction, ainsi que directrice du Centre universitaire des pays francophones de l'Université Vytautas Magnus. Experte en traductologie, elle fait partie du groupe de recherche en communication interculturelle et en traduction à l'Université Vytautas Magnus. Ses publications portent sur la théorie et la pratique de la traduction, la linguistique contrastive et la linguistique textuelle. Elle est auteur de plusieurs articles sur la traduction des textes littéraires et spécialisés ainsi que l'auteur de la monographie « Interprétation et traduction du sens culturel du texte » (Kultūrinių teksto reikšmių interpretacija ir vertimas, 2014, Technologija, Kaunas).



## Projet pour le numéro 16 / 2022



### Langage et Affectivité :

#### perspectives épistémologiques et linguistiques

Coordonné par Elena Vladimirska (Université de Lettonie, Lettonie)

et David Romand (Université d'Aix-Marseille, France)

Depuis quelques décennies, la question des émotions, sentiments et états mentaux associés – que l'on peut subsumer sous le concept générique d'« affectivité » – s'est imposée comme une problématique majeure des sciences du langage, dans le sillage de la révolution « émotionnelle » ou « affective » qui, à partir des années 1980-1990, s'est opérée, non seulement en psychologie, mais dans les différentes branches des sciences humaines et sociales (Gross et Barrett 2013 ; Lüdtke et Polzin, 2015 ; Dukes et al., 2021). La place et le rôle de l'affectivité dans le fait langagier sont aujourd'hui explorés au sein de quatre grands champs disciplinaires : (a) les études linguistiques proprement dites ; (b) les études philosophiques ; (c) l'esthétique du langage et la théorie littéraire ; (d) l'histoire des sciences du langage. Parmi ces quatre grands champs disciplinaires, la linguistique est incontestablement celui où la question du rapport du langage aux états affectifs a donné lieu aux travaux les plus nombreux et les plus diversifiés. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, l'approche « affectiviste » du langage, même si elle relève par excellence de la psycho- et la neurolinguistique, touche toutes les branches de la science linguistique (théorique, expérimentale ou appliquée) et concerne tous les niveaux d'analyse de la fonction langagière (sémantique, phonétique, pragmatique, acquisition du langage, anthropologie linguistique, etc.) (Foolen 2012 ; Majid 2012 ; Lüdtke 2015 ; Pritzker, Fenigsen et Wilce 2020). Pour ce qui est de la philosophie, la situation s'avère plus paradoxale, dans la mesure où, si, depuis quelques années, la « philosophie des émotions » et l'« épistémologie affective » ont pris une importance considérable dans le champ philosophique (Brun, Doğuoğlu et Kuenzle 2008 ; Roeser et Todd 2014 ; Candiotta 2019), les philosophes actuels se réclament le plus souvent d'une conception assez abstraite du langage et n'étudient que de manière assez indirecte l'implication de l'affectivité dans les processus langagiers.

Depuis une quinzaine d'années, la question de l'affectivité est devenue une préoccupation centrale de l'esthétique du langage et de la théorie littéraire, sur fond d'engouement

croissant pour les approches naturalistes de l'esthétique psychologique et expérimentale. En plus des études générales parues sur la question (Hogan 2011 ; Oatley 2012), il convient ici de mentionner les travaux sur « la tension narrative » (Baroni 2007) et ceux sur le rôle de l'empathie dans l'expérience fictionnelle (Keen 2007). Enfin, depuis quelques années, les historiens du langage se sont attachés à reconsidérer l'importance des états affectifs, que ce soit dans la tradition psycholinguistique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle (Romand 2019, 2021), dans le formalisme russe (Tchougounnikov 2016), ou encore chez des théoriciens du langage classique tels que Charles Bally (Aubin 2013), Husserl (Szantó et Landweer 2020), Saussure (Siouffi 2021), Sapir (Fortis 2015) ou Wittgenstein (Schulte 2009). D'une manière générale, ces travaux, qu'ils soient d'inspiration scientifique, philosophique ou historique, ont complètement renouvelé le paysage intellectuel des sciences du langage depuis trois ou quatre décennies.

Ce projet ne part pas seulement de l'idée que la question des émotions/sentiments est l'une des problématiques les plus fécondes et les plus innovantes des sciences du langage actuelles ; il part aussi du constat que, en dépit des déclarations de principe, la question du rapport du langage à l'affectivité n'est que rarement envisagée dans une perspective interdisciplinaire. Force est en effet d'admettre qu'il n'existe, sur cette question, que peu de dialogue entre les quatre grands champs disciplinaires évoqués plus haut et que, au sein de chacun de ces champs disciplinaires, les divers programmes de recherche mis en œuvre n'ont, en règle générale, que peu de rapport entre eux. Si, depuis le début des années 2010, on assiste à la publication de remarquables travaux de synthèse sur le thème du langage et de l'affectivité (Foolen 2012 ; Majid 2012 ; Pavelin Lesic 2013 ; Cortès 2015 ; Lüdtke 2015 ; Pritzker, Fenigsen et Wilce 2020), ceux-ci, de manière tout à fait caractéristique, sont tous l'œuvre de linguistes, et aucun d'entre eux n'offre de panorama complet sur la question. Au-delà de la question du cloisonnement disciplinaire, le principal problème de la recherche scientifique et philosophique actuelles sur la question du rapport entre langage et affectivité est son caractère déshistoricisé, la plupart des théoriciens actuels faisant leur cette l'idée que l'étude systématique des processus affectifs dans le fait langagier est un phénomène très récent, apparu au cours des deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Or, comme l'ont montré certains travaux historiques récents (Romand 2021), l'approche « affectiviste » du langage est une tradition de recherche qui avait atteint un haut degré de développement entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle à la faveur de ce que l'on peut appeler la première « révolution affective » ou « émotionnelle ». Ce numéro de *Synergies pays riverains de la Baltique* se propose de reconsidérer la question du rapport du langage à l'affectivité dans une perspective interdisciplinaire, en insistant sur la confrontation des points de vue épistémologique et linguistique, en tenant compte des enjeux historiques du problème et sans négliger ses implications esthétiques. On espère ainsi combler une lacune dans la littérature existante, et pas seulement francophone.

Plus précisément, en lançant ce projet, on espère pouvoir répondre à un certain nombre de questions telles que : Dans quelle mesure peut-on dire que l'affectivité correspond à la fonction « expressive » du langage (Bühler 1934) ? Quelle est la nature et le statut des « mots d'émotion » (Altarriba et Bauer 2004) ? Quelle est la part prise par les processus affectifs dans l'élaboration de la connaissance linguistique, tout particulièrement celle de la connaissance sémantique ? Dans quelle mesure l'affectivité est-elle impliquée dans les phénomènes phonétiques, phonologiques, prosodiques, et dans quelles conditions contribue-t-elle à l'apparition de ce qu'on appelle parfois « le discours affectif » (Hancil 2009) ? Quelle est la part prise par les émotions/sentiments dans la psychogenèse de fonction langagière ? Quel est le rôle joué par les états affectifs dans la dimension intersubjective/coénonciative du langage (Vladimirskaja 2005) ? Quel est le lien entre affectivité, intuition et métacognition dans les processus langagiers ? Quelle est la part réelle des états affectifs dans ce que l'on appelle « le sentiment de la langue » (Sprachgefühl) (Siouffi 2021) ? etc. Bien sûr, cette liste de questions ne prétend pas être exhaustive et toute contribution en rapport avec le thème retenu est également la bienvenue. Ce projet s'adresse non seulement aux linguistes, philosophes, historiens et esthéticiens, mais aussi, plus généralement, à tout acteur des sciences humaines et sociales intéressé par la thématique et l'approche méthodologique proposées.

## Références

- Altarriba, J., L. M. Bauer. 2004. The distinctiveness of emotion concepts: A comparison between emotion, abstract, and concrete words. *American Journal of Psychology*, n° 117(3), p. 389-410.
- Aubin, S. (Coord.) 2013. *Charles Bally : Moteur de Recherches en Sciences du Langage. Synergies Espagne*, n° 6. <https://gerflint.fr/Base/Espagne6/Espagne6.html>
- Baroni, R. 2007. *La tension narrative. Suspense, curiosité et surprise*. Paris : Seuil.
- Brun, G., U. Doğuoğlu, D. Kuenzle (dir.). 2008. *Epistemology and Emotions*. Aldershot: Ashgate.
- Bühler, K. 1934. *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*. Jena: Fischer.
- Candiotta, L. (dir.). 2019. *The Value of Emotions for Knowledge*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Cortès, J. 2015. « Voyage au centre du Langage : L'Affectivité ». *Synergies Algérie*, n° 22, p. 7-20. [https://gerflint.fr/Base/Algerie22/jacques\\_cortes.pdf](https://gerflint.fr/Base/Algerie22/jacques_cortes.pdf)
- Dukes, D., K. Abrams, [...] et D. Sander. 2021. The rise of affectivism. *Nature Human Behaviour*, n° 5, p. 816-820.
- Foolen, A. 2012. The relevance of emotion for language and linguistics. In : Foolen, A., U. M. Lütke, T. P. Racine et J. Zlatev (dir.), *Moving Ourselves, Moving Others. Motion and Emotion in Intersubjectivity, Consciousness and Language*. Amsterdam/Philadelphie: John Benjamins, p. 349-368.
- Fortis, J.-M. 2015. Sapir et le sentiment de la forme. *Histoire Epistémologie Langage*, n° 37(2), p. 153-174.
- Gross, J.J., L.F. Barrett. 2013. The emerging field of affective science, *Emotion*, n° 6, p. 997-998.

- Hancil, S. 2009. *The Role of Prosody in Affective Speech*. Frankfurt a.M.: Peter Lang.
- Hogan, P. C. 2011. *What Literature Teaches Us About Emotion*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Keen, S. 2007. *Empathy and the Novel*. Oxford: Oxford University Press.
- Lüdtke, U.M. (dir.). 2015. *Emotion in Language. Theory - Research - Application*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Lüdtke, U.M., Polzin, C. 2015. Research on the relationship between language and emotion. In U.M. Lüdtke (dir.), *Emotion in Language. Theory - Research - Application*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins, p. 211-240.
- Majid, A. 2012. Current emotion research in the Language Sciences, *Emotion Review*, n° 4(4), p. 432-443.
- Oatley, K. 2012. *The Passionate Muse: Exploring Emotion in Stories*. Oxford: Oxford University Press.
- Pavelin Lesic, B. 2013. « L'affectivité au cœur même de la cognition et du langage : Charles Bally et Petar Guberina ». *Synergies Espagne*, n° 6, p. 93-104.  
[https://gerflint.fr/Base/Espagne6/Article6Bogdanka\\_PavelinLesic.pdf](https://gerflint.fr/Base/Espagne6/Article6Bogdanka_PavelinLesic.pdf)
- Pritzker, S.E., J. Fenigsen et J.M. Wilce (dir.). 2020. *The Routledge Handbook of Language and Emotion*. Oxon: Routledge.
- Roeser, S. et C. Todd. 2014. *Emotion and Value*. Oxford: Oxford University Press.
- Romand, D. 2019. More on formal feeling/form-feeling in language sciences. Heinrich Gomperz's concept of "formal logical feeling" (*logisches Formalgefühl*) revisited. *Histoire Epistémologie Langage*, n° 41(1), p. 131-157.
- Romand, D. 2021. Psychologie affective allemande et sciences du langage au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le concept de sentiment dans la « linguistique psychologique » de Jac. van Ginneken. *Histoire Epistémologie Langage*, 42(2).
- Schulte, J. 2009. Wittgenstein on Emotion. In: Gustafsson, Y., C. Kronqvist et M. McEachrane (dir.), *Emotions and Understanding*. London: Palgrave Macmillan.
- Siouffi, G. (dir.). 2021. *Le sentiment linguistique chez Saussure*. Lyon : ENS Editions.
- Szantó, T. et H. Landweer (dir.). 2020. *The Routledge Handbook of Phenomenology of Emotion*. New York/London: Routledge.
- Tchougounnikov, S. 2016. Le « sentiment » comme facteur sémantique : la « sémantique représentationnelle » entre la « linguistique psychologique » et le formalisme. *Language Design - Journal of Theoretical and Experimental Linguistics, numéro spécial : « Analogie, figement et polysémie »*, p. 27-44.
- Vladimirska, E. 2005. *L'exclamation dans le dialogue oral : l'exemple du français et du russe*. Gap-Paris : Ophrys, 122 p.

L'appel à contributions a été lancé en octobre 2021.

**Contact de la Rédaction** : synergies.baltique@gmail.com

<https://gerflint.fr/synergies-pays-riverains-de-la-baltique>

## Consignes aux auteurs



- 1** L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à synergies.baltique@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche en pièces jointes. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.
- 2** L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs.
- 3** Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
- 4** Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité. La mention « article à paraître » ne peut être délivrée que par l'éditeur Gerflint, après avis favorables des comités scientifique et de lecture, de la Rédaction, du pôle éditorial international du Gerflint et du Directeur de la publication.
- 5** Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
- 6** La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays, son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) et son identifiant ORCID (identifiant ouvert pour chercheur et contributeur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sera sans soulignement ni hyperlien.

**7** L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

**8** L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé. Les mots-clés seront séparés par des virgules et n'auront pas de point final.

**9** La police de caractère est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

**10** L'article en Word doit comprendre entre 5000 mots minimum et 8000 mots maximum, bibliographie, notes, tableaux, annexes compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus (ouvrage, numéro de revue, événement scientifique, thèse, mémoire) sera comprise entre 600 et 3000 mots en Word. Comptes rendus de lecture et entretiens seront en langue française.

**11** Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

**12** Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italiques. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

**13** Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

**14** Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit : (Dupont, 1999 : 55).

**15** Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

**16** La **bibliographie** en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

**17** **Pour un ouvrage**

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

**18** **Pour un ouvrage collectif**

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

**19** Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

**20** Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hypertexte, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le ....], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

**21** Les textes seront conformes à la typographie française.

**22** Graphiques, schémas, figures, tableaux éventuels seront envoyés à part aux formats Word et PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le *copyright* sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux (toujours coûteux) en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

**23** Les captures d'écrans sur l'internet, de plateformes, d'applications, d'extraits de films ou d'images publicitaires seront refusées. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation. Le Gerflint, éditeur de la revue, ne fait pas de reproductions d'éléments visuels (toiles, photographies, images, dessins, illustrations, couvertures, vignettes, cartes, etc.). Outre les références bibliographiques, l'auteur pourra proposer en note une URL permanente permettant au lecteur d'accéder en ligne aux œuvres analysées dans son article.

**24** Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

**25** Les prépublications de l'article et de ses métadonnées ne sont pas autorisées. Une fois éditée sur gerflint.fr, seule la version « PDF-éditeur » de l'article peut être déposée pour archivage dans les répertoires institutionnels de l'auteur exclusivement, avec mention exacte des références et métadonnées de l'article. L'archivage de numéros complets est interdit. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article, tels que dûment spécifiés dans la politique de la revue.





## Synergies pays riverains de la Baltique, n° 15/ 2021

Revue du GERFLINT  
Groupe d'Études et de Recherches  
pour le Français Langue Internationale  
En partenariat avec  
la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

**Président d'Honneur :** Edgar Morin

**Fondateur et Président :** Jacques Cortès

**Conseillers et Vice-Présidents :** Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

### PUBLICATIONS DU GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb14524060t>

ISNI 0000 0001 1956 5800

IdRef : 077342070

#### **Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT**

*Synergies Afrique centrale et de l'Ouest*

*Synergies Afrique des Grands Lacs*

*Synergies Algérie*

*Synergies Argentine*

*Synergies Amérique du Nord*

*Synergies Brésil*

*Synergies Chili*

*Synergies Chine*

*Synergies Corée*

*Synergies Espagne*

*Synergies Europe*

*Synergies France*

*Synergies Inde*

*Synergies Iran*

*Synergies Italie*

*Synergies Mexique*

*Synergies Monde*

*Synergies Monde Arabe*

*Synergies Monde Méditerranéen*

*Synergies Pays Germanophones*

*Synergies Pays Riverains de la Baltique*

*Synergies Pays Riverains du Mékong*

*Synergies Pays Scandinaves*

*Synergies Pologne*

*Synergies Portugal*

*Synergies Roumanie*

*Synergies Royaume-Uni et Irlande*

*Synergies Russie*

*Synergies Sud-Est européen*

*Synergies Tunisie*

*Synergies Turquie*

*Synergies Venezuela*

#### **Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT**

#### **Direction du Pôle Éditorial International :**

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne)

**Contact:** [gerflint.edition@gmail.com](mailto:gerflint.edition@gmail.com)

**Site officiel :** <https://www.gerflint.fr>

**Webmestre :** Thierry Lebeau (France)

#### ***Synergies pays riverains de la Baltique, n° 15/ 2021***

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT – Sylvains-les-Moulins – France – Copyright n° ZSN6DE3

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427201448>

Bibliothèque Nationale de France - Décembre 2021

# GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français  
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique  
francophone en réseau

[www.gerflint.fr](http://www.gerflint.fr)

Le numéro 15 de *Synergies pays riverains de la Baltique* est consacré au rapport entre l'agentivité et le discours rapporté. Les contributions qu'il réunit se proposent de réfléchir à la pertinence de la notion d'agentivité pour décrire et/ou expliquer comment un locuteur-énonciateur rapporte la parole ou la pensée d'un autre locuteur-énonciateur et comment elle est représentée dans la langue. Elles s'attachent entre autres à examiner la manière dont le locuteur-énonciateur est présent ainsi que le lien entre discours cité et discours citant. Ce lien est examiné dans différents corpus, à savoir un corpus numérique, quatre corpus journalistiques et deux littéraires. Plusieurs articles sont également concernés par la traduction.